


1907
BIBLIOTECA DELLA R. CASA
IN NAPOLI
N.° d'inventario 560
Sala Piccola Grande
Scansia A 6 Palchetto 1
N.° d'ord. 22 35
C
N





THÉORIE

DES JARDINS.

Et se trouve ausssi

Chez GÉRARD, Libraire, rue Saint-André-des-Arcs, N° 44.

THÉORIE DES JARDINS,

OU

L'ART DES JARDINS DE LA NATURE.

SECONDE ÉDITION, revue par l'Auteur, enrichie de Notes, et suivie d'un Tableau Dendrologique, contenant la Liste des Plantes ligneuses indigènes et exotiques acclimatées, etc. etc.

PAR J.-M. MOREL,

Ancien Architecte, Membre ordinaire de la Société d'Agriculture, de Botanique et des Arts utiles du département du Rhône, et de l'Athénée de Lyon.

....

Il entretint les Dieux, non point sur la fortune,
Sur ses jeux, sur la pompe et la grandeur des Rois;
Mais sur ce que les champs, les vergers et les bois
Ont de plus innocent, de plus doux, de plus rare.

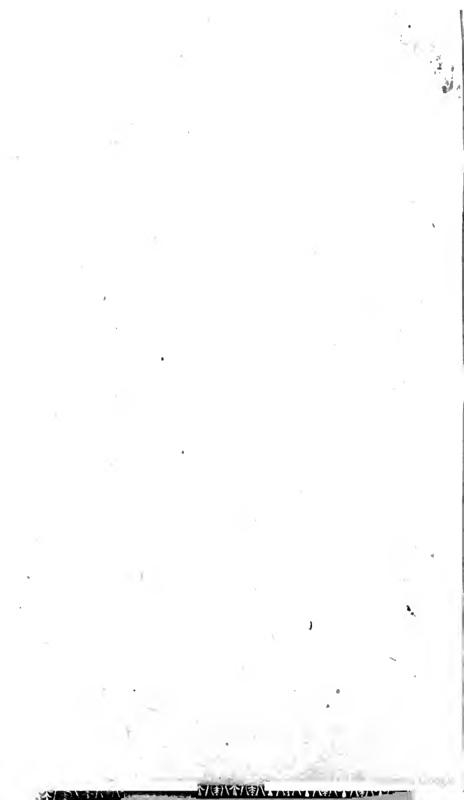
LA FONTAINE. *Fable de Philémon et Baucis.*

TOME SECOND.

A PARIS,

CHEZ LA Ve PANCKOUCKE, Imprimeur-Libraire, rue de Grenelle, No 321, faubourg Saint-Germain, en face de la rue des Sts.-Pères.

AN XI. — 1802.



THÉORIE DES JARDINS,

OU

L'ART DES JARDINS

DE LA NATURE.

CHAPITRE X.

DES BATIMENS.

Ce n'est pas des lois de la construction, qui est la science de l'architecture, qu'il s'agit dans ce chapitre; ce n'est pas non plus positivement des règles de la décoration qui en est l'art; je me propose de considérer les bâtimens de la campagne sous le rapport qu'il doit y avoir entre leur forme extérieure et leur destination, et plus particulièrement encore dans leur relation avec le site auquel on les associe.

La convenance qui, en architecture, consiste dans le parfait accord entre la

forme et le caractère d'un bâtiment et sa destination, est une partie fine et précieuse de l'art qui tient au sentiment, et dont la connaissance s'acquiert moins par l'étude des règles que par celle des mœurs, des usages du pays et du siècle où l'on vit (1). Tout bâtiment, soit à la ville, soit à la campagne, doit être assujetti aux lois de cette convenance. Mais il en est une autre qui appartient exclusivement à l'art des jardins; elle consiste dans la relation que les productions de l'architecture ont avec les scènes champêtres dans lesquelles elles figurent.

Au sein des villes, chaque bâtiment est un tout indépendant de ce qui l'avoisine; là, les maisons n'ont nulle influence les unes sur les autres; elles se touchent, mais elles s'isolent par la différence et de leur caractère et de leur décoration; à l'exception de l'alignement auquel la voie publique les soumet, l'ordonnance de leur façade, leur étendue, leur hauteur dépendent de

(1) *Voyez* les Notes à la fin du volume.

l'état, des besoins, des moyens de chaque propriétaire, et du goût de l'artiste qui les dirige. Cette contiguité d'habitations réunies, indépendantes et de différens caractères, constitue la ville; celle où toutes les maisons seraient uniformes ressemblerait moins à une ville qu'à un bâtiment immense et unique; et quelque belle, quelqu'agréable qu'en fût la décoration, cette uniformité en rendrait l'aspect triste, insipide, et le séjour ennuyeux. Il arrive bien quelquefois qu'on assujettit à cette uniformité une place, même quelques rues; mais une uniformité générale n'est heureusement pas praticable dans une ville de quelqu'importance; la différence d'état et de fortune des particuliers en met nécessairement dans leur habitation. Et puis, les monumens élevés à la gloire d'une cité, ou construits pour son utilité, sont autant de causes qui différencient la forme des bâtimens, en varient le genre, le caractère, et donnent, si je puis m'exprimer ainsi, à chaque quartier, à chaque rue, sa physionomie parti-

culière. Ici des quais, là des places, de tout côté des rues dirigées en tout sens, d'inégale longueur, plus ou moins larges, croisées par d'autres plus ou moins étroites, où le plus souvent les maisons les plus élégantes, les édifices même les plus somptueux se trouvent immédiatement à côté des maisons les plus simples et les plus modestes, et tout cela sans qu'il existe ni entente, ni rapport entre eux.

Hors des villes il n'en est pas de même. La plupart des bâtimens répandus dans la campagne sont communément isolés, et souvent à de grandes distances les uns des autres; indépendamment de la relation qui doit exister entre leur forme extérieure et leur destination, ils en ont une autre très-réelle et très-importante entre leur caractère et celui du site sur lequel ils sont placés. C'est sous ce dernier point de vue, auquel on ne fait pas assez d'attention, que je vais d'abord les présenter, parce que c'est sous ce rapport que l'artiste jardinier doit particulièrement les envi-

sager. Cette convenance entre le site et les bâtimens n'est pas la partie de l'art la plus aisée; elle suppose du goût et un tact délicat. C'est à l'architecte sans doute à projeter les constructions, lorsque l'artiste qui dirige les jardins n'a pas le talent de le faire; mais l'architecte doit dans sa composition saisir les vues du jardinier, et s'y assujettir pour l'espèce, la place, le nombre des bâtimens, ainsi que pour le style et l'effet extérieur, afin de les faire concourir avec la scène où ils doivent jouer un rôle, et par leur moyen fortifier l'expression que le jardinier a en vue. Cette dernière observation est d'une importance telle, qu'elle forcera souvent l'architecte à sacrifier à l'effet les règles précises de la décoration. Les bâtimens considérés sous le rapport qu'ils ont avec le site, sont à l'art des jardins ce que les fabriques sont à celui de la peinture; aussi, dans les deux arts, appelle-t-on *fabrique* toutes les constructions que l'imagination de l'artiste ajoute aux scènes de la Nature pour les caractériser,

ou pour les embellir. Si l'architecture s'empare de la décoration des bâtimens champêtres, envisagée sous ce nouveau point de vue, ce sera une branche de plus ajoutée à cet art précieux, qui suppose déjà tant de connaissances et de goût, et dont les productions sont aussi admirables que l'objet en est utile (2).

Les bâtimens étant l'ouvrage de l'industrie humaine, ils ne sauraient être qu'un objet accessoire dans les tableaux de la Nature; on sent, d'après cette observation, que leur caractère doit être assujetti à celui de la scène dans laquelle on les place ; et de ce qu'ils ne sont pas l'ouvrage de la Nature (3), leur existence suppose un but et une intention dans celui qui les a fait élever; ce but et cette intention doivent se manifester, non-seulement par la place qu'ils occupent, mais encore par leur forme et leur caractère. Laissant à part leur utilité, qui ne sent que les bâtimens répandus dans un paysage, ou l'ornent ou le caractérisent, et concourent à fortifier son expression et

souvent à la changer en perspective? En effet, parcourez un pays, examinez un site particulier, vous trouverez que les bâtimens qui y sont répandus en modifient le caractère et influent sur les sentimens que le site nous fait éprouver. Que dans un lieu, qui, au premier aspect, vous paraît un désert, vous aperceviez seulement la pointe d'un clocher, il n'est plus à vos yeux un pays inhabité; aussitôt votre imagination le peuple. Voulez-vous rendre un site plus solitaire qu'il ne vous le paraît? placez dans le lieu le plus écarté une construction qui annonce la retraite, l'abandon ou la destruction. La vue du toît d'une simple chaumière fera acquérir à un site qui n'est que champêtre l'attrait touchant de la simplicité rustique. Le plus petit pont n'annoncera-t-il pas un chemin, un passage là où le ruisseau sur lequel le pont est jeté semblait y apporter un obstacle?

Pour rendre ces observations plus sensibles, portons nos regards sur les bâtimens le plus ordinairement répandus dans nos

campagnes. Au détour d'une longue vallée déserte, on aperçoit un assemblage de bâtimens simples, peu élevés; leurs toîts, à peu près de même hauteur et assez semblables, jouent entre les arbres dont chaque habitation est pourvue. C'est un village; l'église isolée et placée au centre, se fait remarquer par sa masse et par le clocher qui la domine. Ces habitations, modestes asyles des cultivateurs, frappent à peine le regard, qu'elles donnent du mouvement et de la vie au pays qui n'avait montré d'abord qu'une simple vallée, mais solitaire, et qu'elles ajoutent à l'impression qu'avait produite le site au premier coup-d'œil, quoiqu'elles n'aient altéré son caractère en aucune manière.

A travers les arbres inégaux d'un bois négligé qui borde une prairie, l'on entrevoit à peine quelques toîts de chaume; c'est un petit nombre de cabanes éparses qui forment un hameau; chacune de ces rustiques habitations, placée au milieu d'un verger agreste, entourée de quelques haies

ou de simples palis, est si peu aperçue que le caractère solitaire d'un site si champêtre n'en est point altéré, et sans quelques petits champs cultivés, sans quelques troupeaux répandus dans la prairie et les sons aigres de la corne-muse du berger, on ne se douterait pas que ce lieu fût habité. Voici un autre genre, un site solitaire auquel les habitations ont donné un air animé sans troubler son caractère calme et paisible.

Sur le penchant d'une colline est un antique château ; son aspect a je ne sais quoi d'austère; il est environné de masses de grands arbres au-dessus desquels la pointe de ses tours se laisse apercevoir; sa gothique décoration, la teinte brune, dont le tems l'a coloré, sa masse enfin, tout cet ensemble, par l'importance du bâtiment, par son ancienneté, imprime au site un aspect qui impose. Détruisez ce manoir, ou changez son caractère ; donnez-lui la forme d'une simple maison de campagne moderne; couvrez-le seulement d'un enduit

qui le rajeunisse, le site perdra ce qui le rendait remarquable, il fera une toute autre impression. Le romancier n'en fera plus l'asyle de son héroïne, et le conte n'y logera plus les esprits, les revenans.

Au milieu de ces terres arables qui n'ont rien d'attrayant pour l'œil, vous aimerez à rencontrer une ferme, dont les bâtimens, de diverses formes, sont entourés d'enclos et d'arbres fruitiers, à travers lesquels jouent l'inégalité des toîts, la pointe aiguë du colombier mêlée à celle des meules de blé ; cet établissement, qu'occupent des hommes laborieux, et des animaux utiles, rend le site intéressant aussitôt qu'il est aperçu; les environs, cultivés par leurs soins vigilans, en leur procurant de solides richesses, donnent un air de vie et d'abondance que n'ont ni le faste ni le luxe, qui ne supposent pas toujours l'aisance ; sans cet assemblage de bâtimens et d'êtres en mouvement, le lieu sans expression, dénué d'intérêt, attirerait à peine les regards.

Tournez vos yeux sur le charmant vallon, contemplez ses douces pentes, le tapis vert et uni qui les recouvre ; là de belles masses d'arbres rares et précieux, ingénieusement groupés, ombragent un pavillon dont l'architecture, plus élégante que riche, annonce l'asyle du goût. A travers les arbres et les arbustes fleuris, coule un ruisseau qui, dans ses flexibles détours, paraît, s'échappe, reparaît encore, et va se perdre dans un petit lac entouré de grands arbres avec lesquels se mêlent les voiles, les banderolles des barques qui voguent sur sa tranquille surface. Quelques fabriques heureusement placées, retraites simples, mais attrayantes, destinées au repos et à la rêverie, achèvent d'orner ces jardins que l'art s'est plu à parer de tout ce qu'il a de plus délicat et de ce que la Nature a de plus voluptueux. Ce frais pavillon, qui annonce la demeure d'un propriétaire ami des graces, ces retraites solitaires qui laissent espérer de paisibles jouissances, répandent sur cette composition, déjà si agréable par elle-même

autant de magie que d'intérêt. Mettez à la placede l'élégant manoir un bâtiment somptueux par sa masse et sa décoration ; substituez à ces fraîches et voluptueuses retraites, vos toîts de chaume ou vos temples superbes, et toutes vos coûteuses et fantastiques fabriques:... et quelque grace qu'aient ces jardins, ils ne seront plus l'asylò du voluptueux ni le charme de l'homme sensible, ils ne présenteront que la bizarre propriété de l'opulence sans goût.

Au pied d'une côte aride et escarpée, parsemée de bruyères et de rochers, est une usine dont un torrent favorise l'exploitation. Quelques groupes d'arbres, fruit des soins du maître, se font d'autant plus remarquer que nulle part le sol n'en produit. Cet établissement se fait apercevoir dans une de ces positions tristes et sauvages qui, sans le besoin des chûtes, n'eussent jamais été habitées. La fumée des fourneaux, le siflement des roues, le cri des machines rendent la situation plus austère encore. A l'aspect de cet établissement,

assis au milieu d'un désert, sur un sol improductif, on se sent pénétré de reconnaissance pour l'homme industrieux qui osa le former, et qui paraît ne s'être séparé de ses semblables que pour leur être plus utile. Que deviendrait le site sans l'usine? Quel intérêt procurerait-il? Exciterait-il un sentiment moral, ferait-il naître ces réflexions?

Sur un site aussi solitaire, mais plus champêtre, on rencontre une simple habitation; elle a pour avenue un sentier entre deux haies non alignées et entremêlées de quelques arbres de tems en tems émondés. Ce sentier est couvert d'un gazon fin, journellement pâturé par les troupeaux commensaux de l'habitation. Les bâtimens, que tapissent et verdissent le lierre, la vigne vierge, sont situés au bord d'une prairie bocagée d'arbres fruitiers que des pampres de vignes entrelacent. Cette prairie est rafraîchie par un ruisseau d'eau vive qu'une fontaine voisine alimente; les racines des aunes et des saules qui croissent sur ses

bords semblent n'embarrasser son cours que pour exciter un léger murmure. Le manoir, modeste mais propre, est garanti des ardeurs du midi par un groupe de gros noyers ; leur feuillage domine les toîts, leur ombre fournit une retraite aux oiseaux de la basse-cour et un abri aux bestiaux ; le mouvement des uns, le chant des autres animent les entours de l'habitation sans en troubler jamais la tranquillité. Asyle champêtre ! Séjour de l'innocence ! Quel est celui qui n'a pas quelquefois envié tes douceurs, et à qui l'aspect d'une retraite si simple, si paisible n'arracha jamais un soupir ? Cette prairie, ce verger, sans le manoir, plairait encore sans doute ; mais c'est à ce modeste bâtiment, qui suppose l'asyle d'une modeste mais heureuse famille, qu'on est redevable de ces douces émotions, de ces réflexions attendrissantes que la scène fait éprouver. Donnez de l'importance au manoir, ou substituez-lui une misérable chaumière ; mettez à la place l'habitation fastueuse du riche

ou la chaumière délabrée de l'indigent ; tout ce que ce lieu inspire, tout ce qu'il a de sentimental s'évanouira avec le modeste manoir (4).

En voilà assez, ce me semble, pour comprendre combien les fabriques ont d'influence sur les sites. D'où provient cette influence ? D'abord, de l'opposition qu'il y a entre les formes de l'architecture et celles de la Nature, opposition très-remarquable. En effet, l'une arrondit en contours libres les objets qu'elle crée, l'autre n'y veut que des lignes droites et des angles; et puis, toute construction dans un paysage étant un accident étranger à la Nature, y est nécessairement remarquée. Comme, par le besoin, par le goût et même par les fantaisies, les bâtimens tiennent à l'ordre social, et rappellent leurs inventeurs et le but qu'ils se sont proposé ; leur aspect fait naître des pensées morales et agit conséquemment sur l'imagination et le sentiment; et c'est donc de la convenance et de la disconvenance entre les tableaux

que présente la Nature et les bâtimens qu'on leur associe, que naissent les impressions que cette association fait éprouver; ce qui suppose un tact fin dans celui qui l'a conçue. Ce n'est que par la connaissance de la sensation que ces fruits de l'art produisent sur l'ame, que le jardinier acquerra le talent de les placer à propos et de leur donner la forme et le style convenables (5). Il ne construira pas un palais là où ne doit figurer qu'une simple maison de plaisance; il n'élèvera pas un hôtel pour servir d'asyle à l'habitant des champs; il ne placera pas une chaumière dans le *Jardin* proprement dit; un manoir sans caractère ni noblesse dans le *Parc;* et n'assujettira pas aux règles de l'exacte symétrie et aux riches décorations de l'architecture, les bâtimens d'une ferme, quelqu'ornée qu'on puisse la supposer.

A la campagne, les bâtimens destinés à l'habitation étant les plus remarquables, les plus apparens, et ceux dont l'influence se fait le plus fortement sentir, c'est d'eux

dont nous allons principalement et d'abord nous occuper. Avant d'asseoir le manoir, l'artiste, d'après le genre de jardin où ce bâtiment doit figurer, aura déjà arrêté le style de sa décoration; il aura même projeté d'avance les principales distributions de ses jardins pour placer le manoir dans la situation la plus convenable, et se mettre en état d'en fixer la masse, relativement à l'étendue de la scène qui lui est destinée. Cet ensemble de la masse du manoir et de celle de ses accessoires, l'accord du tout avec le tableau dans lequel il se trouve placé, ne sont pas chose indifférente. Lorsque les bâtimens présentent un trop grand développement pour la scène dans laquelle ils jouent, elle en est resserrée, écrasée; elle paraîtra vague et nue, si l'effet contraire a lieu, c'est-à-dire, lorsque ces bâtimens pèchent par un défaut opposé. Que si les besoins du propriétaire exigeaient une habitation d'une étendue plus considérable que le site ne le comporte, l'artiste se gardera,

pour obvier à cet inconvénient, d'entasser étage sur étage. Cet usage pratiqué à la ville, dans la vue de rendre l'immeuble plus fructueux, est absolument déplacé à la campagne. Un bâtiment d'habitation qui est élevé de plus de deux étages suppose une réunion considérable d'individus; un tel bâtiment annonce moins un manoir champêtre, retraite d'une famille, qu'une grande manufacture (5).

Après avoir déterminé la proportion du bâtiment d'habitation, il faut en fixer la place. Sera-ce à mi-côte, sur une éminence, ou dans un fond? Le sol sur lequel on s'asseoira sera-t-il de niveau ou en pente? Quels seront ses aspects? De quelles vues jouira-t-il? Choisira-t-on la plus vaste, la plus magnifique de celles qu'offre le pays? Vu l'opinion la plus générale à cet égard, cette dernière question étonnera plus d'un de mes lecteurs sans doute; mais je les prie de suspendre leur jugement jusqu'à ce que j'aie développé mes idées sur cet objet si essentiel, sur lequel bien des

gens de goût, séduits par une brillante perspective, se sont quelquefois mépris. La matière me semble encore toute neuve; la discussion ici ne sera donc pas déplacée.

Deux considérations, sans parler de celles relatives au climat, doivent servir de guide dans le choix de l'aspect le plus favorable que doit avoir un manoir et dans celui de sa position ; une perspective aimable et un mouvement de terrain qui soit doux ; l'un facilitant les promenades, l'autre présentant un tableau qui plaise et récrée le regard; j'ajouterai une troisième condition, la salubrité du lieu, sans laquelle la plus belle position est à fuir. Je desirerais encore que le pays où je rencontrerais tous ces avantages fût champêtre et bocagé, et tel que je fusse invité, par ses agrémens et sa variété, à le faire entrer dans les tableaux qui composent les scènes de mes jardins, à le parcourir avec intérêt. La réunion de toutes ces conditions constitue ce que j'appelle une situation desirable.

Quelque beau néanmoins que fût le

pays, je ne voudrais pas sous ma maison une vue trop étendue et trop riche; une semblable perspective étonne, elle enchante d'abord; mais à la longue le charme diminue, s'évanouit même, pour qui l'a sans cesse sous les yeux. Tel est l'effet constant du sentiment de surprise, d'admiration, qu'il n'a pour lui que le premier moment et ne renaît plus; que plus son impression est vive, moins elle est durable. Tout dire, a écrit un auteur célèbre, est le secret d'ennuyer; j'ajouterai que tout laisser voir est celui de dégoûter. Il arrive souvent d'ailleurs que, quand les vastes perspectives réunissent une grande quantité d'objets, beaucoup de détails, le tableau est confus, on ne distingue rien, aucun de ces objets si multipliés n'attache, n'intéresse; ils se préjudicient les uns les autres et ne présentent aux yeux qu'un papillotage souvent fatigant. Ces vastes perspectives sont-elles nues et sans accidens sensiblement prononcés, elles n'offrent qu'un vague aspect; l'œil regarde sans voir; il s'égare et

ne sait où se reposer. Or, dans tous les cas, une vue très-étendue, quelque riche, quelque belle qu'on la suppose, n'ayant pour elle que le premier moment, sera donc déplacée sous le manoir, d'où l'habitude de la voir la rend indifférente.

Supposons enfin que la vue, aperçue du manoir, soit plus vaste, plus riche, plus agréable que celles qu'offrent les jardins. Alors dénués de ce puissant attrait, les jardins perdront une grande partie de leurs charmes et seront négligés ; car ne présentant aux regards rien d'aussi attrayant que ce qu'offre l'aspect du manoir, on sera peu tenté de les visiter. Mais si les grandes perspectives, les grandes découvertes sont d'autant plus intéressantes qu'on les voit moins souvent et moins long-tems ; s'il est un art de les rendre plus piquantes, soit par la manière de les présenter, soit par la surprise qu'elles excitent, soit encore par les contrastes qui les font valoir ; si l'attrait de la curiosité engage à les aller chercher ; si l'on a la liberté de cesser de

les voir avant qu'elles lassent, qu'elles deviennent fastidieuses; s'il est un moyen de prévenir la satiété qu'amène nécessairement une jouissance non interrompue et trop facile; si enfin un magnifique tableau, une vaste perspective devient le motif d'une promenade, le but d'une course, le dédommagement de la légère fatigue qu'elle aura occasionnée; ce n'est donc pas sous les yeux du manoir, d'où elle perdrait tous ces avantages, qu'elle sera le plus convenablement placée.

Je choisirais encore moins une vue trop resserrée, un site dont le peu d'étendue se refuserait à la composition d'un tableau. Je ne recommanderai pas de fuir une vue aride, un site trop sauvage; ces aspects sont trop tristes et trop affligeans: dans aucun cas l'aridité ne saurait plaire; il n'y a d'aimable, sous les yeux d'un manoir, il n'y a de flatteur pour l'œil, que les sites frais, bocagés et verdoyans qui supposent un sol fertile; j'éviterais surtout de placer mon manoir dans un lieu aqua-

tique, et trop voisin des eaux stagnantes; l'aspect en est aussi repoussant que la situation en est insalubre (6).

Si j'avais la liberté du choix, je ne porterais pas non plus mon établissement sur un terrain trop tourmenté; et surtout je ne l'établirais pas à la cîme et sur le bord d'une côte rapide. Ces situations ont de grands désagrémens; les pieds ne s'exercent qu'avec fatigue, la vue en est étendue et variée à la vérité, mais elle est trop plongeante. L'œil ne suit pas une pente d'une forte déclivité, il saute par dessus, se porte au loin, ne s'attache qu'aux objets qui sont à peu près à son niveau, et l'intervalle négligé n'est plus qu'un creux perdu pour lui, effet qui, pour ainsi dire, détache le bâtiment du site dans lequel il est placé. Les tableaux, dans de telles positions, loin de faire partie de l'ensemble, ne paraissent être que des objets accessoires.

Enfin la situation du manoir au milieu d'une plaine sans bornes est presque toujours sans attrait. Une grande plaine, par

son uniformité, ne présente qu'une froide égalité, qu'une constante monotonie ; c'est une étendue immense, mais on l'embrasse d'un coup d'œil ; presque tous les détails qui y pourraient jeter de la variété sont perdus pour l'agrément, parce que le plus petit obstacle vertical voile de grandes surfaces. La plaine ne serait donc pas encore le site que je choisirais pour y placer mon manoir ; je lui préférerais même un vallon resserré ; il me présenterait au moins quelques accidens, et me fournirait quelques ressources ; j'aurais l'espoir d'y rencontrer des eaux vives, une végétation vigoureuse, du mouvement dans le terrain ; tout cela peut du moins indemniser de la privation d'une vue étendue, refusée à de semblables situations.

Les côtes trop rapides, les plaines trop vastes, les vallons trop resserrés ayant plus d'inconvéniens que d'avantages pour l'établissement d'un manoir, je donnerais donc la préférence aux situations à mi-côte et aux larges vallées. Là je jouirais d'une vue

familière dont toutes les scènes seraient à la portée de l'œil; là le tableau, ni trop étendu ni trop étroit, paraîtrait par la proportion de son cadre, faire partie de mon patrimoine; cet air de propriété serait un intérêt de plus ajouté à ma jouissance. Je trouverais dans la douceur du mouvement du terrain, de faciles promenades; les accidens auxquels ces mouvemens donnent lieu, me composeraient un paysage varié et d'intéressantes perspectives. C'est dans les situations de ce genre qu'on rencontre les eaux sous toutes sortes de formes, et je n'aurais point à en craindre les malignes influences, parce que je peux, au moyen des pentes du terrain, les diriger d'après les règles indiquées par la salubrité, et au gré de mes plaisirs. C'est dans des situations semblables que les côteaux se combinent agréablement avec les vallons, les bois avec les prairies; et que de ce mélange naissent les effets les plus champêtres et les accidens les plus aimables. C'est là encore que le jeu du terrain, par la dou-

ceur de ses pentes, m'offrira de faciles promenades, et que je peux choisir l'exposition la plus favorable au moment qu'il me plaît de me livrer à cet agréable et utile exercice. C'est dans de telles positions enfin, que l'air, ni trop vif ni trop épais, entretient les forces et la santé de l'habitant fortuné qui le respire. Si de tels accidens et de tels avantages n'excitent ni surprise ni admiration, ils plairont du moins, dans tous les tems et à tous, ils attacheront par leur charme et leur variété, et probablement ils ne lasseront jamais.

Il y a tant de variété dans les sites; les aspects sont modifiés sous tant de formes, qu'il est difficile d'en rencontrer qui réunissent toutes les propriétés desirées pour l'établissement d'un manoir. Presque tous sont, dans leur composition, un mêlange d'accidens plus ou moins favorables; c'est à profiter de ce qu'ils offrent d'agréable; c'est à corriger, mitiger ce qu'ils ont de vicieux que doit s'attacher l'artiste jardinier. Le site dont j'ai fait la peinture n'est

sans doute qu'un tableau d'imagination ; mais il n'est pas si idéal qu'on ne puisse en rencontrer qui lui ressemblent. La France, ce beau et riche pays, qui réunit à des mouvemens de terrain très-variés un climat si heureux, offre à ceux qui savent voir et peuvent choisir une abondance de sites délicieux, de riches positions, et des situations saines et agréables.

Le manoir est placé, sa masse est déterminée ; mais sous quelle forme doit-il se présenter ? Quel sera son style ? On sent, d'après les principes établis dans cette théorie, que le caractère du manoir doit être relatif au genre du jardin dans lequel il figure. Mais le genre de jardin étant ordonné par la nature du site, avant que de déterminer le caractère du manoir qui convient à chacun, remettons sous les yeux les caractères principaux des sites qui conviennent aux divers genres de jardins. Pour le jardin que j'ai appelé le *Pays*, il faut une vue variée dans ses accidens, meublée et enrichie d'effets pittoresques. Le site du *Pays*,

donné par la Nature et par la disposition du terrain, ne se fait pas, on le choisit. Pour le *Parc*, le site n'exige pas une aussi grande variété dans le tableau; mais il doit présenter, dans son ensemble, de grandes parties correspondantes au manoir; cette correspondance annonce la propriété, un des caractères qui lui est essentiel et qui le distingue du *Pays*. Le *Jardin* proprement dit, encore moins étendu, se plie aisément aux formes qui lui conviennent; son tableau, renfermé dans un cadre étroit, dépend, dans ses effets, du génie et du goût du compositeur; il consiste dans la combinaison bien entendue des bocages, des gazons, des eaux, associés à un terrain peu tourmenté. Quant à la *Ferme*, l'étendue de son site n'a pas de bornes fixes; son verger, ses enclos, la nature de ses cultures forment ses tableaux; si d'autres accidens, provenant de sa position, se mêlent à cet ensemble, ils seront un agrément de plus, dont ce genre de jardin fait son profit, mais qu'il ne recherche pas.

D'après ces observations sur les genres de jardins, on peut déterminer le caractère du manoir qui convient à chacun d'eux. Autrefois il fallait au *Parc* un château ; ce genre de bâtiment avait reçu son caractère de notre antique constitution ; il devait son origine et sa forme à ces tems malheureux où, dans un état de guerre perpétuelle, la force faisait le droit. Un homme assez puissant pour attaquer, cherchait aussi à se défendre contre les surprises de ses pareils ; il construisait une place forte pour sa sureté et afin de se mettre à l'abri des incursions de l'ennemi ; c'était communément sur des hauteurs qu'il plaçait son établissement, ou s'il était obligé de s'asseoir dans des lieux bas, il l'enfermait au milieu des eaux. De là ces vastes enceintes de murs épais et élevés, ces immenses fossés, ces ponts-levis, ces tours à meurtrières : monumens de notre ancienne barbarie. Aujourd'hui le *Parc* n'admet qu'un manoir dont la masse, les formes, la décoration doivent annoncer l'asyle champêtre d'un

propriétaire opulent qui vient s'y délasser des fatigues de la ville et goûter en paix les douceurs de la retraite et les agrémens de la campagne. Ah ! si jamais un goût personnel, l'usage ou d'autres motifs engageaient les riches à habiter plus longtems leur campagne, moins jaloux d'accumuler, par des voies pénibles et dangereuses, des richesses et des emplois qui peuvent leur échapper, ils féconderaient par leur fortune et vivifieraient par leur présence l'agriculture, le plus utile des arts, ils acquerraient des biens plus précieux et plus solides, ceux qu'on obtient en faisant des heureux. La saine philosophie, j'entends celle qui apprend à vivre heureux en faisant le bonheur des autres ; la saine philosophie, celle qui épure les mœurs en répandant la lumière, rapproche l'homme de l'homme sans préjudicier à l'ordre social. C'est surtout en vivant aux champs que le riche met en pratique les doux et sublimes préceptes de l'humanité ; c'est là qu'il devient compâtissant et vrai-

ment utile à ses semblables ; là, mieux éclairé sur leurs besoins, il soulage fructueusement leur misère, et ne leur tend jamais en vain une main secourable ; là, heureux du bonheur qu'il lui procure, il va chercher l'indigent qu'à la ville il eût négligé. Dans cette relation de bienfaits d'un côté, et de reconnaissance de l'autre, le cœur, perpétuellement exercé, devient nécessairement humain, sensible et bon. C'est ainsi que le puissant, que le riche obtiendra une supériorité plus justement acquise, plus flatteuse, plus respectée que celle qu'il tire de l'éclat de son faste et de son opulence. Je demande grace pour cet écart, et je reviens au manoir du *Parc*. Quoique ce genre de bâtiment soit susceptible de décoration, et qu'il soit, de tous les manoirs de la campagne, celui qui suppose le plus de somptuosité, puisqu'il annonce des moyens dans le possesseur, il ne doit cependant jamais paraître sous la forme et avec le caractère affectés aux bâtimens de la ville ; il ne sera ni un palais ni un

hôtel(7); il se montrera encore moins sous ces formes austères des châteaux antiques et menaçans; ce n'est que par le jeu et l'élégance de ses masses, par la grace de la bonne architecture, qu'il pourra s'allier au jardin du *Parc*, et non par la magnificence et le luxe d'une architecture fastueuse.

Le manoir destiné au *Jardin* proprement dit, ne saurait être qu'une maison de plaisance, qu'un pavillon d'une médiocre étendue; parce que cette sorte de manoir n'est, pour le propriétaire, qu'un asyle momentané. C'est pour lui qu'il faut réserver l'élégance et la légéreté des formes, et ce que les enduits ont de plus frais et de plus riant. C'est pour ce genre que la noblesse doit être sacrifiée aux graces et la somptuosité à la délicatesse; il importe surtout de bien proportionner sa masse à l'étendue du jardin. Le bâtiment et le jardin dont il fait partie, étant d'ordinaire peu éloignés de la ville, n'ont pour objet que de procurer au propriétaire une

jouissance de quelques jours dans la belle saison. Sans ce point de vue, ni l'un ni l'autre n'exigent une grande étendue.

Les bâtimens de la *Ferme* sont chez nous si négligés, que quoique les établissemens de ce genre soient très-multipliés, je ne connais pas en France un seul exemple à citer. L'objet auquel ils sont appliqués et leur simplicité les ont, sans doute, fait négliger; ils ont été dédaignés par les gens de l'art; ils sont cependant susceptibles et de goût et de graces. Chaque bâtiment ayant un objet particulier, doit avoir sa forme particulière, et dans leur ensemble les bâtimens peuvent produire une composition générale très-agréable. Non-seulement chaque bâtiment particulier doit avoir son caractère propre, mais son style doit être celui de la simplicité; le charme d'une ferme est sa fraîcheur et sa propreté, et l'heureuse disposition de toutes les constructions qui entrent dans la composition de cet établissement.

Quant au manoir du *Pays*, j'ai déjà dit

qu'il n'est qu'un accident particulier dans l'ensemble général ; il peut se montrer sous toutes les formes analogues au site où il est placé, et si le *Pays* est tel, qu'il ne comporte qu'une chaumière pour manoir, ne construisez qu'une chaumière. Eh quoi! une chaumière pour manoir! Oui, une chaumière ; le *Pays* n'est pas le jardin du voluptueux sibarite, il est celui de l'homme de goût, aux yeux de qui la convenance est préférable à l'étalage d'un luxe déplacé.

Le manoir est le principal, et non le seul bâtiment admis dans les jardins ; mais il est le seul qui doive toujours y être le plus en évidence. Quelques-uns ont pour objet l'effet, d'autres le besoin ; ce dernier motif même ne suffit pas pour les faire entrer dans la composition. Mais il serait mieux que tous ceux qui se montrent dussent leur existence à ce double motif. Il est rare que les constructions qui n'ont pas un but réel, ou du moins apparent d'utilité, que celles qui ne sont positivement que pour orner

une scène, l'embellissent réellement; quelqu'agréables, quelque bien situées que soient les fabriques, si une sorte de nécessité ou une convenance bien prononcée ne les justifie, elles déplaisent par cela seul qu'elles montrent trop évidemment l'intention de plaire; et lors même que le besoin les a créées, elles ne sont des accidens heureux que placées convenablement, à propos, sans affectation ni confusion, que lorsque la scène où elles figurent en reçoit plus de charme et plus d'expression. L'abus de cette facile ressource, bien loin de contribuer à l'agrément d'un jardin, ne produit guère d'autre effet que de rappeler la fortune du propriétaire qui a fait les frais de tant d'étalage, et de manifester l'insuffisance des talens de l'artiste qui y a eu recours. Qu'y a-t-il en effet d'intéressant dans cette collection confuse de constructions, dans ces fabriques d'ostentation dont quelques jardins fourmillent, dans ces prétendus monumens qui n'ont ni la proportion ni l'expression de leur modèle, qui en sont

à peine l'informe esquisse? Qu'y a-t-il surtout de plus déraisonnable, de plus insignifiant, de plus opposé à la vraisemblance, que cette association de tous les genres, anciens et modernes, grecs et gothiques, égyptiens ou chinois, et tout cela rassemblé dans un jardin souvent d'une étendue médiocre? Comment oser réunir, sans révolter le sens commun, les quatre parties du monde dans un petit espace et tous les siècles dans le même tems? Un pont ne peut-il être agréable s'il n'est paré des ornemens chinois? Un reposoir ne doit-il se montrer que sous les formes gothiques? Un asyle n'est-il invitant, s'il ne ressemble à un temple, à un hermitage, ou à la chaumière de l'indigent? Pourquoi faut-il qu'une grange paraisse sous l'extérieur d'une église antique, que le manoir de la ferme soit masqué sous les dehors d'un vieux château, et celui du maître sous celui d'une colonne ruinée, que la laiterie enfin ait l'air d'une chapelle? N'est-ce pas là se jouer de la convenance, la première et la plus sévère des règles de

l'architecture? Cette confusion de tous les genres, de tous les caractères, enfant de la fantaisie, production d'une imagination mal ordonnée, ne peut s'excuser dans aucun cas. L'artiste judicieux, celui que le goût dirige, se refusera constamment à des productions si licencieuses; mais qu'il craigne, d'autre part, de s'assujettir trop scrupuleusement aux règles de l'école et de donner à ses compositions un caractère froid et sévère qui s'accorde rarement avec les graces champêtres. Que sous ce prétexte cependant il ne néglige pas les principes de l'art jusqu'à s'abandonner au délire d'une imagination effrénée. Si pour justifier ces productions barbares, ces compositions monstrueuses que l'art condamne et que le goût repousse, l'on se prévalait de ce que j'ai dit plus haut, « que souvent les règles de l'architecture doivent se prêter à l'effet » ce serait m'avoir bien mal entendu.

Non-seulement le goût et le raisonnement doivent nous guider dans la composition des fabriques et la forme des bâtimens,

ils doivent encore déterminer la place qui leur convient ; l'artiste qui les consulte ne se permettra pas de bâtir un pont dans un jardin sans ruisseau ni rivière ; il n'élèvera pas une butte méthodiquement arrondie au milieu d'un gazon, ou sur le penchant d'une colline pour y placer une fabrique plus en évidence ; il ne tentera pas de construire une tour ruinée ni d'entasser des rochers sur le bord d'un ruisseau qui orne un jardin frais et riant ; il se gardera d'élever une pyramide égyptienne au centre d'un bocage consacré aux fleurs et aux graces du printems ; il ne placera point enfin un hameau, assemblage de bâtimens rustiques, asyle de l'indigence, dans un jardin où sont réunies les plus élégantes productions de la Nature, et souvent les richesses de l'art ; par ces incohérences on croit produire des contrastes ; mais des contrastes ne sont pas des contradictions ; si par de tels moyens on a le projet de faire illusion, cet artifice mal-adroit surprendra quelquefois, mais ne trompera personne.

Le *Pays*, celui de tous les genres de jardins qui se prête à la plus grande variété, à toutes les combinaisons de l'art et de la Nature, n'admettra jamais de licences si contraires à la vraisemblance. Si le *Pays* est champêtre, il ne comportera que les bâtimens, que les fabriques ordinairement répandues dans les campagnes, que des bâtimens simples ou rustiques; s'il est riche et peuplé, il admettra des villages, des fermes, des maisons de campagne; s'il est désert, il se permettra tout au plus quelques ruines, vestiges de son ancien état; mais elles ne seront pas un monceau informe de décombres entassés; elles n'enrichiront le site et n'y jetteront de l'intérêt qu'autant qu'elles seront imposantes par leur grandeur et leur masse; elles ne captiveront les regards qu'autant qu'elles offriront un aspect pittoresque; elles n'attacheront qu'autant qu'elles rappelleront un fait, un monument consacré par l'histoire, ou par la tradition; qu'autant que, vénérables par leur antiquité, les parties encore existantes

feront reconnaître, sans un pénible effort, la forme générale et la destination du monument dont elles ne sont que les restes; qu'autant enfin que les arbres qui croissent sur les fondemens, que le lierre qui tapisse les murs, que la mousse et les herbes qui les recouvrent, que la teinte que le tems imprime sur la pierre, que tout cela atteste leur vétusté. Si telles sont les conditions qui rendent les fabriques de ce genre dignes de nos regards et de notre attention, qui osera tenter d'en construire, et se flatter d'un succès qu'on n'obtient que par la plus parfaite illusion?

D'après tout ce que je viens de dire, on me dispensera sans doute de m'étendre sur toutes les sortes de bâtimens qui peuvent s'associer aux jardins; de passer en revue toutes les fabriques qu'ils admettent; d'en faire l'application à tous les cas, à toutes les circonstances; d'entrer dans les détails des asyles, des retraites, des reposoirs; de déterminer les formes qu'il convient de donner aux barrières, aux palis,

relativement à leur objet et aux circonstances ; enfin de dénombrer les constructions que l'industrie humaine a imaginées pour ses besoins ; de décrire toutes les sortes de ponts et leur caractère relativement au site, de parler de l'accord qui doit exister entre leur largeur et celle de la rivière qu'ils croisent, et entre leur hauteur et celle du rivage qui leur sert de point d'appui. Toutes ces constructions, susceptibles d'observations fines et délicates, seraient, elles seules, la matière d'un ample volume, encore n'aurais-je pas tout dit. Mais dans une théorie, il suffit d'éveiller le goût et d'échauffer le sentiment ; il suffit, pour atteindre au but que je me suis proposé, d'avoir démontré que les constructions et les fabriques sont soumises aux règles du goût et du raisonnement, que ce sont ces règles et non le caprice ni la fantaisie qui doivent diriger l'artiste ; que dans tous les cas il faut observer la convenance ; que c'est y manquer essentiellement que, de masquer les bâtimens sous

des formes étrangères à leur objet et à leur destination ; que, d'élever à la campagne des bâtimens fastueux et magnifiques sans des motifs bien raisonnés, c'est contrarier et faire fuir les graces champêtres qui ne se plaisent que dans la simplicité; que toutes constructions, fruit du besoin et de l'invention, n'étant que des accidens étrangers à la Nature, ils lui répugnent quand ils sont inutiles ; et qu'enfin, tout bâtiment, toute fabrique n'étant qu'accessoires dans les paysages, doivent se conformer au site et non le site aux bâtimens.

Mais où donc mettra-t-on les temples, les bâtimens gothiques chinois, où placer les tombeaux, les cimetières, les vers, les inscriptions? Faut-il abandonner les emblêmes, les allégories? Les jardins qui ont l'agrément pour objet, ne sont-ils pas faits pour réaliser ces images que la poësie a enfantées, ces évènemens que la Mythologie, que la Fable nous ont transmis? Que le lecteur me permette de suspendre ma réponse à toutes ces questions, elle trou-

vera sa place dans le dernier chapitre de fantaisie, que j'appelle jardins *de genre*, où je passe en revue ces productions, fruit d'un goût personnel, d'une imagination sans règle, ou d'une imitation sans raisonnement.

CHAPITRE XI.

DU PAYS.

DESCRIPTION d'Ermenonville et de Launay (1).

LE jardin que j'ai nommé le *Pays*, suppose, pour le composer avec succès, une grande conception, et des talens supérieurs pour l'exécuter. Il est à l'art des jardins ce que le poëme épique est à celui de la poësie. L'artiste qui se livre de préférence à ce genre est autant au-dessus de celui qui s'attache aux trois autres, que le peintre d'histoire est au-dessus du peintre de genre.

J'ai déjà fait observer que le caractère du *Pays* est la variété. Ce genre de jardin peut présenter en effet tous les tableaux qu'offre la Nature ; il en admet tous les accidens ; il se prête à ce beau désordre qui la caractérise ; comme elle, il se plaît dans les contrastes ; comme elle, il est susceptible d'une infinité de modifications et de combinaisons ; ouvert ou resserré, montueux ou de niveau, sec ou aquatique, désert ou peuplé, le pays est frais et riant, ou sombre et aride ; grand et imposant, ou simple et naïf ; inculte et pauvre, ou productif et riche. C'est de ces qualités qu'il tire son caractère, et, selon celui qui prédomine, le *Pays* sera champêtre, cultivé ou sauvage ; ce qui forme ses principales divisions.

Le pays champêtre peut être plus ou moins agreste, mais il suppose toujours de la fraîcheur et de la simplicité dans ses tableaux ; ses accidens n'ont rien de surprenant ni d'extraordinaire, ses pentes sont peu tourmentées, sa verdure est

riante et animée, ses eaux coulent sans violence, mais non pas toujours sans activité; ce genre aime les vallées couvertes de prairies et les côteaux ombragés, il se plaît parmi les saules et les peupliers, les arbres gais et légers. Il exige peu de fabriques, celles qu'il adopte le plus volontiers sont les hameaux, les chaumières, les cabanes, enfin les manoirs simples et dispersés. Le *Pays* champêtre est le plus aimable des trois; personne n'est insensible à ses charmes; la douceur de ses effets, la fraîcheur et la simplicité de ses graces plaisent généralement.

La culture, les champs, les fermes, les villages constituent le pays cultivé; ses côteaux sont couverts de vignes et d'arbres fruitiers; ses plaines sont des guérets chargés de riches moissons; ses vallées des herbages remplis de bestiaux; ses eaux sont ou stagnantes ou coulent en ruisseaux, en rivières tranquilles qui portent la fertilité et animent la végétation; enfin son aspect riche et peuplé offre de tout côté

les fruits du travail, de l'activité et de l'industrie, c'est l'heureux séjour de l'homme.

Le pays sauvage se reconnaît à ses sites tourmentés, à ses vallées sinueuses et profondes, à ses hautes montagnes hérissées de rochers et fréquemment entre-coupées de gorges et de ravins ; il a des bois touffus et sombres, d'antiques forêts ; son sol est aride, couvert de sables stériles qui ne produisent que des bruyères ou se couvrent de mousse ; ses eaux sont des torrens furieux, des cascades bruyantes, des lacs immenses, des fleuves errans et souvent débordés, des marais incultes ; ses principales fabriques ne présentent que de pauvres et rustiques habitations, quelques forges noires et enfumées, de vieux châteaux abandonnés, d'anciennes tours ruinées, d'antiques monumens dont il ne reste que des vestiges. De tous les genres, il est le plus riche en variété et le plus vigoureux en expression.

Tous ces caractères principaux du pays sont plus ou moins énergiques, plus ou

moins accentués, et peuvent se modifier les uns par les autres ; dans leur mélange ils produisent quelquefois des caractères nouveaux, et présentent des expressions différentes.

J'ai dit qu'on ne fait pas le pays; mais on peut le perfectionner. C'est la Nature qui en ordonne les traits principaux ; elle doit en avoir ébauché les grandes masses. Tout l'art consiste à savoir en saisir l'ensemble, à fortifier les effets qui lui donnent son expression, à faire évanouir ceux qui l'affaiblissent ; si l'artiste ose y ajouter des accidens, il ne se permettra que ceux que, dans sa marche, la Nature aurait pu produire en pareille circonstance ; ils seront proportionnés au site et analogues aux scènes ; il rejettera, sans hésiter, tout ce qui pourrait altérer ou contrarier le caractère général.

Ermenonville présente un pays champêtre d'une part et sauvage de l'autre. La fraîche vallée, le ruisseau qui l'arrose, les côteaux qui la renferment et la dessinent,

les plantations qui l'ombragent, les prairies qui la verdissent forment l'aspect des deux faces principales du manoir. Tout cet ensemble compose un pays véritablement champêtre. Sur le côté, une vaste forêt, le jeu tourmenté des côtes, des ravins creux et des sables arides, l'espèce d'arbres qu'ils produisent, des bruyères, des rochers, un sombre lac, offrent aux yeux un pays fort sauvage.

La vallée du côté du nord, aujourd'hui si fraîche et si champêtre, n'était autrefois qu'un marais impraticable et d'un aspect repoussant; son sol tourbeux, imbibé de mille sources souterraines était fangeux et mobile; quatre ou cinq grands canaux qui le coupaient en divers sens n'avaient pu le dessécher; ils augmentaient encore la masse de vapeurs mal-saines qui, dans toutes les saisons, s'élevaient soir et matin. Des plantations alignées à droite et à gauche déguisaient le mouvement du terrain, et en voilaient si exactement la marche, que le site qui est une assez large vallée bordée

de côteaux très-accentués, ne laissait voir qu'une espèce de plaine maussade et sans accident ; un ruisseau enfoncé dans la profondeur de ses rives échappait au regard ; les côteaux variés par des vallons secondaires qui les entrecoupent, une belle forêt très-voisine, tout cela était ignoré et avait été sacrifié à un parterre marécageux, enfermé entre deux labyrinthes de charmille, si humides qu'ils repoussaient ceux qui voulaient en approcher.

Tel était l'aspect vu de la principale face de la maison (2) ; la face opposée avait pour perspective une cour entourée des bâtimens de dépendance qui attristaient les regards ; une lourde et antique porte donnait sur une rue enfermée entre des murs ; cette rue, l'égoût du pays, faisait la communication du village à un hameau, et servait d'avenue au manoir ; au-delà, un potager aquatique, entouré de hautes murailles, était terminé par une chaussée revêtue de pierres et destinée, à soutenir les eaux d'un étang ; le double rang de

tilleuls élevés sur cette chaussée rétrécissait le ciel, coupait le tableau et privait l'œil du spectacle de deux côteaux couverts de bois.

Ainsi, de tous les côtés, les mouvemens du terrain étaient ou voilés ou dénaturés; la vue resserrée, les aspects intéressans obstrués, chaque partie sans liaison, sans rapport, ne présentait ni expression ni caractère; et d'un site que la Nature avait fait agréable, il ne résultait qu'un lieu si repoussant, qu'au premier coup-d'œil il paraissait intraitable. Tel était Ermenonville quand il fut confié à mes soins.

Aujourd'hui tout est changé; le site du côté du nord, naturellement bien dessiné, n'attendait pour se montrer que la destruction de plantations mal-adroitement placées. Les arbres abattus et les obstacles détruits ont découvert une scène d'une belle composition; une vallée fraîche et riante a pris la place d'une plaine froide et monotone; les marais desséchés sont devenus de bonnes et d'agréables prairies;

une charmante rivière a été substituée aux fétides et tristes canaux. Le tableau est terminé par une montagne, surmontée d'un village, au-dessus duquel s'élève encore la tour de mont Episoi à demi ruinée. Cet accident en fait le lointain et paraît, à raison de son éloignement, toujours coloré de ces tons bleuâtres et vaporeux qui lient, d'une manière si douce, le ciel et l'horizon.

Au midi, les murs de clôture et la gothique porte détruits, laissent apercevoir une autre composition. Quoique cette partie soit de la même vallée, elle est toute différente de l'autre, et n'en est pas moins agréable. La rivière prend sa source de ce côté, traverse et arrose une prairie qui occupe la place de l'ancien potager; sur la droite du ruisseau, cette prairie, en s'élevant sous la forme de pelouse, va se réunir à la forêt, et se perdre sous une futaie de beaux arbres suspendus sur une côte qui se précipite. Sur la gauche, cette même prairie est bornée par des massifs d'arbres

et d'arbrisseaux agréables par leurs dispositions et par l'ombrage qu'ils donnent. Enfin la ligne sèche et roide du mur de la chaussée qui soutient les eaux de l'étang, a été déguisée par un mouvement de terre combiné avec le jeu des plantations de la droite et de la gauche, de manière à procurer à ce ressaut un effet naturel; et si ce ressaut voile encore la fuite de la vallée, du moins il la laisse soupçonner.

Cette chaussée, déguisée par la forme qu'on lui a donnée, produit un accident d'autant plus naturel, que la chaussée se trouve placée positivement à l'endroit où les deux côtes, par la saillie qu'elles font, semblent vouloir se rapprocher l'une de l'autre. Une cascade perpétuelle produite par le trop-plein de l'étang, justifie encore ce ressaut et anime en même tems la scène par son éclat, son mouvement, et son bruit. Cette perspective moins étendue, mais aussi champêtre que celle du Nord, ne lui ressemble cependant en aucune manière; le site est plus res-

serré, les effets sont plus rapprochés, les objets plus réunis, les côtes plus prononcées ; c'est surtout lorsque le soleil entre dans sa carrière, et au moment où il va la terminer, que les yeux se plaisent à contempler ce tableau, comme ils aiment à s'égarer tous les instans de la journée dans la vallée du nord.

Avant de parcourir la partie sauvage de ces jardins, peut-être le développement de certains détails sur la composition des deux tableaux dont je viens de crayonner les traits principaux, donnera-t-il occasion de faire d'utiles remarques: Retournons dans la vallée du midi ; des deux côtes qui forment de chaque côté le cadre du tableau, celle de la droite, élevée et assez rapide, paraît, par l'effet de la perspective, s'abaisser à mesure qu'elle fuit ; les arbres hauts et touffus qui la couronnent dessinent dans le ciel une ligne qui indique la marche et fait sentir la continuation de la vallée bien au-delà du point où l'œil la perd de vue. Je ferai remarquer, d'après

cette observation, que les effets de ce genre, qui tiennent à l'illusion des yeux, sont un moyen dont l'artiste se sert pour étendre ou resserrer une perspective, sans augmenter ni diminuer le champ qu'elle renferme, et pour lui donner la proportion qui lui convient. La côte opposée plus uniforme, d'une pente moins rapide, s'incline jusqu'à l'étang dans lequel elle va se perdre. Depuis le haut jusqu'au bas, cette côte est couverte d'une pelouse fine dont la verdure est entretenue par l'ombre de quelques superbes noyers qui la bocagent ; enfin l'étang, dont on voyait l'extrêmité, va se perdre à présent dans les détours des deux côtes ; depuis qu'on n'en aperçoit plus les bornes, il peut passer pour un lac.

Après avoir embelli la prairie au-dessous de la chaussée, la rivière, qui tire son origine de la cascade, passe sous le pont du chemin et va se jeter dans les fossés qui enveloppent le bâtiment principal, et au-devant duquel elle produit un bassin d'une forme irrégulière. Cette pièce d'eau

est encadrée d'un gazon qui se lie et fait portion de la prairie qui recouvre et verdit toute la vallée du nord. Deux ponts de bois traversent le bassin, et sont la communication entre le manoir et les jardins. De ce bassin les eaux se précipitent et vont former la rivière qui fuit à travers la vallée du nord ; dans sa course quelques îles la divisent en plusieurs bras et varient sa marche et ses accidens, et en justifient les détours. On a profité de la différence du niveau de la pièce d'eau à celui de la rivière pour construire une écluse qui fait passer les barques de l'une à l'autre. Cette manœuvre, qui peut intéresser la curiosité, permet de s'embarquer au pied même du manoir, où pour cet effet on a pratiqué un port.

Au bout du pont de la gauche on se trouve sous une masse de hauts peupliers d'Italie ; quoique très-élevés et assez touffus, l'ombre dont ils couvrent les gazons sur lesquels ils sont plantés n'en altère pas la verdure ; au-delà et au travers de plusieurs groupes d'arbres, on aperçoit les bâtimens

d'un moulin et le clocher de l'abbaye de Chaslis.

A une certaine distance, on rencontre un fort massif d'aunes, qui ombragent un petit ruisseau formé par une source particulière; ce massif, très-remarquable par le nombre et la hauteur des arbres, et surtout par le ton brun de leurs feuilles, est à tous égards un accident heureux; placé presque au milieu de la vallée, il la partage en deux parties; sans cet accident cette vallée, par la marche des côtes qui s'écartent tout à coup, eût paru trop lâche et son caractère en eût été affaibli: il n'est pas jusqu'à la place où se trouve ce massif qui ne contribue à donner plus de grace à cette vallée par la légère sinuosité qu'il procure à sa marche. En la dirigeant sur la gauche, le bassin de la source, les eaux vives et limpides du petit ruisseau qu'elle produit et le groupe d'arbres qui l'ombrage, forment eux-mêmes, comme site particulier, une scène qui, par sa composition, est très-agréable. Le prome-

neur ne rencontre pas ce lieu frais et solitaire sans s'y arrêter; là, il oublie volontiers un moment les beautés d'ensemble des jardins qu'il a perdus de vue.

Les deux îles qu'offrent la rivière succèdent à ce bocage ; la première, moins grande, peu peuplée d'arbres, présente une verte pelouse; l'autre, plus étendue et dont le terrain est très-inégal, est plantée dans presque toute sa superficie.

La droite de cette vallée offre d'autres formes et d'autres accidens; la ligne de plantations qui la dessine fait, près du manoir, une forte saillie qui détermine un premier plan; l'île ombragée dont on vient de parler forme au-delà un second plan; et un bois, qui borne la vue et termine la scène, procure un troisième plan; le trait que tracent ces plans, quoique très-ressenti, n'est point assez tourmenté pour altérer l'harmonie et la douceur du tableau; car la douceur et la tranquillité sont, par l'accord qui règne entre toutes les parties, la véritable expression de ce paysage champêtre.

Quelques sentiers qui partent du pont sur la droite, circulent au travers de ces plantations; en les parcourant on rencontre divers accidens, entre autres un vallon secondaire très-différent du principal; ce vallon a aussi son ruisseau qui se jette dans la rivière près de la plus petite des deux îles; le pont qui le traverse conduit à une côte dont le sommet élevé et d'une pente d'abord très-rapide, est couvert d'arbres de haute-futaie: un jeu de petites collines, et de petits vallons qui donne à cette côte beaucoup de mouvement, a indiqué la place des groupes d'arbres dont on l'a décorée. En retournant au levant, cette côte forme avec le côteau opposé le vallon secondaire; le second côteau d'une pente plus douce, tout couvert de culture, présente le village en amphithéâtre au-dessus duquel domine l'église. Cette perspective contraste avec celle de la côte opposée toute chargée d'arbres; mais de quelque part qu'elle se montre son aspect n'est jamais sans effet.

En revenant sur ses pas pour gagner le bosquet des aunes, on aperçoit le manoir à la tête de la prairie, et au-delà les côtes couvertes de bois. Au pied d'une de ces côtes, on découvre les maisons éparses d'un hameau entre des groupes d'arbres ; le seul bâtiment qui s'y fasse distinguer est une chapelle surmontée de son petit clocher. Cette perspective ne joue pas dans l'ensemble un rôle aussi important que celle où se trouve le village ; mais son caractère, plus champêtre, est plus analogue au ton général.

Telle est l'espèce de pays que présentent les deux côtés de la vallée d'Ermenonville, et telles sont les différentes scènes dont on jouit du manoir. Quant à la partie sauvage, elle n'entre pas dans le tableau, elle en détruirait l'effet. Le mêlange des deux genres en altérerait infailliblement le charme. Mais on peut passer de l'un à l'autre de deux manières ; l'une, en traversant la rivière près du bosquet des aunes, le passage y conduit presque immédiatement ;

l'autre n'y fait arriver que par des transitions qui préparent au changement de scène. Chacune de ces communications a ses avantages; la première, par la surprise où elle jette, fait sentir plus vivement la différence entre ces deux sites d'un style si opposé; la seconde les lie par d'imperceptibles transitions; mais si elle n'excite pas la même surprise, elle a l'avantage de présenter l'aspect de la partie sauvage, du point où il fait le plus d'effet. La côte qu'il faut gravir, la partie de forêt qu'il faut traverser, font insensiblement perdre de vue la vallée champêtre, et préparent à ce singulier tableau.

Un grand lac, enfermé d'un cercle de hautes côtes, ces côtes entre-coupées de gorges, très-heureusement contrastées dans leurs formes, et en partie couvertes de sable, de rochers, de bruyères, parsemées de masses d'arbes et d'arbrisseaux sauvages, parmi lesquels se font remarquer de superbes génévriers, dont les tiges et les branches s'élèvent, rampent et se courbent en

tout sens, composent cette perspective d'autant plus frappante qu'elle est d'un genre tout opposé à celui de la vallée qu'on vient de quitter.

La pente facile et couverte d'une pelouse sur laquelle on se trouve au sortir de la forêt, point d'où le pays sauvage se fait apercevoir dans son plus grand développement, engage à descendre jusqu'au lac; la forme bizarre de cette vaste pièce d'eau contribue, ainsi que l'espèce de plantes et d'arbres qui croissent sur ses bords, à caractériser ce site plus qu'agreste. D'un côté, la croupe d'une montagne plus élevée que les autres, rocaillée par des grais entassés sans ordre, depuis le pied jusqu'au sommet, s'avance fièrement jusqu'au bord du lac, et ne laisse qu'un passage étroit entre elle et l'eau. A la rive opposée, un monticule isolé, de forme conique, d'une pente égale et assez rapide, couvert de bois, se précipite dans l'eau, s'avance dans le lac et le force d'en prendre le contour. Le mouvement des hauteurs qui embrassent ce lac, l'abon-

dance et le désordre des rochers, la triste bruyère dont le sol est en partie couvert, le vert obscur des aunes qui croissent en abondance sur le rivage, les masses d'arbres de diverse verdure qu'on y a jetés çà et là; tous ces objets se peignent dans les eaux et les brunissent. La teinte sombre qu'ils répandent sur le tableau lui donne un caractère austère, très-opposé à celui de la vallée champêtre, qu'on croit en être séparée par un espace immense : cependant ces deux sites se touchent, un moment suffit pour passer de l'un à l'autre; mais, par leur position, l'œil ne saurait les voir tous les deux à la fois.

On aperçoit au-delà du lac un site encore plus tourmenté, plus brute et plus solitaire; des marais dans les lieux bas, des sables plus improductifs et plus apparens, un sol plus aride, des côtes plus dures et plus élevées terminent ce tableau. Cependant l'aspect général n'a rien de rebutant; la grande variété des scènes, les arbres d'espèces, de formes et de situations différen-

tes, jetés sans ordre ; ici, des genévriers, plus loin des bouleaux, quelques groupes de chênes sur les hauteurs, des pins et des sapins en masses isolées, les mouvemens contrastés du terrain, des eaux en grand volume, des pelouses dans quelques parties, des rochers dans d'autres, quelques vallons frais ; tous ces objets, mélangés confusément, offrent un désordre dont la composition piquante appelle et attache les regards, et fait une vive impression.

Tels se trouvaient les jardins d'Ermenonville quand j'ai cessé de les diriger. C'est ainsi qu'un local mal sain, repoussant, est devenu salubre ; c'est ainsi qu'un sol marécageux et inabordable a été changé en une prairie non-seulement fraîche, attrayante, mais encore fructueuse : enfin, qu'un lieu triste, sans accent ni caractère, a été converti en un pays riant et d'un genre très-déterminé. Cependant, quoique les tableaux qui entrent dans la composition des jardins d'Ermenonville soient

très-pittoresques et les scènes très-variées ; quoique l'expression générale réponde parfaitement au genre que j'ai appelé le *Pays*, je dois prévenir, puisque je cite celui-ci pour exemple, que le manoir, de forme et de construction modernes, plutôt destinées à un hôtel qu'à une maison de campagne, est bien déplacé dans un jardin qui n'est que champêtre. Vus de l'habitation, les jardins d'Ermenonville laissent peu de chose à desirer ; mais dès que le manoir se montre, de quelque part qu'il soit aperçu, il contrarie l'effet général par son style. Indépendamment de ce vice de convenance, sa situation en travers de la vallée la bouche et la coupe en deux parties, et nuit à l'ensemble. (3)

Ce n'était pas assez d'avoir conçu le projet général sur un terrain dont l'état primitif semblait, au premier coup-d'œil, ne devoir se prêter à nul accord, et paraissait s'opposer à tout effet agréable, sur un site qui présentait tant de difficulté et si peu de ressources ; ce n'était pas assez

d'avoir deviné, à travers le voile dont on avait couvert la marche et le jeu du terrain, le genre de jardin dont il était susceptible, d'avoir déterminé les grandes masses dans un local si vaste, si varié, si inégal, si compliqué; enfin, d avoir disposé les effets principaux; il fallait arriver aux détails qui devaient mener cette entreprise à son terme. A ceux que j'avais dessinés et arrêtés, on en a substitué d'autres; on a surchargé les tableaux de fabriques incohérentes aux scènes où elles sont placées, et puis les vers, les inscriptions grecques, latines, etc. etc..... Quoique j'aie bien acquis le droit de dire ce que je pense de ces additions, quoique, en soumettant à une juste critique tout ce qui dans ces jardins est étranger à mes projets, j'eusse pu jeter quelques traits de lumière sur les vraies principes de l'art, je crois devoir en abandonnerle jugement aux gens de goût; ils s'apercevront aisément, s'ils ont lu cette théorie, que les détails n'ont pas été faits dans le même esprit qui avait présidé à l'ensemble.

Le jardin de Launay est moins vaste et moins varié que celui d'Ermenonville. Quoique dans son ensemble ce dernier comprenne différentes sortes de paysages, et que celui de Launay n'en présente qu'un, il n'en appartient pas moins par son genre à celui que j'ai appelé jardin du *Pays*.

Situé dans le vallon où coule l'Yvette, ce jardin participe de son caractère; il en reçoit son expression, et en tire ses principaux effets. La partie de ce vallon qui se laisse voir du jardin en est la plus agréable par la grace de ses mouvemens, par la mollesse et le jeu de ses contours. Les deux côteaux qui l'embrassent, ni trop ni trop peu rapprochés, ont dans leurs sinuosités une direction à peu près correspondante, sans cependant affecter un exact parallélisme; leur hauteur se balance réciproquement, et partout elle est proportionnée à la largeur du vallon. Le caractère de ce vallon n'est point incertain; il est même très-prononcé, sans être jamais outré. Ce n'est point une vallée lâche, équivoque; ce n'est

point un ravin profond et resserré ; c'est un vallon frais, bien dessiné, dans lequel les bois, les prairies, les eaux et quelques fabriques analogues à l'ensemble se sont réunis pour composer un tableau champêtre et riant qui attire le regard, lui plaît, et ne le lasse jamais.

La vallée d'Ermenonville, quoiqu'agréable, est cependant, par son caractère et son expression, très-différente du vallon de Launay. Plus vague, moins accentuée, cette vallée est large, indécise, parce que ses détours sont à peine sensibles. D'un coup-d'œil on en saisit toute la profondeur. Les deux côtes qui la bornent ont entre elles peu de correspondance ; très-inégales dans leur élévation, dans leur déclivité, tantôt elles échappent et tantôt elles se font sensiblement remarquer. La scène, d'ailleurs trop peu riche en fabriques par rapport à sa grandeur, paraît un peu solitaire.

Le vallon de l'Yvette, vu du jardin de Launay, ne se montre qu'en partie ; il laisse

bien pressentir son prolongement ; mais le terme n'en est pas aperçu ; il n'est pas même soupçonné. Plus simple sans être pauvre ; plus uniforme sans être monotone, ce vallon offre un paysage aussi champêtre, mais plus familier que la grande vallée d'Ermenonville ; il frappe peut-être moins le regard ; mais il intéresse davantage le sentiment. La vallée attache par la grandeur de ses tableaux ; le vallon charme par la grace de ses effets. On dit de la vallée qu'elle est imposante et belle ; mais on sent que le vallon est simple et joli.

Pour faire connaître le jardin de Launay, ce n'est pas assez d'en avoir fixé le genre, indiqué la position et déterminé le principal caractère ; il est nécessaire d'entrer dans quelques détails sur sa composition. Sa largeur ne comprend que l'espace renfermé entre l'un des deux côteaux et le ruisseau de l'Yvette. Sa longueur est d'une plus grande dimension ; mais le terme n'en est pas aperçu ; il se confond avec la profondeur du vallon. Le sol de cette superficie

couvert de prairies, paraît n'être qu'une partie de celle qui s'étend et se perd dans le fond du vallon.

Le manoir est un pavillon carré, terminé à l'italienne par une balustrade qui en cache la toiture. Son style, sa masse et sa décoration sont, par un heureux hazard, assez bien assortis au caractère du site général. Assis sur un petit monticule au pied du côteau dont on vient de parler, ce bâtiment est entouré de verdure et domine sur le jardin. Cette position contribue d'une part à l'agrément de l'habitation, parce qu'elle découvre le jardin sous un aspect favorable ; et de l'autre à sa salubrité, parce que, quoique placée au centre du vallon et très-rapprochée des eaux, elle est par son élévation hors des atteintes de l'humidité et jouit du bénéfice de l'air.

Après avoir parcouru le tapis de verdure qui part du pied de la face principale du manoir, l'œil traverse le ruisseau pour suivre les prairies du vallon qui fuient et lui échappent, mais qu'il croit voir encore

au-delà des sinuosités qui les lui dérobent, et va enfin se reposer sur le côteau opposé à celui qui fait partie du jardin ; il se plaît à contempler le jeu et les mouvemens variés de ses pentes ; il parcourt les bouquets de bois qui le bocagent ; il s'arrête sur quelques fabriques qui vivifient cette scène. Le concours de tous ces objets, par leur heureuse association, compose un tableau champêtre et riant ; il ne présente rien qui étonne, rien qui frappe ; mais tout plait, tout intéresse. Cette perspective n'attire pas l'attention par la singularité, elle ne pique pas la curiosité par des effets extraordinaires ; elle attache par ses charmes, sa fraîcheur et sa simplicité ; le sentiment que son aspect fait naître est doux et calme comme elle.

Ce jardin n'est pas enrichi de ces objets que l'art ajoute à la Nature pour l'embellir ; il n'en a pas besoin, puisqu'il les trouve dans le paysage hors de son enceinte ; mais il offre des jouissances qu'il tient de la disposition et des accidens du local sur lequel

il est placé. Le côteau qui fait partie de ce jardin est orné d'un bois où le promeneur rencontre divers bocages distribués sur une pelouse qui s'incline par une pente douce et va se lier à la prairie. Cette liaison associe la prairie au bois, et marie le bois à la prairie par des saillies alternatives qui laissent indécises et l'étendue de l'une et la profondeur de l'autre. A son entrée, ce bois forme des groupes variés d'arbres forestiers, parmi lesquels on en remarque d'autres d'espèce plus rare. Ces groupes légers d'abord et espacés, se rapprochent insensiblement, les arbres se pressent, l'ombre s'épaissit ; à peine s'y est-on enfoncé qu'on perd de vue le vallon, la prairie, le ruisseau que l'on apercevait encore de dessous les groupes. Mais on oublie volontiers tout cela pour jouir de la fraîcheur et de la tranquillité qu'offre le sombre asyle des bois. Là, privé de tout ce qui attirait le regard, on laisse errer ses pensées, on se livre à la rêverie, ou, s'oubliant soi-même, on ne pense même pas.

Pour prévenir l'apathie qui succèderait à ce calme s'il se prolongeait, le bois offre, indépendamment des détails variés qu'on y rencontre, des effets inattendus qui réveillent et raniment, et des accidens qui attirent l'attention par leur singularité. Ici, c'est une clairière qui, de la retraite la plus sombre, du lieu le plus isolé, fait subitement passer au grand jour, et présente, mais sous un aspect différent, quelques-unes des perspectives qu'on avait déjà vues. Là, ce sont de gros rochers épars, de forme souvent bizarre, ou rassemblés en masses plus bizarres encore. Il en est qui s'opposent au passage et forcent à se détourner ; d'autres qui, malgré leurs aspérités, leurs formes dures et austères, se laissent pourtant franchir ; on cherche, on se plait même à surmonter les obstacles qu'ils opposent parce qu'ils sont plus apparens que réels, plus effrayans que dangereux. Si, dans la partie la plus épaisse du bois, le hasard fait rencontrer un sentier tortueux et en pente, il conduira à une autre scène presque sauvage

où les rochers composent, par le désordre qui naît de leurs combinaisons, des accidens plus singuliers encore. On y remarque entre autres un centre formé par un assemblage de grosses roches entassées, qui semblent suspendues plutôt que soutenues les unes sur les autres, et sous lesquelles on ne craint pas pourtant de s'arrêter malgré l'effroi qu'elles inspirent au premier aspect. Cet asyle est celui du silence et du repos, quand il n'est pas celui des épanchemens de l'amitié.

Que si, laissant sur sa droite le bois danslequel on s'était d'abord engagé en partant de la maison, on suit le chemin qui le borde, on jouira sur sa gauche de toute l'étendue du paysage. L'on dominera sur la prairie et le ruisseau; l'on découvrira le vallon dans sa plus grande profondeur, on verra le côteau opposé se développer et s'étendre au loin; on apercevra quelques fabriques assorties au site, heureusement distribuées et très-analogues au jardin du *Pays*. Quoique peu nombreuses, elles suffi-

sent pour donner à la scène le mouvement qui lui convient sans altérer son caractère champêtre. La première qui se présente est un château situé à mi-côteau, à la distance de la plus favorable vue du jardin. Placé sur une éminence, les arbres qui l'entourent le lient au site dont, sans eux, il eût paru trop détaché. Plus loin se fait remarquer un village; la plupart des maisons dont il est composé, éparses et entremêlées avec les arbres et la culture, rendent son aspect très-agreste. Le fond du tableau offre une ancienne abbaye et en fait le lointain (4).

A mesure qu'on avance dans le chemin le long du bois, l'on descend et l'on perd de vue une partie de ces détails; mais on en est bientôt dédommagé par une source dont la Nature a fait tous les frais. On la rencontre au bas du côteau précisément où il se présente sous la forme d'une croupe saillante et rapide, du sommet de laquelle s'élève une masse de hauts rochers taillés à pic, dominés eux-mêmes par le bois

qui est au-dessus. Cette source s'est formé un bassin entre des rochers ; les eaux, ou sourdent de dessous l'un de ces rochers, ou se font jour à travers les fentes d'un autre d'où elles s'échappent en chûte. Tous ces rochers sortent du fond du bassin, qui n'est lui-même qu'un amas de rochers rassemblés sans ordre, que la limpidité de l'eau laisse apercevoir. Cet assemblage de rochers, d'eau, de côtes, auquel viennent se mêler les arbres et les gazons, produit un tableau pittoresque, dont l'effet est d'autant plus piquant que cet accident est imprévu. Car il ne joue pas de rôle dans la scène générale.

Après avoir donné son attention à cet intéressant accident, si l'on continue sa course, on rencontre, à travers différens groupes d'arbres d'agrément d'espèces variées, des sentiers ombragés par des massifs d'arbrisseaux à fleurs qui conduisent au bord du ruisseau, au point où il est divisé par une île fraîche, tapissée de verdure et peuplée d'arbres légers. Un pont facilite

le moyen de la visiter; en la parcourant à travers les saules et les peupliers, on arrive à une seconde île moins grande, liée à la première par un autre pont. Dans cette île, aussi bocagée que l'autre, on trouve un bain arrangé de manière qu'on peut plonger dans l'eau plus ou moins profondément. Le bras du ruisseau où il est placé, est couvert et ombragé par des masses d'aunes très-touffus, qui voilent les baigneuses et les mettent à l'abri des regards indiscrets. Après avoir pris quelque repos dans un pavillon simple, construit en bois à l'ombre des plateaux qui forment un groupe dans la plus grande des deux îles, on peut terminer sa promenade en suivant le ruisseau par un sentier qui, du pont, ramène au manoir.

Par l'attention qu'on a eue de lier le vallon au jardin, et d'assujettir la composition du jardin à celle du vallon, tout ce que le regard embrasse en parcourant le jardin, semble en faire partie. Le haut des deux côteaux qui forme le cadre naturel du pay-

sage, est sa seule borne. Voilà ce qui place ce jardin dans la classe de ceux que j'ai appelés *Pays*; quoique le terrain qui a été soumis au crayon de l'artiste, ne soit qu'une très-petite partie du grand tableau que ce jardin présente. Sa composition a été si exactement adaptée au caractère du pays, que les côteaux, les bois, la prairie, le ruisseau n'appartiennent pas plus à l'un qu'à l'autre; et l'on peut également dire que le jardin est le vallon, ou que le vallon est le jardin (5).

CHAPITRE XII.

DU PARC.

Description de Guiscard.

Le *Parc*, genre de jardin bien différent de celui du *Pays*, ne se divise pas comme celui-ci en espèce déterminée; les variétés dont il est susceptible ne proviennent que de la disposition du site, et ne changent

pas le véritable caractère de ce genre. Pour en faire prendre une juste idée, j'ajouterai aux définitions que j'en ai déjà données, qu'il doit présenter un grand ensemble, que, dans les détails même qu'il se permet, il ne doit point être minutieux; il admet les scènes fraîches qui appartiennent au *Jardin proprement dit* et s'associe aux effets agrestes; mais en admettant les simples graces champêtres, il s'éloigne de ce qui est trop rustique, et, en faisant usage des autres, il évite ce qu'elles ont de trop recherché. Le *Parc*, à cet égard, tient le milieu entre le *Pays* qui évite les petits détails, et le *Jardin proprement dit*, dont les détails sont l'objet capital. Le *Parc* se distingue encore du *Jardin* par ses dimensions. Il suppose une propriété étendue, de la variété dans ses scènes, de la noblesse dans ses tableaux. Il en diffère surtout par l'aptitude qu'il a à se lier avec les scènes hors de son enceinte, extension dont le jardin n'use que très-sobrement; enfin le *Parc* diffère du *Pays*, en ce qu'il annonce une propriété

particulière, qu'il exige un manoir en relation avec lui, et qu'il peut admettre des limites qui le circonscrivent.

Le *Parc* ne craint donc pas de laisser apercevoir que, dans le choix du site et dans son ordonnance, il est le produit de l'art, mais de cet art qui a pour but la belle Nature. Il suppose que, dans la composition de ses scènes, l'artiste a cherché à produire des effets agréables et à procurer des jouissances faciles.

Indépendamment de la marche de la Nature à laquelle la composition du *Parc* est soumise, ainsi que tous les genres de jardins, il exige une touche large, une ordonnance d'un style grand et noble. Ce ne sera pas sans doute par ces décorations fastueuses qui ornent les entours des palais; ce sera encore moins en les entourant de ces allées droites et de ces parterres compassés, qu'on fera acquérir au *Parc* le caractère distinctif de grandeur et de noblesse qui lui est propre; mais ce sera par de grands développemens, par de fortes masses de

beaux arbres, par de majestueuses futaies, par des pelouses étendues, par de vastes surfaces d'eau, et surtout par une certaine négligence dans l'ensemble qui sied si bien à la grandeur.

Pour rendre plus sensibles les effets qui constituent ce genre de jardin, je vais entrer dans quelques détails sur le parc de Guiscard; mais auparavant faisons connaître quelle était la composition des anciens jardins avant les changemens qui y ont été faits.

Plantés depuis long-tems, ces jardins étaient réguliers dans toutes leurs parties. Le manoir, ainsi que les bâtimens de dépendance, était entouré d'un fossé large et profond, revêtu de murs dans tout son pourtour; en face de l'entrée était une longue avenue de quatre rangs d'arbres par laquelle on n'arrivait jamais; elle devait son existence, non au besoin, mais à l'usage, qui voulait qu'une longue allée d'arbres, dirigée sur le milieu du bâtiment d'habitation, fût indispensable, même lorsqu'elle

était inutile ; cette avenue se terminait à des cours précédées d'avant-cours (1), et par une disposition plus commune qu'agréable, le manoir se trouvait placé entre elles et le parterre. A droite et à gauche étaient des bosquets où toutes les figures de la géométrie avaient été épuisées. Les bois au-delà avaient été découpés par des allées droites qui les perçaient dans toutes sortes de directions ; de hautes charmilles encadraient si bien toutes ces allées, que ni les yeux ni les pieds n'avaient jamais pénétré dans l'épaisseur des massifs qu'elles laissaient entre elles. De manière que de la grande surface que ce bois occupait, les dix-neuf vingtièmes étaient nuls pour la jouissance. Du bois au manoir, le terrain venait naturellement en pente, mais le parterre qui occupait cet intervalle avait été applani, nivelé, et des talus réguliers des deux côtés avaient dénaturé la marche du terrain. Deux allées d'arbres, de forme cubique, fermaient le symétrique parterre et le détachaient du terrain environnant ; une

large trouée dans les bois en face du manoir indiquait que le local s'étendait au-delà du parterre, mais ne faisait pas soupçonner ce qu'il pouvait être. A la droite de ces bois, des eaux stagnantes, partagées en divers bassins profonds, et de formes régulières, n'étaient aperçues que de la crête des talus hauts et roides qui les enveloppaient. Ces eaux, privées de l'action de l'air et non renouvelées, étaient troubles et salies par le nombre de plantes aquatiques qui y entretenaient la corruption. Enfin une vallée qui faisait le principal accident du pays, avait été comblée; le sol dans la partie enfermée dans l'enceinte du parc n'était plus qu'un plan de niveau.

Quant au manoir, c'est par l'effet de son ensemble qu'il faut le juger, et non par sa décoration extérieure qui aurait pu être d'un meilleur style sans doute; mais le grand mouvement de son plan, composé d'un corps de logis principal, flanqué de deux forts pavillons, liés à deux longues aîles en retour, chacune terminée par un pavillon

semblable, joint au jeu des combles, donne à ce bâtiment une importance qui annonce le manoir d'un propriétaire opulent, et sous ce rapport il convient parfaitement au jardin du *Parc*. Il est d'ailleurs situé assez heureusement, eu égard à la marche du terrain.

En faisant connaître les anciens jardins de Guiscard, dont les dispositions étaient communes à tous les jardins réguliers, mon but a moins été d'en faire la critique que de montrer les ressources qu'on peut tirer des jardins de ce genre, même les plus anciennement plantés, quand on aura l'occasion de leur substituer ceux qui sont le sujet de cette théorie, et j'ai lieu de présumer que de telles occasions se présenteront plus d'une fois. On va voir, par le compte que je vais rendre des nouveaux jardins de Guiscard, qu'il ne leur reste nul vestige de leurs anciennes formes ; tous les contours factices sont effacés, toutes les figures sèches et dures de la géométrie se sont évanouies ; toutes les allées droites ont disparu, quoique les

bois en fussent criblés ; le mouvement du terrain, qui avait été presque partout altéré, a repris partout la marche primitive que la Nature lui avait donnée.

De vastes pelouses, une pièce d'eau d'une grande surface, une suite de bois considérable, composent le fond des nouveaux jardins de Guiscard. D'abord les larges et profonds fossés qui enveloppaient les bâtimens, ont été comblés. Par cette première opération, l'habitation que cet intermédiaire isolait, a été mise en société intime avec les jardins, et l'on voit à présent que ces deux objets, faits l'un pour l'autre, sont en relation. Cette liaison, en facilitant l'approche de la verdure et des plantations, en a égayé les entours du manoir, et a fait disparaître cette enceinte de fossés, qui jetait une sorte de tristesse que des murs et des eaux bourbeuses ne manquent jamais de produire.

L'objet le plus essentiel ensuite, était de faire reprendre au terrain la marche que la Nature lui avait assignée ; cette se-

conde opération a produit des changemens non moins remarquables. Le plus sensible a été de rendre au site son expression ; la vallée comblée a repris sa première forme ; cette vallée, aperçue au-dessus et au-dessous *du Parc*, n'a plus de solution de continuité, et la marche du terrain fait naturellement partie de celle du site général.

Le second effet de cette restitution, a été de dégager le manoir, que le surhaussement du terrain, occasionné par le comblement dont je viens de parler, laissait dans la partie la plus basse du sol; au moyen de ces déblais, le manoir paraît actuellement situé à mi-côte ; cette position en a rendu l'aspect plus agréable et le séjour plus sain. Le troisième avantage est, que la pente du terrain, allant actuellement du pied du manoir jusqu'au niveau de la surface des eaux, les laisse à découvert; qu'elles sont aperçues de partout; et qu'enfin, occupant le fond du vallon, elles se trouvent à la seule place qu'il leur convient d'occuper.

Et pour dernier avantage, ce surbaissement a dévoilé un vallon secondaire très-agréable par ses prairies et les bois qui les dessinent et les terminent ; cet accident prolonge la vue de ce côté et se lie aux jardins, et quoique hors de leur enceinte, tout ce vallon paraît en être une dépendance (4).

Celui qui dans ses lectures ne cherche qu'à remplir agréablement ses loisirs, trouvera sans doute ces détails longs et minutieux ; peut-être l'artiste n'en jugera pas ainsi ; il me saura quelque gré, je l'espère, de m'appesantir dans certaines circonstances sur des détails qui ont pour objet l'application des principes de l'art ; et c'est particuliérement pour l'artiste que j'écris. Je continuerai donc de parcourir les principales parties de notre *Parc*, en m'arrêtant encore quelquefois à celles dont l'examen peut être instructif.

Du pied du pavillon du manoir, qui flanque l'extrémité de l'aîle au couchant, part un chemin qui fait passer le promeneur

près d'une pièce d'eau nourrie par une source. Elle donne naissance à un petit ruisseau qui va se perdre dans le lac. Peu après l'allée se divise en deux sentiers; l'un se rend au lac, et conduit sous les plantations qui ornent une partie de ses rives, l'autre circule par un détour à travers une pelouse plantée de grands arbres ça et là, tantôt groupés, tantôt isolés, qui appuyent le château (5). Cette scène occupe la place des cours et avant-cours; une plantation épaisse, encadre cette pelouse, au-delà de laquelle l'œil n'avait rien à voir qui pût l'intéresser; cette plantation termine les jardins de ce côté là; elle a encore pour objet de cacher les bâtimens de dépendance, qui, liés à celui du manoir, présentaient une masse énorme de constructions. Ce même massif continue, voile l'église du village, qui semblait par son rapprochement faire partie des bâtimens de dépendance, et dissimule enfin l'ancienne avenue, dont on a fait une sorte de bocage, dans lequel on a

réservé seulement les deux contre-allées pour former un manège : du côté opposé, c'est-à-dire, sous la vue de la face principale du bâtiment d'habitation, le sol sur lequel était dessiné le parterre, actuellement couvert d'un beau gazon, s'élève avec lenteur jusqu'aux bois ; sur la gauche, un sentier qui part du pied du manoir, conduit dans un bocage, séjour des gazons et des fleurs, où l'on a rassemblé, sous la distribution la plus agréable, tout ce que la végétation produit de plus brillant et de plus voluptueux ; je ne décrirai point ce bocage, qui n'est qu'un accident particulier ; on en aura une idée, si l'on se rappelle la peinture que j'ai faite du bocage du printems. Je ferai seulement remarquer que ce bocage frais et soigné, placé près du manoir pour la jouissance de celui qui l'habite, n'entre pas dans le tableau général, mais, quoique détaché, s'y lie pourtant par des intermédiaires, qui empêchent qu'ils ne soient absolument étrangers l'un à l'autre.

La grande pelouse, dont je viens de parler, reçoit sa forme des plantations qui l'environnent; tantôt cette pelouse va se perdre dans le bois, tantôt c'est le bois qui s'avance et fait saillie sur la pelouse; cette ligne extérieure, qui dans sa marche semble ramener le bois au manoir, fait à moitié chemin un brusque retour et suit la pente de la côte à droite; dans sa marche cette ligne s'évanouit et se perd dans une suite de plantations formées par des groupes d'arbres isolés, qui, en s'épaississant insensiblement, vont finalement se fondre dans le grand bois. Ce détour procure au manoir la vue de la vallée, et lui découvre une partie du lac, accident qui enrichit son aspect.

Si l'on suit les plantations de la gauche, on voit la pelouse s'enfoncer dans le bois, elle le traverse en effet sous la forme d'une clairière profonde et d'inégale largeur, elle se resserre insensiblement, et conduit sous une antique futaie, séjour de l'ombre et du silence. Après s'être égaré sous ses

voûtes élevées et sombres, on se trouve tout-à-coup sur le haut d'une côte qui fait une saillie sur la vallée hors le *Parc ;* de là on découvre un paysage étendu et varié. Ce passage inattendu, d'un lieu renfermé et solitaire à une grande découverte, produit toujours une vive surprise, et quelque accoutumé que l'on soit à ces sortes de transitions, quand elles sont bien menagées, leur effet est sûr et toujours nouveau. D'ailleurs cette manière de faire participer les tableaux extérieurs aux agrémens *d'un Parc*, est peut-être la plus heureuse, elle est du moins la plus piquante. La futaie qu'il a fallu parcourir avant d'arriver au point où la partie hors du *Parc* se développe, est un intermédiaire suffisant pour faire oublier les tableaux qu'ont offerts les jardins ; et quelque différence qu'il y ait entre eux, on ne craint pas le mauvais effet qu'aurait nécessairement produit leur incohérence, si l'on eût passé immédiatement de l'un à l'autre.

Pour ne pas suspendre la marche de la clairière qui traverse une partie des bois, j'ai négligé de faire remarquer ses divers accidens et quelques embranchemens qu'on rencontre en la parcourant ; le premier objet est un pont qui traverse un ruisseau au point où ce ruisseau se jette dans une grande pièce d'eau. Les eaux de ce ruisseau proviennent de quelques sources, que jadis on avait été chercher fort loin et qu'on avait amenées à grands frais par de longs tuyaux pour orner le parterre de quelques petits jets. Ce ruisseau, peu considérable, mais inattendu, produit un effet agréable par la vivacité de son cours qui le fait serpenter dans un vallon, et par la fraîcheur qu'il procure à la partie des bois qu'il traverse. Je ne pense pas que le nouveau rôle qu'on a fait jouer à ces eaux, laisse jamais regretter celui auquel elles avaient jadis été destinées.

A quelque distance de là, et du côté opposé, se présente un embranchement qui conduit à une suite de clairières toutes va-

riées de forme et de dimension ; elles permettent à l'œil de pénétrer à travers les masses et les groupes d'arbres qui les divisent, et il peut juger de l'étendue de cette partie des bois ; le tapis vert et non interrompu, qui les recouvre, présente au promeneur une marche engageante ; les plantations offrent nombre de passages pour le parcourir, et mille issues pour en sortir. Le lac, auquel ce tapis va se réunir par une pente douce, procure un changement de scène qui fixe les regards par les nouveaux objets dont elle est composée. C'est de là en effet que cette imposante pièce d'eau se montre dans presque toute son étendue, que le spectateur peut jouir de la beauté de ses rives, des plantations qui l'embellissent, et juger du grand rôle qu'elle joue dans les jardins.

Un second embranchement de la longue clairière, part d'un assemblage de beaux arbres qui se trouvent à sa gauche, et qui se font remarquer par leur singulière disposition. Cet embranchement con-

duit à la grande route par un sentier pratiqué dans l'épaisseur d'un bois taillis, c'est là l'entrée du parc et le commencement de l'avenue qui conduit à l'habitation ; une barrière au-delà de la grande route, indique la continuation du sentier, qui dans cette partie est ombragé par des massifs détachés ; il conduit à un grand bois percé pour la facilité de l'exploitation et pour la jouissance de la chasse ; c'est ce bois, qui, lié au parc, a étendu ses limites bien au-delà de celles des anciens jardins.

Enfin, un troisième embranchement part du pont sur le petit ruisseau et communique à ce même grand bois, à une partie différente de celle où le second embranchement conduit ; cet objet n'est pas le seul qu'on ait eu en vue en traçant cette nouvelle communication : elle est encore destinée à former l'entrée d'une route propre à des courses, soit à cheval, soit en voiture, dont je donnerai la description en traçant sa marche, et en développant

les principes d'après lesquels elle a été conçue et dirigée (6).

Cette grande quantité de bois serait fastidieuse sans doute, si l'on ne s'était attaché à leur donner la plus grande variété, si l'on n'avait pas pris le parti de les entre-mêler de tapis de verdure, et de les diviser par nombre de clairières, qui toutes ont un caractère différent ; en ouvrant ces bois à propos sur les parties extérieures les plus agréables à la vue, on a ajouté à leur beauté particulière celle des aspects les plus intéressans du pays ; enfin, les masses, les massifs, les groupes, les arbres isolés, leurs espèces, leur âge, tout a été mis en usage pour procurer à ces bois la plus grande variété ; ici est un fourré sombre, là ce sont des arbres épars dont l'aspect égaye ; plus loin des bocages de formes différentes et diversifiés par leur caractère et leur expression ; d'un côté des taillis et de l'autre de la futaie ; partout des pentes douces, des communications faciles, et une continuité sou-

tenue de pelouse, de gazon, de prairie, qui recouvre tout le sol. Enfin, la variété de ces bois est telle, que malgré leur étendue, on trouve à peine deux arpens semblables.

J'ai dit plus haut, que l'avenue ou le chemin qui conduit au manoir, faisait partie du second embranchement; en effet, de la naissance de cet embranchement, le chemin qui se continue à travers les bois, arrive sur la pelouse en face du bâtiment d'habitation. Cette avenue fait partie des routes qui circulent dans ce parc, elle en développe les tableaux; la variété des effets qu'on rencontre en la parcourant, la rend bien préférable à ces lignes droites d'arbres égaux et semblables, lignes d'autant plus tristes qu'elles sont, au gré de la prévention, plus belles, c'est-à-dire, plus longues; lignes qui, du point où on les enfile, jusqu'à leur extrémité opposée, ne présentent pour perpétuelle perspective que la porte du manoir où elles aboutissent. En effet, que peut-on donc trouver de si beau,

de si attrayant dans ces longs et uniformes alignemens ? Serait-ce la similitude des arbres, leur égal espacement ? Serait-ce cette propriété de resserrer le regard et de le diriger forcément vers le même objet? Pour moi, je ne vois à tout cela qu'une insupportable monotonie. Si ces longs alignemens, auxquels on a assujetti les routes publiques, loin de nous plaire, nous ennuyent par leur uniformité, il me semble qu'après les avoir long-tems parcourus, on devrait en être las, et desirer le moment où l'on cessera de les suivre (7). Cependant il n'est si petite bicoque à la campagne qui ose se dispenser de les perpétuer par une avenue en ligne droite.

J'ai promis de faire connaître la route destinée aux courses ; cet exercice réservé aux riches, ne peu trouver sa place que dans le *Parc*, qui est leur jardin. Les anciens, qui faisaient un grand cas des exercices, et s'y livraient par goût autant que par raison, pratiquaient des lieux qui y étaient spécialement affectés ; les Latins

les nommaient *xistus* pour ceux de la gymnastique, et *hypodromus* pour ceux du cheval. Ces mots empruntés des Grecs, prouvent que cet usage remontait jusqu'à eux : nous n'avons que des routes pour nos courses à cheval et en voiture (8) ; nous ne nous sommes jamais occupés de ce qui pouvait les rendre agréables et en faciliter l'usage. Voici sur quel principe j'ai tracé dans le Parc de Guiscard la route propre à ces exercices, à laquelle on a donné le nom de *carrière*.

Il m'a semblé que le grand agrément d'une *Carrière*, consistait dans la beauté et la variété des sites qu'on rencontre en la parcourant ; qu'il fallait qu'elle eût ses pentes variées et toutes praticables pour les chevaux et les voitures ; j'ai cru que, celui qui la parcourt se plaisant peu à revenir sur ses pas, il convenait qu'elle partît d'un côté opposé à celui où elle arrive ; je me suis persuadé qu'il fallait qu'une promenade, qui a l'exercice pour but et qui se fait avec célérité, eût une

certaine étendue ; mais comme il se peut qu'on ne soit pas disposé à entreprendre une longue course, j'ai jugé qu'il était nécessaire qu'elle pût s'abréger à volonté sans être obligé de repasser par le même chemin ; j'ai senti encore, que, malgré toutes ces précautions, elle ennuyerait bientôt si elle était tellement circonscrite qu'on ne pût jamais s'en écarter. Sans doute elle doit être indiquée aux athlètes d'une manière non équivoque, pour ne pas les égarer, mais elle ne doit pas être enfermée comme l'est un sentier entre deux haies, ou comme une route entre deux fossés ; car dans toutes circonstances et notamment dans celle-ci, il ne faut jamais, si l'on veut plaire, opposer d'entraves à la volonté, ni même offrir d'obstacles à la fantaisie. Voulez-vous rendre une promenade agréable, engageante ? Qu'elle offre un marcher facile, qu'elle invite par l'espoir du plaisir, qu'elle attire par le charme des objets qu'on aperçoit en la parcourant, sachez enfin semer de

la variété sur la route ; voilà les seules barrières dont on doit enceindre un lieu destiné à la promenade ; mais ne contraignez jamais : la contrainte chagrine, comme l'uniformité ennuye. Il n'y a point de charmes sans la liberté, comme il n'y point d'agrément sans la variété.

Il est encore une observation que j'ai cru essentielle, c'est de ne pas faire de la carrière un objet toujours distinct des autres accidens du *Parc* dans lequel elle circule, parce que tous les objets qui entrent dans la composition d'un jardin, quel qu'il soit, doivent faire partie du tout ; une route trop sensiblement terminée y ferait tache ; la carrière peut même quelquefois s'écarter des jardins, quand le local l'exige ou quand elle en acquiert de la variété ; mais lorsqu'elle en fait partie, elle doit tellement se lier avec eux, qu'on ne la remarque que lorsqu'on en fait usage ; enfin, si sur cette carrière et dans les lieux les plus invitans, les plus remarquables par une belle vue, on rencontre des repos et des asyles où celui qui se livre

à cet utile exercice s'arrête avec plaisir, et trouve à se mettre à l'abri des intempéries qui peuvent le surprendre, rien n'y manquera pour le charme et l'agrément.

Telles sont les vues que je me suis proposées dans l'établissement de la carrière de Guiscard; je l'ai liée aux jardins d'une manière intime; tant qu'elle ne les quitte pas, elle ne se fait pas remarquer; elle offre aux regards de celui qui la parcourt des sites très-variés; dans son développement elle embrasse les tableaux les plus intéressans du pays; les parties en pente sont inégales, mais douces. Cette carrière part immédiatement de l'habitation, traverse la pelouse du midi, le pont sur le petit ruisseau des bois, et va gagner le grand bois au-delà du chemin public. Ce bois vaste peut, au moyen des diverses allées dont il est percé, fournir plus d'étendue à la carrière; mais pour ne pas s'y égarer, on l'a distinguée des routes droites dont le bois est percé par une marche circulaire qui coupe les allées droites en plusieurs points; cette di-

rection circulaire ramène à l'extrémité du parc par une troisième liaison faite exprès pour la suite de la carrière ; après avoir couru les bois, on jouit dans ce passage des divers aspects du pays dont les sites sont très-agréables ; en rentrant dans le parc, elle arrive bientôt à la vieille futaie, d'où elle sort pour descendre dans la vallée ; elle va monter par le coteau opposé à travers des haies et des champs cultivés ; c'est du revers du côteau opposé à celui qui règne dans le parc qu'on jouit de la vue des jardins, de ses bois, de son lac, de ses vastes pelouses ; on descend de ce côteau pour rentrer dans le parc près du lac qu'on suit à travers les plantations qui ombragent ses bords ; l'on revient enfin au manoir en passant sous les grands arbres qui l'entourent du côté du nord, côté opposé à celui d'où l'on était parti.

Cette carrière, de plus de quatre mille toises, fait jouir celui qui la parcourt des accidens les plus remarquables du *Parc*, et développe successivement à ses yeux tous les sites d'un pays agréable et varié ; elle peut s'abréger de plusieurs manières,

soit en laissant le grand bois au-delà de la grande route, soit en évitant la partie qui traverse les cultures ; on l'abrégerait davantage si l'on se renfermait dans l'enceinte du *Parc ;* là, elle fournirait encore une promenade assez étendue pour l'exercice et suffisamment variée pour l'agrément.

J'omets nombre de détails que renferment les jardins de ce parc, ils me mèneraient trop loin ; ce que j'en ai dit suffit pour faire connaître, d'une part, le style qui constitue ce genre de jardin, ce qui était mon but principal ; et de l'autre, pour faire voir le parti qu'on a tiré des anciennes dispositions du jardin, et particulièrement de la partie des bois.

Ce parc ne présente aucun accident singulier, aucun effet extraordinaire ; on n'y trouve ni de grandes masses de rochers, ni des chûtes d'eau, ni de brusques mouvemens de terrain. Ces accidens, plus convenables au *Pays*, ne sont point regrettés dans le parc de Guiscard, et la grandeur des effets, la variété de ses scènes font qu'on ne les y desire pas. (9)

CHAPITRE XIII.

DE LA FERME.

De tous les genres de jardins, celui de la *Ferme* est le seul qui réunit aux agrémens champêtres une utilité réelle; c'est dans le jardin de la *Ferme* que ces deux objets se combinent sans se préjudicier, qu'ils tirent avantage de leur association et se prêtent un mutuel secours. En effet, dans une ferme bien ordonnée, toutes les plantations destinées à l'agrément peuvent être fructueuses, et toutes les cultures qui ont un but d'utilité, peuvent offrir un aspect agréable.

Heureux celui qui, dégagé de ses premiers liens, dédaignant des emplois plus accrédités, des occupations plus considérées qu'utiles, a la force de fuir les embarras et les sollicitudes des villes pour se livrer aux douceurs de la vie champêtre, aux innocens et fructueux travaux de la campagne,

et contemplant la Nature dans ses effets et ses productions, jouit en paix de ses beautés et de ses bienfaits! Fécondée et embellie par ses soins, tous les objets qu'elle offre sont pour lui autant de présens, autant de sources de plaisir. Là, les saisons ne se succèdent que pour lui fournir de nouvelles jouissances et de nouveaux motifs de reconnaissance.

Quel est en effet le cœur qui n'éprouva jamais d'émotion au spectacle de la Nature renaissante dans les beaux jours du printems, à ce premier mouvement de la sève qui nous procure une tendre verdure, et fait éclore les fleurs avec l'espérance du cultivateur? Qui peut rester insensible à la vue des richesses qui couvrent la terre au milieu de l'été, à l'aspect d'une abondante récolte qui approche de sa maturité et tranquillise l'homme sur ses besoins de nécessité première? Qui peut regarder avec indifférence ces côteaux, ces vergers où la vigne et les arbres sont chargés de fruits vermeils et colorés? Qui n'a jamais été

témoin des innocens plaisirs de l'automne, et n'a pas quelquefois partagé la gaieté qui règne dans le moment des récoltes de cette saison, dont chaque jour est un jour de fête ?

Et l'hiver, cette saison si fâcheuse à la ville, et que le citadin croit encore plus triste à la campagne, l'hiver a aussi ses plaisirs. Il est pour l'habitant des champs le moment des jouissances ; c'est alors que ses greniers et ses selliers pourvus lui procurent l'abondance, bien-être qu'il partage avec sa famille et tout ce qui l'environne; c'est alors que des occupations moins assujettissantes lui laissent du loisir et qu'il jouit de la société que lui offre son voisinage, bien préférable à celle des villes où l'on se visite plus qu'on ne se voit. Les préparatifs qu'exigent les récoltes prochaines, les occupations, suite nécessaire des récoltes faites, amusent et remplissent les longues soirées de cette saison. Les exercices salutaires, les promenades que permettent les beaux jours de gelées qui ne

sont pas rares dans nos climats, mille autres ressources n'ont jamais laissé au cultivateur regretter la plupart des futiles et fatigans plaisirs de la ville.

Mais quand les lieux où ces scènes se passent, quand le sol qui donne ces richesses et procure ces ressources, offrent, par leur disposition un site aimable, un aspect riant, un asyle propre et commode, c'est bien alors que la campagne rassemble ce qui peut plaire et rendre heureux l'être sensé et raisonnable qui sait en jouir.

La *Ferme* qui se prête à toutes les situations, qui tire un parti si fructueux de la terre; qui admet les côteaux, les vallées, les plaines; qui ne rejette ni les eaux ni les bois, à qui il ne faut enfin qu'un sol susceptible de culture; la *Ferme*, dis-je, procure elle seule cette heureuse association de l'utile et de l'agréable; pour l'obtenir, il ne lui faut qu'un homme de goût qui l'arrange, et un cultivateur intelligent qui la dirige (1).

Les préceptes d'agriculture, n'étant pas

mon objet, n'entrent point dans le plan de cet ouvrage ; je n'envisagerai donc ici la *Ferme* que sous le rapport de son arrangement et des agrémens que le goût peut y répandre ; mais je préviens l'artiste qui ne serait que médiocrement au fait de l'économie rurale, que, quels que fussent d'ailleurs ses talens, il réussira difficilement dans l'ordonnance de ce genre de jardin, parce que dans ses dispositions il lui arrivera souvent de sacrifier l'utile à l'agréable, tandis que le but de l'art est de les faire concourir.

Il y a deux sortes de fermes ; à raison de leur objet, je les distingue en ferme *agricole* et en ferme *pastorale*. Celle-ci s'occupe principalement des bestiaux ; elle tire du lait des uns, de la laine des autres, et fait des élèves de tous; il lui faut de gras herbages, d'abondantes prairies ; son sol est consacré presque tout entier aux pâturages ; la culture des terres arables chez elle n'est que secondaire. La ferme agricole au contraire fait sa principale occupation de

toute espèce de cultures ; il lui faut de vastes champs, des terres labourables, des coteaux fertiles ; elle n'a de bestiaux et de pâturage que ce que les besoins de la manutention exigent.

De ce qu'une de ces deux espèces n'exclut pas l'autre, il s'ensuit que la ferme qui les réunirait en même proportion serait mixte.

Ces deux espèces peuvent encore se distinguer par leur élégance ou leur simplicité ; en effet une ferme peut être simple et même rustique, elle peut aussi être ornée et offrir un aspect plus ou moins frais, plus ou moins soigné. Sans doute, une ferme peut être ornée sans excéder les bornes du caractère champêtre; cet établissement est susceptible de goût, et une propreté élégante ne lui est point étrangère ; elle peut, soit dans la forme extérieure des bâtimens, soit dans ses entours, obtenir du crayon de l'artiste la tournure agréable et l'air de fraîcheur qui conviennent à la propriété d'un cultivateur qui a de l'aisance et du goût.

La ferme simple tire ses agrémens de sa situation ; elle doit être propre et bien ordonnée, mais sans recherches apparentes ; l'emploi de moyens qui n'auraient pour but que l'ornement, loin de lui convenir, lui ferait perdre son caractère de simplicité. La ferme rustique qui a encore moins de prétention, doit être placée sur un site un peu sauvage ; il contribuera beaucoup à la caractériser ; quoiqu'également soumise à la main industrieuse de l'homme, elle s'accommodera fort bien de quelques cantons incultes et bruts entremêlés avec ses cultures ; les rochers, les grands bois, les eaux vagabondes, dispersés dans le pays où elle sera située, lui conviennent aussi.

La ferme doit porter l'empreinte du travail et de la culture ; c'est là ce qui distingue essentiellement ce genre de jardin des trois autres ; mais la ferme pastorale y étant moins visiblement assujettie que l'agricole doit être conséquemment plus sobre sur les soins apparens destinés à l'agrément ; la ferme pastorale, rustique surtout, où ces

arrangemens se montreraient trop à découvert, n'aurait qu'une expression équivoque et perdrait infailliblement son caractère propre; qu'on soit sûr qu'elle aura de moins en agrément tout ce qu'on lui donnera de plus en parure.

Cette différence entre la ferme agricole et la ferme pastorale est fondée sur ce que l'*agricole*, devant son existence toute entière au travail de l'homme, admet plus de soins, plus de recherches; les productions de l'autre au contraire paraissent avoir moins besoin de son secours, et moins dépendre de son industrie et de son travail, parce que l'objet principal étant les herbages et les prairies, ces productions semblent être moins le fruit du travail que le présent de la Nature; elles n'ont besoin ni de labour ni de semence; cette ferme doit donc se présenter sous un air plus champêtre que l'agricole. On sent bien que la ferme mixte, qui est un composé des deux espèces, doit participer de tout ce qui est propre à chacune d'elles.

Si l'on me confiait un terrain destiné à l'établissement d'une ferme, après l'avoir attentivement examiné, après m'être rendu un compte bien réfléchi de ce que je peux en espérer, soit comme objet utile et agréable, soit sous le rapport de l'espèce et du caractère à donner à l'établissement projeté (car ce serait s'exposer à une méprise grave et presque inévitable que de se décider sur ces importans objets sans consulter le sol et le site,) ayant reconnu que l'un et l'autre se prêtent, par exemple, à l'établissement d'une ferme agricole ornée, je commencerais par fixer la place la plus convenable aux bâtimens, sous le rapport de la salubrité et de la plus grande facilité d'exploitation; ensuite je ferais la distribution de mes cultures; je diviserais par des enclos les trop grandes parties destinées au travail de la charrue. Les clôtures en haies, convenablement disposées dans une vaste plaine en culture, considérées sous le point de vue d'utilité, rendent les terres plus productives; elles les défendent contre

les incursions et contre la dent des bestiaux; sous celui de l'agrément, ces clôtures bocagent le pays qui, sans elles, présenterait un aspect froid et monotone; ces haies, en meublant un site trop nu, trop découvert, formeraient des enclos qui renfermeraient chaque culture particulière; ces haies, composées d'arbres utiles et d'arbustes agréables, dessineraient les chemins de communication, et procureraient d'amusantes promenades; pour rendre ces routes plus intéressantes, je leur ménagerais des points de vue, je profiterais des accidens qui se présenteraient sur le passage, tels qu'un pâturage, un groupe d'arbres, une source; j'en créerais même si la variété l'exigeait, pourvu, qu'analogues au lieu où ils seraient placés, on fût plus charmé que surpris de les y rencontrer; enfin j'établirais des points de repos, je pratiquerais des asyles simples, commodes et convenables au site partout où celui-ci y gagnerait et où les autres seraient desirés. Indépendamment des agrémens que ces enclos produiraient

dans l'ensemble, ils auraient encore l'avantage de garantir les productions qu'ils renferment; ils serviraient d'abri contre les vents qui, suivis de pluies abondantes, versent et couchent les épis. Privé des obstacles que les clôtures opposent à ces vents destructeurs, l'infortuné cultivateur voit souvent le fruit de ses peines perdu et l'espoir d'une abondante récolte s'évanouir à la veille des jouissances. On conviendra du moins qu'au moyen de ces enclos, les terres dépouillées, dont l'aspect est sans attraits lorsqu'elles sont en labour, deviennent agréables à la vue, même quand elles sont en jachères.

La culture des grains n'étant pas la seule dont une ferme agricole a besoin, je m'occuperais aussi de toutes celles dont elle fait usage; je ne négligerais ni les prairies qui donnent les fourrages, ni les pâturages qui, dans la belle saison, nourrissent les bestiaux, ni les vergers qui procurent des fruits, ni même le potager qui fournit des légumes. Tous ces différens objets auront

aussi leur enclos. Cette diversité de cultures et de productions est un moyen de varier les tableaux et d'y jeter de l'intérêt. Je ne me lasse pas de le répéter ; il n'y a pas de pays si monotone, de plaines si ennuyeuses à qui les clôtures en haies ne fassent prendre un aspect agréable. Ce moyen si utile à l'agriculture, si simple et si praticable partout, peut, en bocageant le site, rendre frais et riant le pays le plus froid, le plus monotone, et changer une ferme maussade, telle que presque toutes celles qui existent, en une propriété délicieuse, et cela sans en diminuer le revenu, sans contrarier la culture qu'il favorise ; au contraire, et loin d'altérer le caractère champêtre qui convient à ce genre, ce moyen, qui réunit l'agréable et l'utile, le fortifie.

Il y a deux sortes de vergers, l'un agreste, et l'autre cultivé ; celui-ci, qu'on appelle communément buissonnier, parce que les arbres sont taillés en buissons, se place à part non loin du légumier, parce qu'il

attend les soins du cultivateur du potager à qui il est ordinairement confié. Quant au verger agreste, qui n'exige pas une culture aussi suivie, il remplirait un de mes enclos, comme je l'ai annoncé, et si les arbres en sont disposés avec goût, il peut devenir un objet aussi agréable par ses effets qu'utile par ses productions. Des arbres fruitiers de toute espèce, disposés en groupes, variés de formes et de volume, jetés avec goût sur une pelouse, formeront d'un verger agreste un agréable bocage. Cette manière de les grouper en divers massifs est non seulement favorable aux arbres et propre à garantir leurs fruits, mais elle est encore avantageuse à l'herbe dont le sol d'un verger de ce genre est ordinairement couvert; à tous égards cette distribution, quand elle est faite avec intelligence, est donc préférable à celle en quinconce. Les fleurs dont ils se couvrent au printems présentent sous cette forme un spectacle plus brillant, et l'effet en est d'autant plus ravissant que les massifs sont mieux composés

et les groupes plus ingénieusement distribués. Dans les saisons qui succèdent à celle du printems, la diversité et le mêlange des fruits que chaque groupe rassemble n'offre pas un tableau moins attrayant (2).

Et le légumier dont l'aspect est si froid, dont la distribution ordinaire est si peu favorable à ses productions ; le légumier, cet objet si utile, pourquoi n'attirerait-il pas mon attention sous ce rapport de l'agrément ? Il me semble qu'il peut, ainsi que tout autre objet, présenter un aspect intéressant par sa disposition et ses entours. Ce qui dépare cette culture, ce sont les allées larges et inutiles qui la découpent en petits carrés, ce sont les arbres fruitiers et les plates-bandes qui enveloppent ses productions naturelles et leur portent préjudice. Ce sont surtout les murs dont on l'environne de toute part, c'est le cadre qui l'attriste et en fait une partie isolée et sans liaison avec le site dans lequel elle se trouve placée (3).

Cette opposition entre le potager et les

sites qui l'environnent, ne saurait provenir du tableau de la culture, qui réunit une verdure soutenue, et une grande diversité de productions, à une grande végétation sans cesse en activité, fruit d'un travail journalier.

Le goût et la facilité de la culture décideront de la forme de mon légumier; la qualité du sol et l'exposition convenables lui assigneront sa place; le buissonnier d'arbres à fruits, que j'appelle le verger cultivé, sera, non confondu avec les légumes, mais séparé et placé à l'abri des vents. Ces arbres étant rassemblés dans le même local, et les mêmes espèces réunies, le jardinier, pour les soigner, ne sera pas obligé de perdre ses pas et son tems à parcourir tous les points d'un grand espace sur lequel on a coutume de les éparpiller; d'un coup d'œil il apercevra l'arbre qui demande sa main; les espèces seront assemblées, pour qu'au tems de leur fruit la récolte s'en fasse sans embarras et à propos; enfin, j'aurai des grands arbres, là

où les murs seront inutiles, parce qu'ils font un meilleur abri (4).

Si je veux avoir des arbres en espalier, je construirai des murs dans la position la plus favorable, mais je ne ferai pas des espaliers, parce que j'ai des murs de clôture, rarement ces murs d'enceinte sont exposés de manière à remplir ce but. Les gros légumes, qui peuvent se passer d'arrosement, auront leur place dans le terrain le plus élevé ; les plantes vertes les plus délicates seront dans le bas, ordinairement plus frais et plus à portée des eaux dont elles ont journellement besoin. Les sentiers qui diviseront chaque espèce, n'auront de largeur que celle que demande la facilité de la culture. Mon potager ainsi distribué, tout le terrain sera mis à profit, je n'en perdrai pas par de fastidieux compartimens et d'inutiles allées ; cet ensemble de verdure, dont la forme ne sera pas un carré entre des murs, mais me sera donnée par les accidens et la marche du terrain, et la facilité de la culture,

flattera l'œil par le spectacle d'une riche et vigoureuse végétation non interrompue ; ces dispositions, différentes de celles que suit l'aveugle routine, plus agréables comme effet, seront aussi mieux entendues sous le rapport d'utilité ; elles ménageront le terrain, épargneront les bras et feront gagner du tems (4).

Je ne négligerais enfin aucune partie du terrain qui me serait confié, parce qu'il n'en est aucune qui ne doive par mes soins contribuer au profit, et par mon goût à l'agrément. De vues économiques associées aux graces champêtres, seront partout la base de mes projets et le but de mon travail. Si la Nature m'avait donné un ruisseau, je me garderais d'en adoucir les contours inégaux, pour lui faire prendre d'élégantes formes, ou suivre la triste ligne droite; après l'avoir fait concourir à la bonification des herbages, des prairies qu'il traverse, je chercherais à le rendre un objet d'agrément ; j'ornerais ses rives par des plantations qui me donneraient des ombres

l'été et des ramées l'hiver ; ici, silencieux et tranquille ; là agité et gazouillant ; tantôt ombragé, tantôt découvert, libre par-tout, je ne lui associerais, si j'osais y ajouter, que les accidens que la Nature dans ses aimables caprices aurait pu produire elle-même.

Après avoir disposé le terrain de la manière la plus fructueuse, et lui avoir donné la tournure la plus agréable ; je porterais mes soins sur les bâtimens. Cet objet demande de la part de l'artiste plus de goût et d'imagination, qu'on ne se le persuade communément. Ce sont eux qui caractérisent plus particuliérement la ferme. La diversité de forme et de grandeur dont ces bâtimens sont susceptibles, et qui provient des objets auxquels chacun est appliqué, jointe aux accessoires qui les accompagnent, peuvent dans leur ensemble produire une agréable composition, s'ils sont placés et assortis avec goût ; et sans sortir des bornes admises dans la décoration rurale, ils plairont comme production de l'art de l'architecte ; les nuances dont

cette décoration est susceptible, fourniront au compositeur d'abondans moyens pour caractériser chaque espèce de ferme, depuis la plus simple et la plus rustique, qui a pour manoir l'humble chaumière, jusqu'à la plus ornée, qui admet le manoir décoré. Cette même diversité dans les bâtimens de ce genre, dont le goût peut tirer un si grand parti, ne présente cependant que désordre et chaos dans la plupart de nos fermes.

Le principal bâtiment de la ferme, le manoir, même celui de la plus ornée, doit se distinguer par un extérieur non décoré, mais propre et d'un genre champêtre; il est susceptible de recevoir des accessoires d'un bon choix et bien proportionnés, mais il évite avec soin ceux qui ornent les bâtimens des villes; les formes simples et légères, le jeu des toits, lui donneront de la gaieté, de la propreté, je préférerais pour couverture la tuile à la sombre couleur de l'ardoise; j'éviterais la froide symétrie dans son exactitude, je me garderais bien d'admettre trop de grandeur dans les masses pour

ne pas lui donner un caractère important qui ne saurait lui convenir; car le manoir de la ferme la plus ornée, n'est ni le séjour de la grandeur ni l'asyle de l'opulence; il est la retraite du citadin aisé qui aime l'agriculture, ou la demeure du cultivateur qu'une possession étendue met plus qu'au-dessus du besoin. Il faut donc qu'il soit commode et non fastueux, propre et non magnifique, en un mot riant, et simple, et non grave et décoré (5).

Je dirai donc sommairement, qu'une ferme pour être agréable, doit être entourée d'un site aimable et champêtre; qu'il faut que les bâtimens en soient distribués avec intelligence, qu'ils présentent un aspect pittoresque, que le manoir et les environs offrent un asile frais et propre, tel que le plus délicat ne dédaigne pas de l'habiter; j'ajouterai qu'avec des toîts de diverses formes, d'inégales hauteurs, jouant entre des arbres; au milieu d'une campagne enrichie des plus précieuses productions de la végétation, le goût et le talent peuvent aisément tirer de cet

assemblage une composition agréable, en former un tableau pittoresque, frais et riant (6).

Tels seraient à peu-près les moyens que je mettrais en œuvre dans la composition d'une ferme ornée; je n'ajouterais autour de l'habitation que peu de ces agrémens recherchés dans les autres espèces de jardins; car si j'ai bien pris mes mesures, on rencontrera de tout côté des scènes champêtres qui attireront, et des objets d'utilité qui intéresseront. Sans doute, de pareilles dispositions auraient de véritables charmes; l'accord général de toutes les parties, leur correspondance à un but commun, l'économie rurale, flatteraient également et le propriétaire, qui trouvant dans son patrimoine l'agréable et l'utile, possède et jouit tout à la fois, deux choses rarement réunies, et le simple spectateur, qui, ne se doutant pas des efforts qu'a faits l'instituteur pour lui plaire, croit ne devoir le plaisir qu'il ressent, qu'à des combinaisons fortuites, mais heureuses.

Ceci n'est qu'une esquisse légère ; je n'ai fait passer en revue que les principaux objets ; je n'ai rien dit des cultures particulières à différens pays, à différens climats ; je n'ai point établi ma ferme dans un site désigné ; ainsi, chaque espèce de ferme, chaque situation ayant son caractère propre et ses accidens, peut fournir d'autres combinaisons ; la grande quantité d'objets qu'une ferme embrasse, l'infinie variété dont ce genre est susceptible, ne permettent pas de tout dire. Je ferai remarquer néanmoins qu'on imaginerait difficilement un genre de jardin plus intéressant que celui-ci ; qu'il n'y a rien d'aussi attrayant que le spectacle d'une culture bien conduite, dans une situation heureuse, dont le sol fertile est embelli par le concours de diverses scènes champêtres, assorties les unes aux autres, lorsqu'en même tems elles étalent aux yeux toutes les richesses d'une végétation soignée et productive, fruit du travail et de l'industrie.

La ferme pastorale, avons nous dit, dont le genre est plus agreste, doit offrir des tableaux plus champêtres que la ferme agricole. Les paturages, les prairies, les ruisseaux aiment les vallées, supposent des côteaux couverts de verdure et non de vastes plaines et de hautes montagnes. Ce sont les vallées fraîches, les côteaux couverts de verdure, les bouquets de bois, associés avec les ruisseaux, qui en effet composent les sites champêtres, et ceux que cherche la ferme pastorale.

Les terres de la ferme agricole, souvent nues et sans cesse sillonnées, sollicitent le travail de l'homme dans presque tous les tems; leur aspect varie à chaque saison; mais la principale et presque la seule production de la ferme pastorale, paraît être spontanée, et plutôt un don, une pure libéralité de la Nature, que le fruit du travail. La terre est constamment couverte de verdure, qui se renouvelle d'elle-même; ce genre de culture semble solliciter moins les soins de l'homme, c'est

pour cela que ceux qu'on donne à son embellissement doivent être moins apparens. Aussi, les enclos plus multipliés plus libres dans leur forme et leur distribution, que ceux de la ferme agricole, chez laquelle la culture exige plus de rectitude dans les lignes, plus d'égalité dans les divisions; aussi, dis-je, les enclos de la première, se prêtent-ils plus aisément aux formes qu'on veut leur donner; ces formes qui paraissent l'effet du hasard, donnent à la composition de cette espèce de ferme un air plus négligé et plus agreste. C'est par cette raison que les terres arables, dont elle ne peut se passer, doivent être dispersées et non réunies en un seul canton. De trop grandes portions en labour affaibliraient son caractère, et le rapprocheraient de celui de la ferme mixte.

Ainsi que la ferme agricole, la ferme pastorale a ses vergers et son potager, mais ils sont là des objets moins remarqués, parce qu'ils n'exigent pas des détails aussi soignés. Ces deux espèces de ferme diffé-

rent davantage dans la distribution de leurs bâtimens. Ceux dont la ferme pastorale fait son principal usage, sont les parcs, les granges à foin, les écuries, les étables, les bergeries; bâtimens trop volumineux pour être rassemblés, aussi sont-ils souvent dispersés; ceux qui entourent le manoir et composent la basse-cour, sont des angards pour les élèves, des pâtis pour renfermer les bestiaux; il lui suffit que le manoir soit rapproché des bâtimens nécessaires à sa manutention journalière, et parmi ceux-là on peut compter la vacherie, et surtout la laiterie, dont l'intérieur peut être tout à la fois un objet d'agrément par sa forme et sa propreté, et d'utilité par sa distribution et sa bonne ordonnance.

Je l'ai déjà dit, je ne peux m'appesantir sur ce qui n'est que détail, je me contente d'assigner les différences caractéristiques entre les espèces de fermes en indiquant leurs traits distinctifs. Ainsi après ce que j'ai fait observer sur les deux espèces de

fermes en général et sur chacune en particulier, je ne m'arrêterai pas à la ferme mixte, quoiqu'elle soit susceptible de plus de variété, puisqu'elle réunit ce qui entre dans la composition des deux autres.

Quant à la ferme simple, soit pastorale soit agricole, on prévoit que moins de recherche, plus de simplicité, que moins de soins apparens dans les entours, mais non moins de propreté et de commodité dans ses bâtimens, sont ce qui la distingue de la ferme ornée. Il est cependant un trait de caractère dans ces deux espèces, que je ne dois pas négliger de faire remarquer. Le manoir de la ferme ornée doit être moins dépendant des bâtimens de la basse-cour, que celui de la ferme simple; dans cette dernière le manoir en fait partie et doit être placé dans son enceinte. Il suffit au premier, qu'une de ses faces ait des vues sur la basse-cour et que l'intermédiaire qui les sépare offre une communication prompte, facile et agréable.

Pour la ferme rustique, je ne sais si

j'oserai en parler. Qui voudra lui donner la préférence? fût-ce même dans les circonstances qui favoriseraient son établissement? Quoi qu'il en soit, je dirai que la ferme rustique tient son caractère de sa grande simplicité: ses bâtimens, construits avec les matériaux et sous les formes les plus ordinaires, se mettent volontiers sous l'abri du chaume; et quoiqu'ils usent sobrement d'enduits, ils ne répugnent pas moins à tout ce qui présente l'image du délâbrement et de la misère, qu'on a confondus, quand on a voulu peindre la simplicité rustique, avec cette médiocrité de fortune que La Fontaine appelle *mère du bon esprit, compagne du repos*. Mais ce qui particularise et distingue cette espèce de ferme, ce sont les terrains tourmentés, les côtes âpres, les rochers, les bois agrestes, les eaux sauvages, tout cela entre-mêlé avec les champs cultivés. En général, la ferme rustique exige une situation singulière, un sol un peu sauvage, un pays bizarre par sa composition et ses accidens. Elle n'admet que peu de fabriques,

et leur style doit se conformer au caractère des scènes dans lesquelles elles figurent. Toute construction qui aurait de la prétention et ne serait pas très-agreste, deviendrait choquante, elle affaiblirait l'expression vigoureuse et austère de ce genre de composition.

Mais je doute qu'un jardin d'un genre si rustique trouve beaucoup de partisans; peu de gens aiment à ce point la Nature simple et dans toute sa négligence. On traiterait de misantrope, de singulier, celui qui aurait osé former un tel établissement. Cependant s'il se rencontrait un propriétaire qui, possédant un local propre à l'établissement d'une ferme rustique, fût assez ami de la solitude et de la paix pour en faire sa retraite, il y trouverait, indépendamment de la tranquillité d'habitation, la jouissance du spectacle de la Nature dans toute sa simplicité; il aurait sous les yeux des scènes moins fraîches, moins riantes, mais aussi moins ordinaires et peut-être plus piquantes; elles auraient pour lui d'autant plus d'attrait

qu'il paraîtrait n'avoir rien fait pour les obtenir et qu'elles sembleraient n'être dues qu'au choix du local. Car c'est ici que tous les soins qu'on aura pris, que tout l'art qu'on aura employé doivent être non aperçus; c'est moins le cas que partout ailleurs de laissèr à découvert le travail et les efforts, de faire parade enfin de la difficulté vaincue. Mais où trouver le propriétaire, où trouver l'artiste, qui ne desire que la dépense qu'il a faite, que l'art qu'il a déployé soient mis en évidence ? l'un veut que son talent, l'autre que ses moyens pécunieux frappent, étonnent le spectateur; tous les deux croiraient avoir manqué leur objet, si leur œuvre ne produisait cette impression au premier coup-d'œil. L'artiste le plus sage, le propriétaire le plus sensé ne se déterminent qu'avec peine à se cacher derrière la Nature, je le sais : mais que tous deux se tiennent en garde contre cet amour-propre décevant. Il leur fera commettre dans cet art bien des fautes sans qu'ils s'en doutent, et sur-

tout dans les jardins de ce genre. Je ne sais si je me trompe, mais je crois la ferme rustique plus difficile à traiter que le jardin le plus élégant; il ne s'agit pas de ces tableaux frais, de ces touches délicates, de ces contours doux, de ces transitions imperceptibles et bien ménagées, employées ailleurs avec avantage; ici il faut dessiner à grands traits, avec fermeté; il faut des effets énergiques et bien prononcés, de brusques et forts contrastes, des oppositions frappantes; il faut enfin que tous les tableaux, quoique du même genre, soient différens de ton, de caractère, d'expression; que les scènes les plus bizarres, entre-mêlées d'accidens simples et de cultures négligées, soient quelquefois surprenantes, sans paraître jamais élégantes, et encore moins factices.

Que si cependant un excès de délicatesse faisait rejeter cette espèce de ferme comme objet principal ou unique de propriété, elle pourrait, comme objet accessoire, trouver sa place dans les circonstances où l'on voudrait se procurer une grande opposition

de genre ; le *Parc*, le *Jardin* même malgré ses graces légères, pourraient se l'associer; le passage de l'un à l'autre, bien ménagé, formerait un contraste frappant et d'un grand effet; mais quoique leur association pût les faire valoir l'un par l'autre, produire une surprise vive et piquante, il sera dangereux de la tenter parce qu'il est très-difficile de le faire avec succès ; cette entreprise n'appartient qu'à un talent supérieur; elle est peut-être l'effort le plus vigoureux de l'art des jardins.

CHAPITRE XIV.

DU JARDIN PROPREMENT DIT.

DANS les grandes scènes de la Nature, dans la prodigieuse variété de ses tableaux, j'ai présenté à l'homme de goût un jardin que j'ai appelé le *Pays ;* le *Parc* par la noblesse de son ensemble et la beauté de ses détails a fourni un jardin à l'opulent

propriétaire ; celui qui aime la culture et s'en occupe, le citadin qui s'est ménagé aux champs un domaine fructueux, ont trouvé le leur dans celui de la *Ferme* où l'agréable a été réuni à l'utile. C'est pour l'amateur des graces de la Nature que j'ai réservé le *Jardin proprement dit*, dont l'agrément est le seul objet. Ce genre de jardin peut aussi servir au délassement du citoyen respectable qui, se vouant au service public ou à des occupations utiles, ne peut les abandonner long-tems sans manquer à ses devoirs. Ce genre de jardin n'ayant donc pour but que de procurer une jouissance passagère dans la belle saison, il convient qu'il soit peu éloigné de la ville où le propriétaire fait sa résidence habituelle (1).

Avant de projeter, l'artiste, avons-nous dit, doit consulter le site sur lequel il a à opérer ; c'est la nature du site qui détermine le genre à donner au jardin et le décide pour le *Pays*, le *Parc*, ou la *Ferme*. Mais *le Jardin proprement dit*, borné dans ses dimensions, réduit souvent à une scène

unique, rarement associé aux tableaux hors de son enceinte, n'admettant ni contraste, ni transitions, ni aucun de ces effets vigoureux qui font le charme des autres genres, se contentant enfin d'un terrain peu accentué et modérément tourmenté dans sa marche; le *Jardin proprement dit* ne dépend donc pas du caractère du site dans lequel il est placé. Tous les accidens qui entrent dans sa composition peuvent donc être déterminés par l'artiste; c'est là qu'il est vraiment créateur. Aussi ce genre suppose-t-il plus d'imagination dans la composition que de difficulté dans l'exécution.

Le Jardin proprement dit, tirant tous ses agrémens de son propre fonds, se les procure par sa grace, son élégance et sa fraîcheur. Comme il est abandonné au génie du compositeur, celui-ci peut bien quelquefois, pour en rendre les effets plus piquans, s'écarter de cette exacte vérité si recommandée dans les tableaux de création que l'art produit; mais ce n'est point un prétexte pour le décorer d'effets et d'accidens

de pure fantaisie ; c'est surtout dans ce genre qu'il faut craindre de se laisser entraîner par ce faux goût, qui sème et entasse fabriques sur fabriques, qui rassemble sans choix, sans vraisemblance, tableaux sur tableaux, et veut réunir dans un petit espace nombre d'accidens sans proportion et sans relation entre eux. Ce flux d'une imagination déréglée, décèle peu de moyens et peu de talent. En vain ces fabriques auraient en elles-mêmes des beautés ; elles surchargeraient le tableau, et ne l'embelliraient pas. Avec ces faciles moyens, l'auteur croit avoir fait le *Jardin*, avoir enrichi sa composition, il a tout au plus fabriqué une puérile décoration plus coûteuse qu'agréable ; assemblage fastidieux de parties incohérentes qu'on peut voir une fois par curiosité, mais où l'on sera peu tenté de revenir (2).

Ainsi, quoiqu'on puisse se permettre quelqu'écart dans le jardin de ce genre ; quoiqu'un arrangement plus évidemment combiné, quoique des formes plus élégantes, une propreté plus recherchée, dévoi-

lent l'art, il ne faut pas tellement abandonner la Nature qu'elle y soit étrangère. C'est mésuser de ses dons que d'altérer la forme des matériaux qu'elle nous fournit; c'est une licence impardonnable que de les soumettre à des combinaisons dont elle ne donna jamais d'exemple. Dans ceux qu'elle nous présente l'artiste a sans doute le droit de choisir, mais en aucun cas il ne peut les rendre difformes ni les distribuer dans un ordre qu'elle désavoue.

Les matériaux de la Nature que dans sa composition le *Jardin proprement dit* préfère, sont les arbres agréables par leurs formes et leurs fleurs, entre-mêlés d'arbrisseaux et d'arbustes, groupés avec art et distribués de manière à former des tableaux; ce sont les gazons soignés et constamment entretenus, dont la couleur, amie de l'œil, recouvre le sol d'un tapis égal et uni; ce sont les eaux limpides et transparentes renfermées dans des bassins dont la forme et la place seront déterminées par la disposition du terrain. Que les eaux y coulent

en ruisseau, qu'elles soient étendues en nappe, elles doivent toujours être associées aux gazons et entourées d'objets qui leur prêtent et en reçoivent plus de grace; ce genre veut de la mollesse dans les mouvemens du terrain; il aime ces pentes douces, insensibles, que l'œil se plaît à suivre et que les pieds parcourent sans fatigue; il demande des sentiers propres, tracés avec goût, qui, flexibles dans le trait qui les dessine, aillent se perdre sous des massifs qui les mettent à l'ombre; dont la marche soit de manière qu'en les parcourant les objets et les effets se montrent sous leur aspect le plus favorable; qu'ils entraînent le promeneur, attiré par par le charme de la variété, et le conduisent à des scènes choisies, à des retraites consacrées au repos et à la rêverie. Les fabriques, espèce d'ornement dont ce genre de jardin doit être très-sobre, seront légères, fraîches, élégantes, et faites pour orner le tableau et contribuer à l'agrément de la scène où elles sont situées. Ce sont là

à peu près les matériaux qui doivent entrer dans la composition du *Jardin proprement dit*, et les effets qu'ils doivent produire.

Mais n'est-ce point trop circonscrire ce genre que de le restreindre à ces seuls effets et à ces seuls matériaux? N'est-il pas à craindre que, le bornant à de si simples moyens, la composition ne soit froide et les tableaux monotones? C'est sans doute cette crainte qui a donné naissance à la plupart des jardins de ce genre, où l'on a rassemblé avec tant de profusion toutes les productions des arts, que l'on a, avec si peu de choix et de jugement, surchargés de tant de fabriques sous lesquelles on a fait disparaître la Nature, dans lesquels on a accumulé tous les accidens qu'offrent un vaste paysage. Je doute fort que dans un pays fertile en artistes, où le bon goût a fait tant de progrès, ce mêlange confus d'objets étrangers même à toute espèce de jardins, mêlange qui a peut-être ébloui d'abord par sa nouveauté et par sa singularité, puisse plaire long-tems et trouver

des partisans parmi les gens sensés. Je reviens à mon objection, et je réponds que je suis fondé à croire que si les jardins de ce genre, où l'on s'est contenté des seuls matériaux proposés, n'ont pas obtenu le suffrage des gens de goût, s'ils n'ont présenté ni charme, ni intérêt, c'est que, maniéré dans sa conception, le compositeur n'a su leur donner ni grace ni expression, ou que dénué de moyens, sans imagination, il n'a su avec ces seuls matériaux ni composer des tableaux, ni varier les effets, et que, réduit à un petit nombre de combinaisons pratiques, il ignore toutes les ressources que ces matériaux offrent à un crayon exercé; peut être enfin que, sottement imitateur, il aura copié machinalement, et transporté sur son terrain ce qu'il a vu ailleurs sans consulter les convenances.

C'est donc moins à l'insuffisance des matériaux, qu'à l'incapacité de celui qui les met en œuvre, qu'il faut s'en prendre. Semblables aux préparatifs qui sont encore sur la palette, les matériaux offrent au jar-

dinier les mêmes ressources que les couleurs au peintre. Tout dépend du talent et non des matières; c'est le génie seul qui enfante ces chefs-d'œuvre qui nous ravissent; eh! de quoi n'est pas capable celui qui réunit à ce don divin, un goût sûr et exercé? S'il est simple dans ses moyens, il est riche dans ses combinaisons; par ses séduisantes productions, il captive le cœur, il entraîne l'esprit, il agite l'un et l'autre, et les maîtrise à son gré. Il donne du sentiment et de la chaleur à tout ce qu'il touche, il anime la pierre, il fait respirer la toile et communique le mouvement et la vie à tout ce qui sort de ses mains : il tient la baguette des fées. Ordonne-t-il un jardin? aussitôt tout s'embellit, tout se colore; les sites les plus uniformes se nuancent, les plus tristes deviennent rians, les plus âpres s'adoucissent; sous sa main les plus austères perspectives deviennent agréables; les plus ingrates, les plus rebelles se transforment en aspects délicieux; les eaux qu'il dirige, sem-

blent plus voluptueuses, les ombrages qu'il crée paraissent plus frais, les asyles qu'il prépare sont plus invitans. En un mot, de chaque coup de pinceau, naît une nouvelle grace. Serait-ce de leurs matériaux que l'artiste a obtenu ces attrayans tableaux, ces scènes enchanteresses? Non sans doute : c'est le génie, c'est le sentiment qui ont tout fait (3).

Rarement le *Jardin proprement dit*, dont le coup d'œil est si frais, si élégant, s'alliera heureusement avec les sites qui l'environnent; les simples tableaux de la Nature négligée, sont trop opposés à son caractère, pour qu'il puisse se les associer; ce mêlange lui ferait perdre sa grace, et détruirait son expression; il faut donc lui donner un cadre, l'enfermer par des plantations qui l'isolent, et qui cachent tout ce qui extérieurement pourrait lui nuire. L'inobservation de cette précaution est une faute d'autant plus grave, que le jardin est plus petit. Un petit jardin supposant plus de soin et plus de fraîcheur, à

raison de son peu de surface, a conséquemment moins de rapport avec ce qui est hors de son enceinte.

Indépendamment du peu d'analogie qu'il y a ordinairement entre le Jardin proprement dit et les tableaux extérieurs, des communications immédiates l'anéantiraient; il se trouverait noyé dans le vague ; son peu d'étendue, comparé à des espaces d'un grand développement, le ferait compter pour rien. Mais s'il a une dimension telle qu'il puisse comporter plusieurs scènes qui se succèdent, telle qu'il admette une suite de tableaux variés, s'il joue enfin le petit *Parc*, pouvant alors par des passages adroitement menagés arriver à des scènes plus négligées, il lui sera libre de se procurer quelque échappée judicieusement choisie; et ce moyen, employé avec précaution et intelligence, bien loin de lui nuire, ajoutera à son charme, à condition pourtant que cet accident n'entre pas dans le tableau comme partie constituante du jardin.

Toute culture, autre que celle que demandent les productions qui lui sont particulières, tout travail autre que celui qu'exige son entretien, sont déplacés dans ce genre de jardin; sa délicatesse fuit tout ce qui sent la peine, tout ce qui annonce le travail, quand l'un et l'autre n'ont pas l'agrément pour but. Delà il suit que toute culture, qui a pour objet le produit et l'économie, doit en être exclue. En effet, de petits morceaux de terre en labour, de petites buttes plantées en vigne, quelques petits carrés cultivés en légumes, de quelque manière qu'on les envisage, sont des objets peu propres à figurer avec grace dans les jardins de ce genre; leur place n'est pas dans une scène destinée au charme des yeux et à l'agrément de la promenade; ils y feraient tache et y seraient au moins un contre-sens (4).

L'évidente inutilité d'une telle culture, n'en fait d'ailleurs qu'une puérilité sans intérêt comme sans goût. La culture est intéressante sans doute, lorsque traitée sé-

rieusement, elle est d'une utilité réelle ; mais entre-t-elle dans la composition d'un jardin, elle ne figurera bien que dans le *Pays* où elle fait tableau, ou dans *la Ferme* dont elle est l'objet principal.

En excluant du *Jardin proprement dit*, toute culture purement économique, ce n'est pas pour y introduire des objets de luxe et de magnificence, ni pour le peupler de statues et de vases ; ce qui n'annonce que l'opulence, ce qui n'est donné qu'à l'ostentation, satisfait la vanité aux dépens du goût. Le goût seul suffit ; seul, il sait tirer, de tout ce qu'il dirige, les effets les plus séduisans, comme l'habile sculpteur et le grand peintre savent faire sortir leurs chef-d'œuvres des matières les plus communes et les plus ordinaires. Ce sont les petits talens qui recherchent la richesse des matières et qui croient que l'éclat en est fait pour ajouter du mérite à leurs minces productions.

Je n'ai plus qu'un mot à dire sur le manoir qui convient aux jardins de ce

genre, bâtiment que j'ai appelé maison de plaisance. Objet capital dans l'ensemble, on sent que, par sa fraîcheur et l'élégance de sa décoration, il doit être assorti au jardin; son style peut être de fantaisie; mais plus l'artiste s'écartera du style ordinaire, plus le goût et la grace doivent justifier ses écarts; il est très-important que sa masse, sa teinte, son style soient parfaitement d'accord avec la scène dont il fait partie; une seule de ces convenances négligée suffirait pour troubler l'harmonie générale d'où dépend le premier charme de ce genre; le *Jardin proprement dit*, n'ayant qu'un site de peu d'étendue, la position la plus avantageuse du manoir sera facile à trouver; mais si ce bâtiment paraît détaché du jardin, s'il n'est pas environné des gazons, s'il n'est pas entièrement lié à la scène, s'il ne joue pas avec les arbres, sa situation sera manquée.

Des diverses observations que nous avons fait faire dans ce chapitre, il résulte que l'essence du *Jardin proprement dit*, qui

n'est visité que dans la belle saison, est de plaire par sa propreté et son exact entretien, par l'élégance et la grace de ses formes, par la fraîcheur de ses tableaux; que ses effets doivent être doux, son aspect riant; que par la réunion des plus riches et des plus brillantes productions de la Nature, il offre au propriétaire un aspect voluptueux, des amusemens variés et attrayans, et en tout tems, de faciles jouissances. Celui où toutes ces conditions seront le mieux observées, aura réuni tous les charmes et toute la perfection dont ce genre est susceptible.

CHAPITRE XV ET DERNIER.

DES JARDINS DE GENRE (1).

On a dû s'apercevoir, que la théorie de l'art des Jardins que je viens de développer, est toute fondée sur la Nature; elle seule a fourni les préceptes, les matériaux et les exemples; ces matériaux, quoiqu'en petite quantité, ont offert des combinaisons si nombreuses, des effets si différens, des nuances si variées, qu'ils ont suffi pour composer des tableaux de tous les genres, de tous les caractères. J'ai démontré qu'avec eux et sans autre secours que ses talens, l'artiste jardinier pouvait créer toutes les scènes imaginables, depuis les plus majestueuses et les plus magnifiques, jusqu'aux plus simples et aux plus champêtres; qu'il pouvait produire les perspectives les plus fraîches et les plus riantes, ainsi que les plus sombres et les plus austères; que si j'ai associé aux matériaux de

la Nature, quelques objets étrangers, tels que les bâtimens et les fabriques, c'est que ces objets sont pris, les uns dans la classe de ceux que le besoin a rendus nécessaires, et le fréquent usage familiers; les autres dans la classe de ceux qui peuvent caractériser et embellir un site.

Mais est-il bien vrai que les préceptes et les moyens que j'ai indiqués soient les seuls, qu'avec eux l'artiste puisse jeter dans ses compositions toute la variété, toute l'expression que l'art des jardins comporte? Ai-je dû donner l'exclusion à toutes ces productions enfantées par la fantaisie et par un goût personnel? C'est ce qui me reste à examiner.

Si je recherchais comment des objets, hors de l'homme, agissent sur lui, comment des êtres insensibles et souvent immobiles, mettent les sens en mouvement, et comment ensuite de pures sensations produisent des sentimens; si je calculais jusqu'à quel point l'éducation et l'habitude, qui forment les mœurs générales et déter-

minent les opinions particulières, influent sur ses goûts, sur ses jugemens, et modifient ses affections ; si j'ajoutais à ces données les effets de la mode et l'empire des exemples ; de ces connaissances physiques et morales, je déduirais aisément les causes de la convenance et de la disconvenance qui font que ces objets, selon la manière dont ils sont présentés, selon les circonstances qui les accompagnent, attirent ou repoussent, égayent ou attristent, en un mot plaisent ou déplaisent. Sans doute que ces principes bien développés, et appliqués ensuite à l'art des jardins, répandraient un grand jour sur la matière qui me reste à traiter ; mais cette tâche étant au-dessus de mes forces, je me bornerai à comparer les jardins qui, tels que ceux que je propose, ont suivi scrupuleusement dans leur composition la route de la Nature, à ceux que, par opposition j'appelle *Jardins du genre*. Si le résultat de ces comparaisons justifie la préférence que j'ai donnée à ceux dont

ce livre est l'objet, cette discussion ne sera pas tout à fait inutile.

Dans le nombre des artistes et des amateurs qui ont dirigé des jardins, les uns n'ont employé que des décorations artificielles, et ont cru que la variété en justifierait l'abus; d'autres ont pensé que la représentation d'une scène, qui rappelait un événement intéressant et connu, était le véritable objet des jardins; quelques-uns se sont contentés de mêlanger les productions des arts à celles de la Nature; d'autres enfin, et c'est le plus grand nombre, se laissant entraîner au gré de leur imagination, ont fait entrer dans leur composition, tout ce qu'elle leur a suggéré, la Nature, les fictions, les décorations, en un mot toute espèce d'imitations et de représentations. Presque tous marchant à tâtons ont perdu de vue le vrai but de l'art; le but méconnu ou négligé, la fantaisie a pris sa place; elle a ouvert un champ libre au goût personnel et au caprice; elle a produit enfin des compositions dont la bizar-

rerie, l'invraisemblance et le ridicule ont révolté les gens de goût et rebuté les gens sensés. Cependant à travers tous ces écarts, on n'a pas laissé de s'apercevoir que l'art des nouveaux jardins était susceptible de produire des beautés et de procurer de grands agrémens; que, soumis à des principes vrais et raisonnés et ramené à son objet, il pouvait occuper une place parmi les arts libéraux créés pour nos plaisirs. Aussi les plus prudens ont-ils pris le parti, avant de se décider, d'attendre que cet art eût acquis ce degré de perfection auquel il peut atteindre, et que des productions mieux raisonnées et des essais plus heureux, leur présentassent des exemples à suivre.

De ces jardins d'imitation et de caprice, dirigés d'après un goût personnel, sont nés plus particulièrement le *poëtique*, le *romanesque*, le *pastoral* et *l'imitatif.* Il en est bien d'autres encore; mais, enfans du caprice, il serait difficile de leur assigner un nom; je les abandonne, parce qu'ils sont

sans caractère déterminé. Je ne cite pas le régulier, je lui ai consacré l'introduction de cet ouvrage; je ne cite pas non plus le pittoresque, qui, envisagé comme genre, n'est que celui de la Nature, et conséquemment celui qui fait le sujet de cette Théorie, car si par pittoresque on entend ce choix dans les objets que nous présente la Nature, ce choix dans leur forme, leur arrangement, en un mot ces combinaisons d'effets dont le paysagiste s'occupe, cette expression n'est là qu'une qualification qui appartient également aux productions de l'art du peintre et à celles de l'art du jardinier (2). Ces deux arts, en effet, ont entre eux plus d'une chose commune. La Nature sert de modèle à l'un et à l'autre; elle les dirige; mais s'ils ont de la conformité dans leurs productions, ils ont beaucoup de différence dans leurs procédés. L'un crée, pour ainsi dire la Nature, ou du moins il se sert de ses propres matériaux, c'est la Nature elle-même; l'autre l'imite seulement et se sert

pour cela de moyens qui lui sont absolument étrangers ; celui-ci cherche à séduire par la vérité avec laquelle il représente les objets ; celui-là cherche à plaire par l'art avec lequel il dispose et ordonne ces mêmes objets ; l'un est en réalité, ce que l'autre n'est qu'en représentation ; on admire, on aime les productions de ces deux arts, mais les jouissances qu'ils offrent sont très-différentes, quoique ce qu'on appelle pittoresque leur soit commun.

Par ces distinctions entre les deux arts, je ne prétends point décider de leur mérite, je compare et remarque simplement en quoi ils diffèrent (3) ; mais comme ce que ces deux arts ont de commun, peut égarer l'artiste jardinier séduit par le charme des effets de la peinture, je pousserai plus loin mes observations sur leurs vues particulières, sur le choix, les formes et l'arrangement des objets qui figurent dans leurs productions; elles ne seront pas sans utilité pour le jardinier (4).

Il y a mille circonstances, où ce qui réussit dans un tableau, fait un mauvais effet dans une scène réelle, et ne peut s'employer avec un égal succès, quelque semblables qu'on voulût supposer les circonstances ; parce que souvent ce qui plait en représentation, déplait dans la réalité. Dans un tableau, le talent de l'artiste nous charme et fixe notre attention bien autrement que l'objet représenté ; le même objet sous nos yeux produirait une toute autre sensation ; une mazure qui n'annonce que la retraite de la misère, un arbre mutilé, à moitié dépouillé, rendus par le pinceau, font dans le tableau un autre effet qu'en réalité ; si le peintre les préfère à un bâtiment somptueux, à un arbre sans accident, ce n'est pas pour ces objets en eux-mêmes, c'est parce qu'ils offrent plus de ressource au pinceau. On voit donc que ce qui est propre, avantageux à l'un, est peu convenable et même nuisible à l'autre (5).

Voulez-vous encore une différence très-

sensible entre les deux arts ? Voyez l'ouvrage du peintre, le site qu'il a rendu sur la toile, ne présente jamais que le même point de vue ; de quelque part qu'on le regarde, les différens objets qui entrent dans sa composition, se font voir dans le même ordre, et sous le même aspect ; tous les effets de perspective sont les mêmes ; la lumière éclaire les corps toujours du même côté et constamment sous le même angle ; enfin, un paysage en peinture ne présente qu'un seul moment de la journée, qu'une seule saison de l'année, et un aspect qui ne varie jamais.

Combien diffère de ce tableau, le jardin qui a pris son modèle dans la Nature ? Sous combien de formes les diverses positions du spectateur ne nuancent-elles pas à ses yeux les effets, ne varient-elles pas les perspectives ? Sans changer de place, n'a-t-il pas la faculté de parcourir tout ce que le cercle de l'horizon offre à ses regards, ne jouit-il pas de tous les changemens que produit la marche journalière de l'astre du

jour, des effets de l'agitation de l'air, de celle des eaux? Mais s'il se transporte à quelques pas, s'il gravit sur le moindre côteau, s'il descend dans le plus petit vallon, aussitôt, comme si les objets étaient mobiles, la scène change, offre d'autres tableaux, et présente de tout autres combinaisons. Cette faculté de varier les aspects, refusée à l'art du peintre, offre à celui du jardinier beaucoup de ressources, à la vérité ; mais tout avantageuses qu'elles sont, elles sèment sur ses pas des difficultés quelquefois insurmontables. Dans ses compositions il doit avoir pressenti toutes ces variations, tout ce qui résulte de ces effets mobiles; et s'il doit embrasser leurs successions, leur accord, leurs oppositions, combien de combinaisons, combien d'objets d'étude nécessaires au jardinier, dont le peintre n'a que faire?

Dans la peinture, outre le génie dans la composition et la vérité dans l'exécution ; on admire encore la liberté du *faire*, la hardiesse et l'élégance de la touche, la

finesse et la perfection du dessin, l'intelligence du clair-obscur; enfin, cette magie de l'art qui, sur un plan de niveau, fait sentir des reliefs, des profondeurs, des renfoncemens, des distances à perte de vue.

Dans les productions de l'art du jardinier ce n'est rien de tout cela; la composition consiste dans l'arrangement, la combinaison, la disposition des objets. Ce n'est que dans le judicieux emploi des matériaux de la nature que réside le talent de l'artiste. La touche, le *faire* ne sont rien pour lui. Ces matériaux, soumis à ses ordres, se plient à sa volonté; la nature travaille de concert avec lui, achève et perfectionne l'ouvrage; il dirige, place, combine, mélange, prescrit une partie des formes, assigne les convenances et fixe le degré d'expression; voilà ses fonctions et sa tâche.

Pour dernière observation sur ces deux arts comparés l'un à l'autre, j'ajouterai que, dans les effets qui imitent ceux de la Nature par des moyens qui lui sont étrangers, une image qui serait trop ressem-

blante à son modèle et dont l'illusion serait telle qu'on la prît au premier coup-d'œil pour le modèle lui-même, n'excite point notre admiration , si l'art qui l'a produite ne se fait apercevoir au moment qu'elle se présente, parce que le mérite des productions de l'art imitateur ne devient sensible et délectable, que lorsque ces productions rappellent le mérite de l'artiste ; ces deux idées doivent être simultanées et intimément liées.

Pour mieux faire comprendre cette observation, supposons une statue si exactement ressemblante à son original, qu'on la prenne, non pour une imitation, mais pour l'objet représenté ; ce qui doit arriver en effet lorsque, par une exacte imitation, l'artiste ajoute la vérité des couleurs à celle des formes. Alors dupes de l'art, nous ne faisons nulle attention à la représentation, puisque nous la prenons pour la réalité même ; ce n'est qu'à l'instant où nous nous apercevons que l'objet est une production de l'art, que cet objet devient

pour nous digne d'admiration, et que nous nous plaisons à le considérer. Ce n'est qu'alors, dis-je, que l'artiste se présente à notre pensée, que nous le jugeons, que nous l'estimons. C'est pour éviter une pareille méprise, c'est pour que le mérite de l'ouvrage n'échappe pas au regard, que le sculpteur habile se refuse à déguiser sous la couleur naturelle de l'objet représenté, la matière qu'il a employée. Il n'ignore pas que cette couleur ajouterait à l'illusion; mais il sait que l'excès d'illusion lui serait préjudiciable; il veut faire apercevoir son talent, en montrant qu'il a su donner à la pierre la mollesse des chairs, à l'airain la légéreté des cheveux, au marbre la souplesse de l'étoffe.

C'est donc en général à la vérité de la représentation jointe à la difficulté vaincue, (deux considérations qui font sentir le mérite de l'artiste qui a surmonté l'une et atteint à la perfection de l'autre) qu'est dû le plaisir que nous éprouvons à l'aspect des productions de tous les arts qui ont l'imitation

pour objet. Mais il en est tout autrement de celles de l'art des jardins ; ces productions sont vicieuses dès qu'on s'aperçoit qu'elles sont une imitation ; elle ne peuvent pas, ainsi que celles du peintre, tirer avantage de la difficulté vaincue, parce qu'elles ne doivent jamais rappeler qu'elles sont le fruit de l'art et l'œuvre de l'artiste. Ces idées, loin d'ajouter au mérite de l'ouvrage du jardinier, lui portent un préjudice notable et en font évanouir tout le charme. Ce n'est pas à dire pourtant que le talent de l'imitation ne soit très-nécessaire à l'artiste jardinier ; il doit le posséder au plus haut degré, le porter jusqu'à la plus parfaite illusion. C'est pour cela même que ses efforts doivent être non aperçus. Les agrémens d'un jardin résident, non dans les efforts de l'artiste et les moyens de l'art, mais dans ses propres effets qui ne doivent jamais paraître que des accidens heureux de la Nature. L'artiste ne peut donc se flatter d'avoir atteint le but, que lorsqu'il les a si parfaitement imités, qu'on

n'aperçoive pas un trait du travail imitateur (6).

Je pourrais citer encore bien d'autres différences entre les deux arts : toutes sont évidentes ; mais en voilà assez, je pense, pour démontrer, d'une part, que si le pittoresque est un genre, il est celui de la Nature, et conséquemment celui des jardins proposés dans cette théorie ; et de l'autre, que l'art du paysagiste diffère beaucoup de celui du jardinier, quoique tous les deux aient les tableaux de la Nature pour modèle et ses effets pour objet. Je terminerai ici cette digression peut-être trop longue, quoique je l'aie fort abrégée ; mais je l'ai cru nécessaire pour garantir des erreurs dans lesquelles la ressemblance des deux arts pourrait faire, et a fait même tomber nombre de jardiniers.

Je reviens aux jardins de genre que j'ai divisés en quatre espèces principales. Jetons les yeux d'abord sur le poëtique. Dans les jardins de ce genre, on se propose de mettre en action quelques événemens des tems

héroïques, quelques mystères du paganisme; c'est dans la mythologie, dans les fables anciennes qu'on va chercher les sujets; mais pour réaliser ces fictions qui n'ont point de modèles dans la réalité, pour leur donner de l'existence, l'artiste s'en fait, d'après son imagination, un tableau à son gré; en conséquence il se figure des sites analogues aux scènes qu'il prétend représenter; il transporte le spectateur au loin et dans les siècles reculés; il l'envoie en Egypte, en Grèce, dans l'ancienne Rome; pour produire cette illusion il élève des temples, des gymnases; il plante des bois sacrés; il les peuple de divinités. Veut-il faire les champs élysées? il introduit des ombres, des demi-dieux, des héros; sont-ce les jardins de Flore, de Pomone? il fait intervenir des Satyres, des Nymphes; il fait converser les Driades, les Amadriades avec les Faunes et les Sylvains. Les sites par eux-mêmes n'ayant pas une expression suffisante, il faut avoir recours à des statues plus insignifiantes encore; mais qui ne sait

combien, en dépit de ces moyens, cette représentation de scènes idéales est loin de produire les effets que le compositeur en attend? Il a beau appeler à son secours les costumes, les édifices anciens; malgré tous ses efforts, il parvient bien rarement à mettre le spectateur au fait; y supplée-t-il par des hiéroglyphes, par des inscriptions, des vers? a-t-il recours à l'hébreu, au grec, au latin? Quelques gens instruits pourront s'occuper un moment de ces légendes; mais en vain se serait-il flatté par-là d'exciter les sensations qu'il a eu intention de faire éprouver; l'instant d'après où les curieux auront tout vu, tout lu, tout parcouru, le léger intérêt qui les aura attachés, cessera et ne se renouvellera plus. Quant au vulgaire, qui compose le plus grand nombre, à peine jettera-t-il un coup-d'œil sur ces mystérieuses fabriques: tout cet assemblage où il ne comprend rien ne saurait émouvoir son ame ni mettre en jeu son imagination; et puis, des évènemens sans action et des acteurs sans mouvement

peuvent-ils soutenir l'attention du spectateur? Aussi la curiosité une fois satisfaite, il ne reste ni intérêt ni ressouvenir. Tel est l'effet de toute représentation d'action sans pantomime (7). Il faudrait d'ailleurs que l'exécution, tant des scènes que des fabriques, eût cette grandeur de caractère, cette magnificence que les poëtes leur supposent; mais si tout l'art, si toute la dépense ne peuvent atteindre que très-imparfaitement à ce degré de perfection, sans lequel il n'y a point d'illusion; si les édifices n'ont pas cette importance, cet air d'antiquité qui imposent; si les sites n'ont pas cette expression, ce caractère qui convient à la scène; si enfin les proportions sont mesquines et les rapports manqués, l'effet ne répondant pas au projet, l'entreprise ne présentera qu'un ridicule assemblage; et plus on aura mis de prétention dans le projet, plus l'exécution paraîtra pitoyable.

Les jardins de la Nature n'ont aucun de ces inconvéniens; tout ce qui entre dans

leur composition peut toujours être dans sa juste proportion, parce que tous les objets dont la Nature compose ses tableaux ont des rapports simples et faciles à saisir. Les agrémens d'un jardin qui a son modèle dans la Nature, se font sentir au premier coup-d'œil, ses charmes se manifestent à la première inspection; pour en jouir, il ne faut pas attendre des explications qui instruisent les spectateurs de l'impression qu'il doit faire; le plaisir qu'il procure n'exige ni réflexion ni érudition; les sentimens qu'il inspire sont à la portée de tout le monde, ils affectent le savant comme l'ignorant; c'est assez, pour y trouver de l'attrait, de ce degré de sensibilité pour les effets de la Nature, qui est généralement accordé à tous les hommes. Quelle qu'en soit l'expression, douce ou âpre, familière ou imposante, gaie ou triste, elle n'est jamais équivoque ni incertaine; et d'après les sensations claires et vives qu'elle fait éprouver, personne n'hésite sur son caractère.

Le romanesque est une autre espèce de

jardin qui a pour objet de réaliser tout ce qu'il est possible à l'imagination d'enfanter. Cette liberté, qui ne peut arrêter ni contraindre, semble au premier coup-d'œil faciliter les moyens, enrichir la composition et mettre l'artiste à l'aise. Eh bien, cette liberté sans règle ni mesure est précisément ce qui doit faire rejeter ce genre. Il a presque tous les défauts reprochés au genre poëtique sans en avoir les ressources. Les sujets que ce dernier admet sont limités et circonscrits dans un certain nombre de faits connus par la lecture, le théâtre et les autres arts d'imitation. Les poëtes les ont décrits, les peintres et les sculpteurs leur ont donné, pour ainsi dire, une physionomie; mais le romanesque qui, dans l'immensité de sujets qu'il a le pouvoir d'embrasser, comprend non-seulement les évènemens les plus extraordinaires, mais les enchantemens, les rêves de la féerie, les prodiges de la magie: qui prétend réaliser les idées les plus chimériques, les faits les plus romanesques, ne présen-

tera que des tableaux bizarres, invraisemblables, qui, n'étant connus de personne, excepté de l'auteur qui les a imaginés, ou de celui à qui l'inventeur prendra la peine de les expliquer, formeront autant de scènes énigmatiques. Il faudra, pour de tels jardins, trouver des sites singuliers, dont le caractère se prête à la scène; des déserts, des antres, des cavernes souterraines, de vieux donjons, asyle des follets; de brillans palais, séjour des fées; enfin il faudra des sites qu'on ne voit nulle part, et qu'on ne rencontre jamais. Mais supposons que l'art et la Nature eussent concouru, par tous les moyens qui sont en leur pouvoir, à caractériser des scènes favorables au sujet, ce genre, si peu praticable et dans lequel il est difficile d'arriver au but, aura nécessairement un défaut inévitable, et le voici : c'est que, dans les fictions, l'imagination allant toujours fort au-delà de la représentation, celle-ci, quelque parfaite qu'elle puisse être, ne répondra jamais à l'idée qu'on s'est for-

mée de la chose représentée, et restera nécessairement fort au-dessous. C'est cette faiblesse des effets dans l'exécution, associée à une conception gigantesque ou chimérique, qui imprime à de telles représentations un caractère puérile, et n'en fait qu'un enfantillage qui dégoûtera à jamais l'homme de sens.

Le troisième jardin de genre, le pastoral, paraît au premier coup-d'œil tenir de plus près que les autres à celui de la Nature, puisqu'il ne suppose que des scènes champêtres ; il a pour objet de rappeler ces tems où les hommes, ne connaissant d'occupation que celle de la garde de leurs troupeaux, n'ayant d'asyle que les champs, vivaient dispersés dans les campagnes sous d'heureux climats. Je ne sais s'il faut nous en féliciter ou nous en plaindre : mais ces tems ne sont plus, et ces mœurs ne sauraient exister dans nos climats septentrionaux; probablement nous ne deviendrons jamais un peuple nomade. Nos pasteurs d'aujourd'hui ne ressemblent guère

à ceux du tems des patriarches. Ainsi donc le genre pastoral ramènera aux personnages que les poëtes nous ont peints dans leurs églogues et leurs chansons ; sous ce point de vue, ce genre pourrait appartenir au poëtique ; j'en fais cependant un genre à part, parce que les poëtes qui l'ont chanté se sont contentés de peindre simplement des tableaux champêtres, et d'orner des graces de leur art des personnages simples et des évènemens ordinaires ; ils ne se sont point élevés jusqu'aux espaces imaginaires, comme dans leurs autres fictions. Dans cette hypothèse, quoique la scène soit un site champêtre, elle ne saurait peindre le genre pastoral si elle n'est peuplée de bergers, de bergères et de troupeaux ; ce sont eux qui la caractérisent : sans eux le site le plus champêtre, d'après les idées qu'on s'est formées de ce genre, n'aurait rien de pastoral. Il faut donc encore avoir recours aux statues et faire intervenir des acteurs. Mais ce genre qui, comme nous l'avons remarqué, est

une branche du poëtique, en a aussi une grande partie des inconvéniens. En effet, qui ne voit que toutes ces images si riantes, si fraîches sous la plume du poëte ou sous le pinceau du peintre, ne feraient qu'un médiocre effet mises en représentation, et que l'exécution en serait bien froide? car il faut convenir que des acteurs de pierre ou de marbre, qui sont l'objet principal de la scène, sont bien peu propres à l'animer. On aurait beau rendre les bergers amoureux, les bergères galantes, la scène n'en présenterait pas plus d'action. Ce genre est donc impraticable comme objet d'imitation. S'il est un genre pastoral admissible, c'est, à ce qu'il me semble, celui dont j'ai donné un exemple dans la *Ferme pastorale.* Sans doute, adapté aux mœurs rustiques des habitans de la campagne, ce genre ne nous offrira jamais les graces de ceux dont nos poëtes nous ont fait la peinture. Mais ici le berger, qui n'est pas un être d'imagination, ni une immobile statue, s'occupe de ses troupeaux plus que de

galanterie; et la bergère, sans ornement, mais propre, se livre entièrement à ses moutons et aux utiles détails de la laiterie, dont elle sait tirer du profit.

Reste enfin le genre imitatif. Ce quatrième genre devrait être compris dans la classe des trois autres, puisque tous ont l'imitation pour but; mais je le restreins aux imitations de sites étrangers au nôtre. Ce genre, par l'usage assez fréquent qu'on en fait, paraît avoir des partisans; ce motif est suffisant pour le soumettre à un examen. C'est sans doute pour sortir de la route battue ou par le desir de rendre leurs productions plus remarquables et plus piquantes, que quelques artistes et quelques amateurs ont imaginé de transporter sur leur terrain les accidens et les bâtimens des pays éloignés. Pour y parvenir, ils ont pris pour modèle des formes étrangères, d'après lesquelles ils ont composé leurs jardins, sans cependant y admettre des faits, des acteurs ou des événemens. Veulent-ils supposer le spectateur

en Egypte, en Turquie? Ils élèvent des pyramides; s'ils font un lac, c'est le lac Mœris; s'ils ont une rivière, elle sera, comme le Nil, séparée en trois branches, et formera le Delta, ils la voudraient peupler de crocodiles, d'hypopotames. Veulent-ils transporter le promeneur à la Chine? ils construisent des tours de porcelaines, des kiosques, des pagodes; les ponts, les barques, les barrières sont soumis aux formes chinoises. Mais hélas! toutes ces imitations ne trompent personne, parce que, parmi ces constructions, il reste sous les yeux trop d'objets du pays où ces jardins sont placés, pour le faire perdre de vue. Ces imitations incomplettes ne sont-elles qu'extraordinaires? jamais elles ne font l'illusion qu'on s'est proposé de produire (8).

Concluons: De ces observations, il suit que toute imitation, présentée comme telle, n'appartient pas à l'art des jardins; avec elle on fera une décoration, un spectacle, tout ce qu'on voudra, excepté un jardin.

On ne revient à la nature qu'après avoir épuisé toutes les combinaisons de l'art, comme on n'arrive au vrai qu'après avoir parcouru un long cercle d'erreurs : telle est la marche de l'esprit humain. Aussi dans la carrière nouvelle que l'art des jardins s'est ouverte, voit-on que ceux de fantaisie et de caprice ont précédé ceux de la Nature; que partout où cette révolution s'est opérée, partout où la réforme a eu lieu, ce mauvais genre a été le premier adopté. L'art des jardins, dans ces premiers momens, ne ressemble pas mal à une terre neuve qui produit abondamment, mais qui d'abord ne donne que des plantes sauvages, des herbes grossières. C'est aux vrais artistes à la cultiver, c'est au tems et à l'expérience à l'amender. Le goût qui perfectionne les arts, les bons ouvrages qui en hâtent les progrès, en fournissant d'heureux modèles, ramèneront sans doute le véritable genre et fixeront les principes encore trop incertains de cet art.

Mais je prévois beaucoup d'obstacles à son perfectionnement. On se figure généralement que rien n'est plus simple, ni plus facile que de suivre la Nature dans ses formes, de l'imiter dans ses effets, et que conséquemment rien n'est plus aisé que de composer des jardins sur son modèle. Il est peu de gens qui, d'après cette opinion, ne se croient en état de les diriger et de négliger les lumières de l'artiste; que si l'on daigne le consulter, ses conseils ne sont pas suivis, ses projets sont exécutés négligemment, on les tronque, on les mutile, on les décompose et on le désespère. Quel est l'artiste qui n'a jamais éprouvé des contradictions de ce genre? L'homme puissant qui devrait le protéger, lui impose et met des entraves à son génie; le riche l'asservit à ses fantaisies; et bien loin de concourir à la perfection de l'art par son opulence, elle lui sert de moyen pour corrompre le goût; le demi-savant (9), peut-être le pire de tous, lui fait essuyer d'humilians dégoûts; abusé par

de médiocres connaissances, énorgueilli par quelques petits succès, le demi-savant ne se doute pas que les erreurs même des artistes exercés sont préférables à ses prétendus chef-d'œuvres. De là proviennent tant de productions ridicules, bizarres, et quelquefois monstrueuses, qu'on voit éclore de toute part; de là sont nées ces imitations sans vraisemblance et sans illusion; de là enfin sont sortis ces jardins sans caractères, sans expression et conséquemment sans attraits. N'est-il pas à craindre que ces exemples d'un genre si frivole, si opposé au vrai but, en se multipliant impunément sous les yeux d'une Nation éclairée sans doute, mais avide de tout ce qui est nouveau, ne prolongent l'enfance d'un art qui sort à peine du berceau?

FIN de la Théorie des Jardins.

NOTES.

CHAPITRE X.

PAGE 2.

(1) Ce qu'on appelle convenance en architecture, est, à beaucoup d'égards, ce qu'on entend par bienséance dans les manières, dans les vêtemens : c'est une convention générale que l'usage apprend. Les formes de l'architecture n'ont par elles-mêmes rien qui détermine positivement cette convenance ; elles sont purement de convention. Soumises à un goût local, ces formes ont dû varier et ont varié en effet de siècle à siècle, de pays à pays, et n'ont eu de bornes dans leur variation que celles que leur destination leur a assignées, et que les lois de la solidité ont posées. Elles sont différentes d'un climat à l'autre ; elles dépendent des mœurs, des usages, des besoins de chaque peuple, dont les goûts varient sans cesse. La diversité de ces formes et les vicissitudes qu'elles ont éprouvées, démontrent combien elles sont arbitraires et de convention. Si quelqu'un en doutait, il n'aurait qu'à comparer les bâtimens anciens aux modernes, et les bâtimens d'un peuple à ceux d'un autre. Je ferai remarquer que si les peuples d'aujourd'hui se rapprochent par les formes et la décoration de leurs bâtimens, c'est que l'architecture qui a été imaginée par les Grecs et qu'ont imitée les Romains, a entraîné le suffrage de toute l'Europe moderne, qui a abandonné celle des Goths à

l'époque où les arts de goût sont venus habiter cette partie du monde.

Page 6.

(2) Aucun auteur, que je sache, n'a parlé du style qui convient aux bâtimens de la campagne, et ne les a envisagés sous le rapport qu'ils ont avec les sites où ils figurent. Cependant si, comme le lecteur le verra bientôt, les bâtimens ont sur les sites une influence sensible, et si de leur côté les sites influent sur le caractère et l'expression des bâtimens qu'on leur associe, il doit y avoir dans les formes, le caractère et le style de ces bâtimens des différences avec les formes, le caractère et le style affectés aux bâtimens des villes. Ces différences tiennent à la convenance, partie de l'architecture essentielle et trop négligée, dans les bâtimens construits à la campagne.

Ibidem.

(3) Quoi qu'en aient dit tous les auteurs qui ont écrit sur l'origine de l'architecture, je ne crois pas que ce bel art ait trouvé ses modèles dans la Nature. En vain ont-ils répété les uns après les autres, que les colonnes avaient pris naissance des troncs d'arbres; que l'entablement représentait le portail qui servait à porter des solives du plancher; que le fronton avait reçu sa forme des égoûts des toits; fort bien : mais s'ensuit-il delà que les formes de l'architecture que nous avons adoptées aient trouvé leur type dans la Nature? où ont-ils vu que la Nature eût destiné les troncs d'arbres à porter autre chose que des branches destinées à transmettre

et à conduire la sève qui donne naissance et nourrit les feuilles, les fleurs et les fruits? où ont-ils vu que la Nature eût soumis ces troncs à recevoir et à supporter les abouts d'une pièce de bois écarrie ? La première cabane, toute simple, toute grossière qu'elle était, fut le fruit du besoin, la production de l'industrie, et non une imitation de la Nature, qui n'a jamais rien produit de semblable.

Qui ne s'aperçoit, pour peu qu'il veuille y réfléchir, que les Grecs, de qui nous avons emprunté notre genre d'architecture, ont admis ces formes parce qu'elles leur ont été suggérées par celles qui avaient été employées dans leurs bâtimens jadis coustruits en bois? car chez eux, comme chez tous les autres peuples, l'emploi du bois a précédé celui de la pierre. Ce n'est donc pas le tronc d'arbre qui a donné l'idée de la colonne; mais ce sont les principaux points d'appui de leurs bâtimens construits en bois, faits avec des troncs d'arbres, qu'ils ont imités, lorsque, dans leurs bâtimens, ils ont fait usage de la pierre. Il en fut de même de l'architrave, de la frise, du fronton, des tryglisphes, des modillons et de presque tous les ornemens qui décorent les ordres d'architecture qu'ils nous ont transmis; et sans doute que la base et le chapiteau dont ils ornent la colonne ne leur furent suggérés que par la nécessité de placer des liens au haut et au bas du tronc d'arbre, pour prévenir les éclats et les fentes auxquels l'eût exposé la charge qu'il portait. Tous les auteurs qui ont écrit sur les ordres d'architecture avouent que telle est l'origine des formes et des ornemens inventés par les Grecs. Ces formes servent encore de règle aux maîtres pour

déterminer les proportions de chaque partie. Que faut-il conclure de ces observations? il faut en conclure, non que cet art a pris de la Nature les formes qu'il emploie dans les ordres d'architecture, mais que l'architecture grecque perfectionnée, a conservé, lorsqu'elle employa la pierre, les formes qu'avaient primitivement les bâtimens construits en bois, et voilà tout.

PAGE 15.

(4) Les bâtimens, ainsi que toute fabrique, ayant, comme on vient de le faire voir sur les sites auxquels on les associe, une influence assez puissante pour en altérer et même pour en changer le caractère, en fortifier ou en affaiblir l'expression, que de réflexions ne doit pas avoir fait l'artiste avant que de faire entrer une fabrique dans ses compositions! quelle finesse, quel tact pour en pressentir les effets! quelle réserve dans l'emploi d'un moyen si aisé à mettre en œuvre et si difficile daus l'application! que de précautions à prendre pour associer avec succès dans une scène champêtre des productions dont les formes lui sont si étrangères! Rien n'est à négliger quand on se propose d'associer aux tableaux de la Nature cette production de l'art. Masse, style, caractère, teinte, matière, position, tout est à prévoir. La plus légère méprise est une faute grave qui se fait apercevoir au premier coup-d'œil. L'artiste qui, sans motif, sans besoin, sans discrétion, surcharge sa composition d'une multitude de fabriques que rien n'appelle, que rien ne justifie; qui ne consulte ni le style ni le caractère qui conviennent à celles que le besoin rend indispensables et que la

nécessité commande, annonce peu de ressources dans l'imagination, de médiocres talens, une absence totale de goût, et une ignorance profonde des premiers élémens de l'art.

PAGE 16.

(5) Indépendamment de ce défaut de convenance, surchargés d'étages, de tels manoirs éloignent trop des jardins ceux qui les habitent. C'est bien pis encore si la disposition est telle que l'appartement de société se trouve au premier étage. Y a-t-il un escalier à franchir pour aller au jardin, on balance, on hésite; c'est une sorte de barrière qui arrête, et puis, au retour, las de la promenade, on redoute le fatigant escalier. Pour mon compte, je l'avoue, je voudrais, s'il n'y avait trop d'inconvénient, trouver au sortir de ma chambre, je n'ose pas dire de mon lit, les arbres, les gazons sous mes pas. Combien de manoirs à la campagne sont disposés et entourés de manière à faire douter à ceux qui les habitent, s'ils sont à la ville ou aux champs : tant on y est peu en société avec les aspects champêtres, tant on est éloigné des promenades. Pour se soustraire à ces désagrémens dans le cas où les besoins du propriétaire exigeraient un bâtiment d'une masse trop considérable pour le site dans lequel il est placé, ou, lorsque sous un développement proportionné au site, il ne se trouve pas une superficie intérieure suffisante, dans ce cas, dis-je, ne serait-il pas plus convenable de détacher du corps de logis les pièces qui, d'une utilité moins journalière, peuvent être regardées comme accessoires? Les bains,

par exemple, ne seraient-ils pas plus voluptueusement placés dans un bocage rapproché, qu'ils ne le sont dans des bas humides et mal-sains, sans vues, et quelquefois sans lumière, comme cela arrive souvent quand on accumule tout sous le même toit? Combien d'autres parties peuvent être séparées du bâtiment principal sans inconvénient et même avec avantage! Souvent cette manière de détacher du manoir certaines pièces dont la réunion n'est pas absolument nécessaire, mais dont on peut faciliter la communication par des moyens ingénieux, contribue à faciliter les distributions intérieures et à écarter des hôtes ce que certaines parties du service ont d'incommode ou d'importun.

PAGE 18.

(5 *bis.*) J'aurais passé sous silence cette dernière observation, qui ne devrait échapper à aucun propriétaire, s'il n'arrivait trop souvent que séduit par le charme des eaux, on les rapproche trop des bâtimens d'habitation, ou ceux-ci d'elles, et que souvent encore on emploie des moyens très-coûteux pour s'entourer d'eaux mal-saines et perfides.

PAGE 23.

(6) Que va faire à la campagne le riche citadin qui vient d'y acquérir une propriété? Son projet est-il d'y couler ses jours en paix au sein de la liberté et de la tranquillité, de s'y livrer à des exercices salutaires? vient-il y chercher la pureté de l'air, y jouir du spectacle de la Nature et de lui-même? Sans doute il se propose de

bonifier ses champs, de rendre ses cultures plus fructueuses, d'assainir le pays, de perfectionner par son goût les tableaux que lui présente son site, ou bien il va par son aisance aider les cultivateurs de son canton, et soulager les malheureux. Non, rien de tout cela. Ce qui l'intéresse d'abord, ce qui fixe son unique attention, l'objet de tous ses soins, c'est son superbe manoir; l'étendue en sera immense, la décoration magnifique. En voyant tant d'ouvriers, tant de matériaux rassemblés, on dirait qu'il va bâtir une cité; et ce n'est tout simplement que la retraite d'un homme ou tout au plus celle d'un père de famille. Cependant sa maison n'est jamais assez grande, la décoration n'est jamais assez riche. Dans l'intérieur, rien n'est assez éclatant; il y veut les aises de la mollesse et le luxe de la ville. Plus flatté de ses lambris dorés, sous lesquels il ne devrait se renfermer qu'à regret, que touché du charme de ses jardins et des graces naïves que lui offrent les scènes simples mais aimables dont la Nature a favorisé le pays qu'il habite, il ne s'occupe que de ses grands salons, que de ses meubles somptueux; il montre ses bains de marbre, ses vestibules, sa galerie, son superbe escalier; il vante ses grands murs de terrasse, ses larges fossés, son stérile parterre, ses jets-d'eau, son éternelle avenue, ses vastes cours. Que s'ensuit-il de tant de superfluités? qu'il en est bientôt las. Ce brillant étalage flatte sa vanité sans doute, mais qu'inspire-t-il à son cœur? que dit-il à son ame? hélas! sans la table, sans le jeu, sans la nombreuse compagnie qu'il a grand soin de rassembler, il ne resterait pas dans sa superbe campagne

vingt-quatre heures sans y périr d'ennui. Cela doit être ainsi.

Faisons mieux et dépensons moins. Ayons aux champs une petite maison ; c'était le goût et l'avis du sage Socrate. Rendons-la propre, commode et riante ; plaçons-la dans un site agréable par ses graces champêtres, et nous jouirons.

CHAPITRE XI.

PAGE 43.

(1) J'AI cru devoir appuyer mes principes par des exemples. Voilà ce qui m'a déterminé à donner la description des jardins d'Ermenonville, qui offrent le genre que j'ai appelé le *Pays*, et celle des jardins de Guiscard, qui offrent le genre du *Parc*. Pour compléter mon ouvrage, il aurait fallu donner des exemples des deux autres genres de jardin que j'ai désignés sous la dénomination de la *Ferme* et sous celui du *Jardin proprement dit*. Ce dernier se voit si fréquemment que les exemples n'en sont pas rares. Le bocage que j'ai dessiné dans le Chapitre V, § II, des Saisons, suffit d'ailleurs pour s'en faire une juste idée. Quant au jardin de la *Ferme*, je n'ai pas eu jusqu'à présent occasion de l'exécuter, et je ne connais pas chez nous d'exemple à citer.

PAGE 49.

(2) Pour l'intelligence de cette description il est bon de se figurer que le manoir, placé au milieu de la vallée, la coupe en deux. Cette vallée court du midi

au nord ; la face principale du manoir regarde la partie au nord et celle par laquelle on arrive regarde la partie au midi.

PAGE 64.

(3) L'artiste qui aura à composer un jardin dont le manoir sera déjà bâti, ne le trouvera pas toujours placé dans la partie du site la plus favorable relativement à l'agrément, à la salubrité, et à bien d'autres convenances. Il ne rencontrera que trop souvent de la discordance entre son caractère et le genre de jardin commandé par la composition du site. Ici l'édifice sera d'un grand développement dans une scène resserrée ; là, une riche décoration sera associée à un site pauvre ; rarement l'extérieur aura le style qui convient à un manoir champêtre. Heureux l'artiste qui n'aura qu'une partie de ces inconvéniens à combattre !

PAGE 74.

(4) Ce château est celui de Grand-Ménil ; le village s'appelle Bure, et l'Abbaye est celle de Gif.

PAGE 77.

(5) Un particulier qui se proposait de faire lui-même son jardin, fut invité par le propriétaire de Launay, à qui il avait fait part de cette entreprise, de voir le sien avant de mettre la main à l'œuvre. Ce particulier après l'avoir parcouru, voyant une scène si naturelle, dit : *vous appelez cela un jardin ? mais cela se voit partout.* Il ne se doutait pas qu'en s'exprimant ainsi, il faisait l'éloge du jardinier qui avait présidé à la composition. On ne dira pas de même du jardin que

ce particulier a fait exécuter. Des arbres, des arbrisseaux, les charmilles, les sentiers tortillés, le mêlange des lignes droites avec les lignes contournées, le genre des fabriques, etc.; tout cet amalgame compose un jardin qui ne se voit nulle part.

CHAPITRE XII.

PAGE 81.

(1) Je ne me lasse pas de le répéter, nous donnons à nos maisons de campagne la forme, le caractère et la gravité de style des maisons de la ville; et, sans nécessité comme sans utilité, nous les entourons ainsi qu'elles, de cours, d'avant-cours, et souvent de terrasses. A la ville, les cours sont indispensables; les divers corps-de-logis, sans elles, manqueraient de lumière et seraient privés d'air, parce que les maisons sont contiguës, adossées et comme appliquées les unes aux autres. Mais à la campagne, où nos manoirs sont isolés, et jouissent, sans aucun obstacle et de tous les côtés, du bénéfice de l'air et de la lumière; pourquoi des cours? Celles qui y sont nécessaires ne trouvent-elles pas naturellement leur place au centre des bâtimens de dépendance? Quel motif peut donc solliciter d'entourer nos manoirs des champs de ces inutiles et fastidieuses enceintes qui les séparent des jardins, éloignent cette verdure, qui fait le charme des yeux et répand la fraîcheur et la grace autour de l'habitation? Pourquoi lui substituer, quand rien n'y oblige, un intermédiaire sec et nu, sans attrait pour l'œil? Aussi le maître et sa société, ne pouvant sortir d'aucun côté

sans rencontrer un sol aride, sans être exposés aux ardeurs du soleil, peu tentés d'ailleurs d'aller visiter les jardins auxquels ces cours servent ordinairement de communication, passent leurs jours aux champs comme ils les passent à la ville, c'est-à-dire renfermés sous des toits.

PAGE 83, *ligne* 6, *après le mot* terrain.

(2) Lorsque les bâtimens, surtout ceux qui ont du mouvement dans leur plan et du jeu dans les combles, sont vus par un de leurs angles, ils se montrent sous un aspect plus agréable, parce qu'ils sont plus pittoresques; vus de face, on ne sent ni leur épaisseur, ni leur masse; ils ne présentent qu'une superficie sans profondeur : telles s'offrent toutes les fabriques dont la face termine ces longues avenues bordées d'arbres. Ce n'est donc que vus par l'angle que les bâtimens prennent du corps. Alors, par l'effet de la perspective, les lignes fuyantes des deux faces qui se montrent, jouent avec grace, surtout quand elles sont rompues par les parties saillantes des avant-corps, et par l'inégalité des combles. L'ombre même dans laquelle l'une des deux faces aperçues est plongée, en rendant plus éclatante celle que la lumière frappe, concourt à rendre l'effet plus piquant. Aussi les peintres, qui n'ignorent pas ces effets, se gardent bien de présenter autrement que sur l'angle les fabriques qu'ils introduisent dans leurs tableaux.

PAGE 84, *ligne* 4, *après le mot* donnée.

(3) Dans sa jeunesse, le possesseur de cette propriété avait fait planter lui-même les jardins de ce parc.

Ils passaient pour les plus beaux du pays. Ni leur réputation, ni cette affection qu'on a ordinairement pour ce qu'on a fait soi-même, n'ont empêché ce propriétaire, éclairé protecteur des arts, de sentir qu'il était un genre de jardin plus intéressant et plus convenable à son local. Ce n'est point de sa part cette inquiétude qui agite continuellement et fait changer ceux qui ont la facilité de varier leurs jouissances, c'est son goût pour le vrai et le beau, c'est le desir de contribuer à la perfection des arts, qui l'a engagé à tenter ce nouveau genre, et à lui sacrifier son propre ouvrage.

PAGE 86.

(4) On avait encore caché cet agréable accident par des haies et une allée d'arbres, qu'on n'eût jamais osé interrompre : comment se permettre de sacrifier une plantation si bien alignée? Les vues pittoresques, les tableaux champêtres, n'étaient pas ce qu'on recherchait alors; on n'aurait même pas permis à l'œil de pénétrer sur un terrain qui ne faisait pas partie de la propriété, comme si s'en procurer la vue eût été une usurpation.

PAGE 87.

(5) Les grands arbres qui avoisinent les bâtimens sans les cacher, sont un moyen de lier ces derniers au paysage. L'aspect d'un manoir qu'accompagnent de grands arbres, laisse présumer que sa situation est agréable et fait desirer de la visiter. Mais cette association ne doit se faire qu'avec discrétion, pour qu'elle ne préjudicie ni à la salubrité de l'habitation, ni aux vues intéressantes dont elle peut jouir.

PAGE 94.

(6) Celui qui, dans ses lectures, ne cherche qu'à remplir agréablement ses loisirs, et qui lit moins pour son instruction que pour son amusement, trouvera sans doute ces détails longs, minutieux et peut-être ennuyeux; mais l'artiste n'en jugera pas ainsi; il me saura gré de ces détails, qui ont pour objet l'application des principes de l'art, et qui fournissent l'occasion de faire de judicieuses remarques; et c'est pour lui principalement que j'écris.

PAGE 96.

(7) Pour justifier les avenues en ligne droite, on s'appuie sur ce que cette ligne est la plus courte. Oui, mathématiquement elle est la plus courte; mais elle ne l'est pas toujours moralement. Ce n'est pas par le tems qu'on met à parcourir un chemin qu'on estime sa longueur; c'est d'après l'ennui qu'il fait éprouver; c'est d'après l'impatience qu'on a d'atteindre au but, surtout quand ce but est constamment sous les yeux.

Avant de pousser plus loin cette discussion, qu'il me soit permis de rendre compte d'un entretien entre un amateur et un détracteur des avenues droites. Le premier, propriétaire d'une maison de campagne, avait, après bien des sollicitudes, fait faire à grands frais, et au détriment de ses cultures, une longue avenue exactement alignée à la porte principale de son manoir. Aussi enchanté d'y parvenir sans détour, que peu touché d'avoir par-là gâté son site et caché son aspect par les arbres qui bordaient cette avenue, il pressait son interlocuteur d'aller admirer ce chef-d'œuvre de

goût et d'invention, qu'il ne cessait de lui vanter. « Quelle route conduit chez vous? demanda-t-il au » propriétaire. — C'est celle de Saint-Denis. —Votre » avenue, lui répliqua-t-il, est-elle plus longue que » celle de Saint-Denis? — oh non; — est-elle plus » large? — non; — est-elle plus droite? — Mais à » quoi bon toutes ces questions? que voulez-vous dire? » —Je veux dire qu'il est malheureux pour votre belle » avenue, qu'il faille, pour l'aller voir, passer par » celle de Saint-Denis, plus longue, plus large et tout » aussi droite que la vôtre. Moi, ajouta-t-il, qui connais » l'avenue de Saint-Denis, dont la longueur et la » monotonie m'ont impatienté plus d'une fois, je ne » peux être tenté d'aller admirer la vôtre. » Revenons à la discussion.

Que le voyageur, plus pressé d'arriver que desireux de jouir des agrémens qu'offrent les pays qu'il traverse, préfère les routes qui le mènent plus promptement au terme qui est le but de son voyage; je le conçois. Mais ce motif de préférence pour la ligne droite, ne peut avoir lieu pour une avenue, qui n'est destinée qu'à faire parvenir au manoir d'une campagne; je suis bien tenté de croire que ces avenues alignées ont un autre objet; celui de mettre, par leur direction, le manoir en évidence et de le faire remarquer, et puis de faire présumer, par leur longueur, que le domaine auquel le manoir est attaché est d'une grande étendue. Ce serait, si j'ai deviné, sacrifier à une puérile vanité les agrémens qu'on peut obtenir d'une avenue bien dirigée.

Mais ce qui est très-évident, ce sont les inconvéniens qui résultent nécessairement de ces longues

avenues droites. Un des plus remarquables est de diviser par les arbres qui les bordent le site sur lequel elles sont tracées, et de faire deux parties d'un tout qui ne peut être désuni sans détruire l'eusemble du paysage. Un trait grossier tiré tout au travers d'une estampe ne fait pas un effet plus désagréable sur le paysage qu'elle représente, ne contraste pas d'une manière plus seusible avec les linéamens du burin, que ne fait sur le terraiu la bande blanche du chemiu que laissent voir ces sortes d'avenues. S'il arrive que le sol sur lequel l'avenue est tracée se trouve inégal, pour faire évanouir ces inégalités, et rendre la route praticable, il faut déblayer ici, remblayer là; alors l'avenue est tantôt élevée au-dessus du sol et paraît comme suspendue; tantôt enterrée, elle se trouve renfermée entre deux talus; et puis, obstruée par la ligne d'arbres qui bordent l'avenue, que devient le tableau sous la face du manoir sur laquelle elle est dirigée? Tels sont les principaux inconvéuiens qui résultent de ces sortes d'avenues; sans compter l'ennui toujours inséparable de leur uniformité.

On demandera sans doute quelle est la manière de rendre une avenue agréable; quelle marche, quelle position, quelle directiou peut la soustraire à ces inconvéniens; car il en faut une; et à moins qu'on n'ait eu la mal-adresse de placer son manoir exactement sur la voie publique, on ne saurait, pour franchir l'espace qui, dans tout autre cas, les sépare, se passer d'une route quelconque. Cette communication est sans doute le premier objet d'une avenue; mais, quoique le plus esseutiel, il u'est pas le seul. Une avenue doit encore

faire pressentir les charmes de la situation et de la position du manoir où elle conduit ; si elle fait desirer d'arriver, ce ne sera pas par l'ennui qu'elle inspirera à celui qui la parcourt, mais ce sera par l'opinion qu'elle lui fera prendre des agrémens dont il va jouir dans une habitation heureusement située. Or elle ne saurait remplir ce dernier objet si elle est isolée et détachée du site qu'elle traverse ; si, par la diversité des tableaux qu'elle laisse apercevoir, elle n'occupe l'œil et n'excite la curiosité, si elle ne montre le manoir où elle conduit heureusement situé.

Ainsi donc, pour qu'une avenue remplisse ces conditions, il faut 1°. qu'assise sur le sol, jamais des remblais et des déblais ne l'y enterrent ni ne l'en détachent ; 2°. que sa marche et ses pentes soient déterminées par le mouvement du terrain, et non par ces directions qui le contrarient ; 3°. qu'elle tende au but autant qu'il est possible, ou du moins qu'elle ne s'en détourne pas trop sensiblement dès qu'elle l'a laissé apercevoir ; 4°. qu'elle s'associe avec la scène à travers laquelle elle circule, de manière à n'y pas paraître étrangère ; ce qui exclut les fossés entre lesquels on a coutume de l'enfermer.

Il résulte de ces observations qu'une avenue, pour avoir de la grace, doit faire partie des jardins qu'elle traverse ; que c'est en la faisant concourir à l'ensemble qu'elle ne contrariera jamais la marche et les effets du site auquel elle est associée, et qu'elle aura rempli le double but d'agrément et d'utilité. J'ajouterai à ces observations que sa communication avec la route publique doit s'annoncer de manière à n'être jamais équi-

voque, et que, loin de se diriger exactement sur la face du manoir au moment où elle s'en approche, elle doit au contraire arriver de côté, pour que, d'une part, les arbres qui l'accompagnent et l'ombragent ne mettent pas obstacle aux vues dont peut jouir le manoir; et de l'autre, qu'arrivant en voiture, les chevaux ne soient pas forcés à se détourner pour présenter la portière vis-à-vis la porte d'entrée de l'habitation.

PAGE 97.

(8) Voyez dans les lettres de Pline le consul, la description qu'il donne de ses jardins de Toscane et du Laurentin.

PAGE 102.

(9) Le charme des tableaux, la grace des effets, la variété des perspectives, ne sont pas les seuls agrémens qu'offrent les jardins qui prennent leur modèle sur la Nature. Presque tous les objets qui concourent à les orner ont un but d'utilité qu'on ne saurait obtenir des jardins réguliers. Quel bénéfice en effet peut-on tirer de ces parterres, de ces vastes surfaces de sable sur lesquelles la moindre herbe fait une tache? Quel bénéfice peuvent procurer ces arbres mutilés, dont les troncs sont presque tous caverneux, ces arbres dont le bois est inutile par sa médiocre qualité? Quel bénéfice peut-on attendre de ces buis et des fleurs herbacées qu'ils encadrent? Comment ces productions, qui sont les seules qu'offrent les jardins réguliers, procureraient-elles ces utiles et agréables récoltes qui mettent en activité le cultivateur, qui animent la scène

et réunissent l'utilité à l'agrément ? Aussi, dans ces sortes de jardins, tout est monotone, sans mouvement et sans intérêt.

Quelque riche que soit celui qui possède une propriété aux champs, il aime, surtout si elle a de l'étendue, qu'elle soit fructueuse, lors même que le propriétaire n'a eu que l'agrément pour objet; il aime à voir la terre répondre aux soins qu'on a pris pour la fertiliser, non par le profit qu'il en attend, mais parce que toute végétation qui paraît vigoureuse flatte l'œil; et le plaisir qu'elle lui procure tient plus à une sorte d'amour-propre qu'à un sentiment de cupidité.

On voit dans le parc de Guiscard une riche collection de beaux arbres ou rares ou utiles. La récolte annuelle des herbages que produisent les vastes et nombreuses clairières pratiquées dans les bois, celle des riches prairies qui verdissent les vallons, même le travail qu'exigent les gazons qui ornent les entours du manoir, tout cela jette du mouvement dans les tableaux et produit des scènes gaies et intéressantes qui se succèdent. Le froid et méthodique travail de l'élagage des arbres et du ratissage des allées peut-il se comparer au vivant tableau de cesrécoltes animées?

Indépendamment de ces utiles et agréables récoltes, la grande piéce d'eau renfermée dans ce parc, soigneusement empoissonnée procure annuellement des pêches fructueuses; le travail qu'elles nécessitent n'est pas non plus sans intérêt; de plus une partie des bois, dont l'étendue est considérable, a été mise en coupes réglées et distribuées de manière à ne jamais altérer les scènes agréables qu'on a répandues dans ces bois.

Tous ces objets produisent un revenu, tel que le propriétaire, en embellissant une possession dont l'entretien était coûteux dans son premier état et ne lui rendait rien, n'a pas eu à regretter ce que ses nouveaux jardins lui ont coûté. Aujourd'hui les arbres ne sont plus soumis à un *élagage* annuel; les allées, solidement construites, ne sont jamais ratissées; la grande quantité de fleurs que produisent les arbres, les arbrisseaux, les arbustes, répandus en abondance, ne demandent aucune culture; il n'y a, ni eaux forcées, ni murs de terrasse, ni enfin aucune de ces constructions qui exigent de l'entretien et nécessitent des réparations coûteuses et annuelles.

CHAPITRE XIII.

PAGE 106.

(1) SI l'on fait abstraction de l'insensé préjugé qui place l'état de cultivateur dans la dernière classe de la société, parce qu'il assujettit à des occupations pénibles, et qu'il est exercé par des mains grossières, on en prendra une plus juste opinion. Il semble que le ministre qui régit un grand Etat, que le négociant qui conduit un grand commerce, que le propriétaire qui dirige une grande culture, concourant tous au bien commun, quoique par des voies différentes, devraient être égaux aux yeux de la raison. L'homme d'Etat maîtrise les évènemens par sa prévoyance; le négociant, la fortune par ses spéculations; le cultivateur, la nature par son industrie et son travail. Le premier s'occupe de l'ordre social et de la sûreté de ses concitoyens, le second leur procure l'abondance, le troi-

sième pourvoit à leurs besoins de première nécessité; il les revêt et les nourrit. Or, celui qui multiplie les objets les plus utiles, qui crée, pour ainsi dire, les matières premières; celui sans lequel l'homme n'aurait qu'une existence précaire, serait sans contredit le plus considéré, si la considération accordée aux professions n'était pas le plus ordinairement en raison inverse de leur utilité.

Le cultivateur ne borne pas ses occupations à un travail manuel. A la science très-étendue de l'agriculture, il associe les calculs de la finance et l'industrie du commerce; ses opérations sont susceptibles des plus profondes spéculations. Pour les faire avec fruit et succès, il doit avoir acquis une multitude de connaissances, et surtout celles que donne une physique fondée sur l'observation, la seule qui, en agriculture, ne jette pas dans l'erreur. Il joint toujours le raisonnement à la pratique. Sa sage économie tire parti de tout. Rien dans ses mains n'est inutile. Du même œil il embrasse un grand ensemble, et pénètre jusque dans les plus petits détails. En un mot, l'homme des champs à la tête d'une grande exploitation, indépendamment de tous les talens qu'elle suppose, a pour l'ordinaire de solides vertus. Il est l'instituteur de ses enfans, l'appui de ceux qui le secondent dans ses travaux, le protecteur de tout ce qui l'environne. Il ne se laisse ni éblouir par la fortune, ni subjuguer par l'ambition. Humain et hospitalier, il est simple sans grossièreté; il a plus de mœurs que de manières; il vit dans l'aisance sans mollesse, et dans l'abondance sans luxe; et l'intérêt qui l'anime n'a rien de bas ni de sordide.

Tel est celui que, dans presque tous les pays les plus policés, une aveugle prévention a mis au-dessous du moindre citadin.

PAGE 116.

(2) Les arbres fruitiers destinés à former des vergers plantés, suivant l'usage ordinaire, en quinconce sur une prairie naturelle, y sont distribués de la manière la plus désavantageuse pour eux et pour la prairie. Ces arbres, ainsi espacés, s'élèvent moins qu'ils ne s'étendent; leurs branches finissent par se rapprocher et par ombrager la totalité du terrain sur lequel ils sont isolément et également répandus. Alors l'herbe, sous leur ombre perpétuelle, y est rare et ne saurait mûrir. Mais que les arbres soient groupés, que les groupes plus ou moins forts soient espacés de manière à laisser entre eux de grandes clairières; dans cette disposition les arbres donneront du fruit plus abondamment et également toutes les années, et l'herbe que produit le sol, loin d'en souffrir, y gagnera en qualité et en quantité. Je vais en faire sentir la raison: L'ombre que jettent les groupes n'étant que partielle, et parcourant en sens contraire la route journalière et demi-circulaire du soleil; chaque portion de la surface du sol reçoit à son tour les influences de cet astre. L'ombre n'étant que passagère, entretient momentanément et non constamment, la fraîcheur et l'humidité, ainsi qu'il arrive quand les arbres couvrent toute la surface. Cette humidité passagère est favorable à l'abondance des herbes; et la chaleur du soleil qui vient ensuite échauffer le sol, mûrit les plantes, et n'a pas le tems de les

brûler. Voilà ce que cette méthode a d'avantageux pour la prairie ; voici ce que les arbres y gagnent. Au printems, il n'arrive que trop souvent que des vents froids ou qui amènent des brouillards malfaisans, altèrent les fleurs à peine écloses des arbres fruitiers le plus hâtifs, et font avorter le fruit. Les arbres assemblés en groupes sont le meilleur moyen de pourvoir à cet inconvénient. Il ne s'agit que de mettre les plus tardifs en opposition à ces vents destructeurs, ils garantiront les fleurs des plus hâtifs, de la maligne influence de ces brouillards destructeurs; et les arbres protecteurs, plus tardifs, ne sauraient en être molestés. Ces arbres ainsi rassemblés se défendent mieux aussi contre les vents violens de l'automne, qui, en agitant fortement les branches, détachent les fruits à la veille de leur maturité. Enfin ces arbres ainsi groupés, et cependant espacés convenablement entre eux, s'arrangent ensemble sans se préjudicier ; ceux qui sont à la circonférence étendent librement leurs branches, parce qu'ils jouissent de l'air et de la lumière ; et ceux du centre s'élèvent et vont chercher ces mêmes secours au-dessus de ceux qui les entourent.

Je peux affirmer, d'après une constante expérience, que cette disposition a toujours été suivie du succès, soit pour la prairie, soit pour les fruits ; et qu'avec elle, on peut avoir sur la même surface de terrain autant d'arbres au moins qu'en permet la distribution en quinconce. Si l'on ajoute à ces avantages l'effet agréable qui résulte pour l'œil de cette distribution, on n'hésitera pas à lui donner la préférence.

PAGE 116.

(3) La culture du potager, je le sais, demande, pour la facilité de son exploitation, une distribution qui nécessite une sorte de régularité. Il faut réunir chaque plante de la même espèce et séparer les espèces différentes. Mais cet ordre ne force pas à découper un *légumier* par des allées régulières, à entourer chaque partie par des arbres fruitiers. Associer les arbres et les légumes, est la méthode la plus commune et la plus préjudiciable à l'une et l'autre espèce de plantes, qui n'ont rien de commun dans la manière de les cultiver. Les arbres craignent l'eau et le fumier dont les légumes ont un besoin journalier. Les arbres qui entourent les carrés destinés aux légumes les couvrent de leur ombre, et leur racine épuise le sol. Enfin la bèche, qui sans cesse travaille le terrain, offense les racines des arbres.

Un inconvénient non moins réel et qui est bien peu remarqué, quoique très-apparent, c'est la perte de tems et de terrain qu'occasionne cette association. Pour multiplier les arbres, on multiplie les allées; pour que les arbres puissent jouir du bénéfice de l'air, et s'étendre sans obstruer le passage, il faut donner à ces allées une assez grande dimension en largeur. Ce n'est pas tout, il faut encore prendre aux dépens du sol destiné aux légumes, des platte-bandes pour y placer les arbres. Tout bien calculé il reste aux légumes moins de terrain que n'en absorbent les allées et les plattes-bandes.

Ce n'est pas tout encore; quel tems ne perd pas le

jardinier quand il faut cultiver, tailler les arbres disséminés sur la surface du potager, et quand il faut en récolter les fruits à leur point de maturité?

Ces larges allées se couvrent d'herbes; il faut les ratisser; et voilà le jardinier, qu'on a pris pour fertiliser le sol, dont les journées sont employées à détruire ce que le sol produit, lui qu'on paye pour le faire produire; et quel moyen prend-il pour cela? Le même qu'il met en usage quand il veut hâter la végétation; il laboure les allées, et rend par cette opération le terrain plus apte à produire ces herbes qu'il veut détruire. Voilà bien du travail, bien des peines, bien du tems perdu par cette manière de disposer ses arbres fruitiers et ses légumes.

Mais, dira-t-on, celui qui n'a pour propriété qu'un jardin potager est bien forcé d'y pratiquer des allées? Soit; mais qu'il ne leur donne de largeur que celle qu'exige l'absolue nécessité; c'est le seul cas où il soit permis de faire des allées destinées à la promenade dans un légumier; mais hors ce cas, il faut prendre modèle sur les marais des environs de Paris, qui offrent le spectacle toujours intéressant d'une surface de terrain toute couverte d'une culture soignée et d'une végétation vigoureuse sans cesse renouvelée. Je cite ces marais, non-seulement parce qu'ils remplissent parfaitement le but qu'on se propose en formant un légumier, mais aussi parce qu'ils sont le premier exemple que dans ce genre l'intérêt ait fourni au goût.

PAGE 118.

(4) Qu'on ne se persuade pas que ces dispositions, pour être différentes de celles qui sont si généralement

adoptées, soient défavorables à cette espèce de culture. Les jardiniers Hollandais, tout aussi curieux au moins que nous, et peut être plus intelligens dans l'art du jardinage, parce qu'ils ont les obstacles du climat à vaincre, ne s'écartent pas des dispositions que je propose, et je les propose avec d'autant plus de confiance, que toutes les cultures de ce genre que j'ai dirigées d'après ces principes, ont eu le plus grand succès.

Si jusqu'ici ces sortes d'établissemens n'ont offert en France que des constructions maussades, sans grace et sans attraits, ce n'est pas qu'elles ne soient susceptibles de formes heureuses et agréables, et que l'ensemble des bâtimens qui entrent dans leur composition ne puisse produire un effet piquant par leur simplicité même. Mais de tout tems la composition d'une ferme, dédaignée des gens de l'art, a été la production du hasard. Elle a été, ou abandonnée à des ouvriers et à des constructeurs routiniers, ou dirigée d'après les connaissances bornées des propriétaires eux-mêmes. Que si, engagés par des propriétaires aisés, les architectes ont employé leurs talens et donné leurs soins à des projets de ce genre, trop sérieux ou trop riches dans leur composition, ces artistes accoutumés au style affecté aux bâtimens des villes, l'ont porté dans la ferme, sans égard à la convenance. Ainsi nos bâtimens ruraux, ou pauvres de formes, ou trop décorés, ne se sont pas encore montrés sous cette simplicité ingénieuse, sous cette tournure sans prétention, mais agréable, qui seules se concilient avec leur objet, et s'associent avec les tableaux champêtres au milieu desquels ils figurent.

PAGE 119.

(5) Je m'occupe depuis long-tems d'un essai sur l'architecture rurale, sous le rapport non-seulement de la relation qu'il doit y avoir entre la forme extérieure de tous les bâtimens élevés à la campagne, et les sites où ils figurent, mais encore sous celui de leur destination. J'ai étendu mes observations jusqu'aux bâtimens les plus simples et les plus ordinaires; il m'a suffi qu'ils eussent un but d'utilité, pour m'en occuper. J'ai rassemblé tout ce qui peut rendre commodes, agréable, solides et peu coûteuses toutes ces constructions, et surtout celles qui constituent les fermes. J'ai recherché et réuni tout ce qui peut contribuer à faciliter la manutention de la basse-cour; et je me suis surtout attaché à la distribution qui en rend l'inspection facile et les opérations promptes. Je n'ai rien négligé de ce qui peut procurer et entretenir la propreté et la salubrité, soit dans le manoir du cultivateur, soit dans les asyles des animaux qui les secondent, soit dans les bâtimens destinés à la conservation des productions de la terre. Cet ouvrage sera accompagné des planches nécessaires pour l'intelligence des différens objets qui y sont traités.

Quoique cet essai ne puisse pas être regardé positivement comme un traité d'architecture, puisque je n'y donne ni les règles générales de la construction ni celles de la décoration; cependant je suis entré à cet égard dans les détails qu'exigent les constructions nouvelles que je propose, et les constructions utiles et avantageuses qui sont peu connues, ou ne le sont que dans quelques parties de l'Europe, mais qu'il est

avantageux de faire connaître et de propager dans ma patrie.

PAGE 122.

(6) Si un traité qui n'a pour but que la théorie de l'art le permettait, que j'aimerais à entrer ici dans tous les détails qui composent une Ferme bien ordonnée; à développer les distributions intérieures et extérieures de chaque bâtiment, à m'étendre sur tout ce qui peut rendre attrayant cet utile et intéressant établissement, à indiquer ce qui peut lui donner la grace, la gaîté, la propreté, la commodité, la salubrité! Mais un ouvrage du genre de celui-ci ne permet pas les détails; je ne dois m'y livrer qu'aux préceptes généraux.

PAGE 123.

(7) Les bâtimens de la campagne, moins assujettis que ceux de la ville aux règles strictes de l'école, plus variés dans leurs formes, plus libres dans leurs proportions, offrent un grand champ à l'imagination et bien de la liberté au crayon de l'artiste qui a du goût. Que de ressources présentent au génie les bâtimens de la campagne, et surtout ceux qui entrent dans l'ensemble d'une ferme, dont chacun a sa place, sa forme, sa masse, sa destination particulière, et conséquemment son style!

CHAPITRE XIV.

PAGE 134.

(1) CETTE différence dans le caractère personnel des deux propriétaires n'exigerait-elle pas d'en mettre, non dans le genre, mais dans la décoration de leur

jardin. Il me semble que je serais autorisé par les lois de la convenance à quelques distinctions; je mettrais plus de recherches, plus de parure, dans le jardin destiné au premier, plus d'élégance et plus de noblesse dans celui destiné au second. Ces nuances sont délicates, mais il me semble que je trouverais de la satisfaction à les observer.

PAGE 136.

(2) Une femme arrivant à Paris et desireuse de connaître les jardins qu'on appelle *anglais*, dont elle avait entendu parler, et dont elle n'avait nulle idée, m'engagea de l'accompagner. Nous visitâmes un de ceux des environs de cette capitale, qui présente une nombreuse collection de fabriques de tout genre répandues sur une surface assez médiocre, où sont entassés, comme dans un magasin, les temples, les chaumières, les ponts, les colonnes, les tours, où l'on rencontre plus de pierres que d'arbres, plus de murs que de verdure. Quand nous l'eûmes parcouru, et qu'elle s'aperçut que je me disposais à sortir : *allons donc voir le jardin*, me dit-elle ingénuement.

PAGE 142.

(3) Le *jardin proprement dit* n'est presque jamais le fruit d'une composition inspirée par le caractère du site sur lequel il est assis. Dans ce genre, l'artiste en imagine tous les effets, en crée tous les accidens : tout est de lui. Ainsi rien ne s'oppose à la liberté du crayon. Ce genre de jardin exige peut-être, dans celui qui le dirige, plus d'imagination que les trois autres;

mais il impose moins d'efforts ; il demande surtout à être dessiné d'une manière d'autant plus large que le terrain est plus petit.

PAGE 144.

(4) J'aurais négligé ce précepte négatif, si je n'avais rencontré quelques-uns de ces jardins qu'on a cru embellir par des échantillons de toutes ces sortes de cultures ; où l'on a fait germer dans de petits carrés les plantes les moins agréables aux yeux, associées aux gazons et mêlées aux arbrisseaux les plus frais et les plus élégans, avec la prétention de présenter dans ce papillotage, dans cette bigarrure, des accidens heureux et des effets piquans.

CHAPITRE XV.

PAGE 148.

(1) J'ENTENDS par *jardins de genre* tous les jardins où l'on a substitué aux tableaux champêtres et aux effets que présente le spectacle de la Nature, des scènes d'imitation, efforts du caprice, de la fantaisie, productions du goût personnel ; enfin tout jardin où l'on a introduit et associé des objets étrangers à ceux dont la Nature forme ses tableaux. Je desirerais que l'expression de jardin *de genre* pût devenir technique dans l'art des jardins, comme elle l'est dans celui de la peinture, quoiqu'elle n'ait pas dans celui-ci la même acception que je lui donne dans l'autre ; mais elle servirait du moins à classer les espèces.

PAGE 153.

(2) Sous ce point de vue, le pittoresque appartient si également aux deux arts, que ce qu'on entend par cette expression eût été incontestablement tiré de celui des jardins de la nature, et sans doute sous une autre dénomination, comme il l'a été de l'art de la peinture, si ce dernier n'avait devancé l'autre.

PAGE 154.

(3) Quand on jette les yeux sur les sublimes productions des Claude. Lorrain, des Wovermans, de Vernet, et qu'on voit avec quelle vérité, avec quelle grace ces peintres ont rendu la Nature; quand d'une autre part on se représente la magie de cet art, qui a soumis au pouvoir du pinceau tous les objets et les effets que le spectacle de la Nature offre au regard, la voûte aérienne des cieux, le vague de l'air, les nuages, l'eau, les vapeurs, la lumière, la nuit même; quand on considère qu'un petit espace renferme tous ces objets; qu'un plan de niveau fait voir des profondeurs, des saillies, des distances à perte de vue; et puis, lorsqu'on s'aperçoit que tout ce prestige s'opère par quelques couleurs mêlangées sur une simple toile, que les moyens sont si simples et les effets si grands, que la manipulation n'est rien, que le génie fait tout, qui pourrait refuser une des premières places à cet art divin dont je n'ai présenté que quelques merveilles?

Ibidem.

(4) Ce que ces deux arts ont de commun a souvent abusé le jardinier, qui a cherché dans l'œuvre du

peintre des imitations serviles. N'est-ce pas là prendre la copie pour la convertir en original? Que, dans un tableau, le jardinier étudie le choix des sites qu'a fait le paysagiste; qu'il y apprenne l'art d'ordonner ses perspectives, qu'il perfectionne son goût par celui du peintre; voilà en quoi celui-ci peut lui être utile. Mais chercher à le copier, est une singerie qui jettera nécessairement le copiste dans de fausses routes.

PAGE 155.

(5) En effet, qu'un objet répugnant, hideux même; dont l'aspect nous ferait fuir, soit rendu par le pinceau avec vérité et énergie; loin de nous repousser, cette image, même en nous affectant désagréablement, attirera, fixera le regard; plus elle paraîtra vraie, et plus le sentiment qu'elle fait éprouver sera vif; plus nous nous plairons à la contempler. D'où vient cette différence dans l'impression que produit le même objet? De ce que dans le tableau nous faisons attention moins à l'objet représenté qu'à l'art avec lequel il est rendu.

Séduit par le charme des productions du pinceau et des effets pittoresques, le jardinier n'a pas distingué le sentiment qu'excite l'objet réel, de celui que produit sa représentation par l'effet de l'art. De ce que la chose représentée plaît sur la toile, il en a mal adroitement conclu qu'elle doit plaire en réalité. Cette erreur lui a fait oublier la convenance dans l'association des objets, et négliger leur impression. Et parce que, dans ses tableaux, le paysagiste a donné la préférence à certains objets comme étant plus pittoresques, le jardinier s'est cru autorisé à l'imiter dans ses produc-

tions. De-là ces rustiques manoirs, ces bâtimens en ruine, ces chaumières délâbrées, ces dégoûtantes retraites de charbonniers, de pêcheurs, d'hermites, répandus dans les jardins les plus voluptueux, et associés aux asyles les plus frais et les plus richement décorés. De-là enfin ce mélange bizarre, cette réunion d'objets incohérens, dont les uns annoncent le bien-être et la délicatesse, les autres la pénurie et la misère.

Si le paysagiste a préféré de jeter dans sa composition d'humbles chaumières, des édifices ruinés, des objets bruts, informes, mutilés, c'est que ces objets, ces fabriques, par leurs accidens, se prêtent au prestige du pinceau, et que, dans la préférence que le peintre leur donne, il a eu égard, moins à l'impression qu'ils font par eux-mêmes, qu'à leur effet sur la toile.

Le jardinier envisage sous d'autres rapports les objets et les fabriques qu'il fait entrer dans ses compositions. Son art ne consiste pas dans des moyens illusoires : ses productions ne sont ni des simulacres, ni des fictions; elles ont des rapports réels et directs avec nos sensations, et, par elles, avec nos sentimens. Ainsi, dans le choix des objets, dans le style, le caractère, le genre de ces fabriques, le jardinier doit avoir en vue l'impression que ces objets et ces fabriques produisent en elles-mêmes sur l'ame du spectateur. C'est par-là qu'elles donnent de l'expression à la scène dans laquelle il leur fait jouer un rôle; c'est enfin la relation morale, si je peux m'exprimer ainsi, qu'il y a entre l'homme et les objets que lui présente l'artiste;

et c'est particulièrement des objets qui sont de sa création, que je parle ici ; c'est la sorte d'impression que ces objets font naître, et le sentiment qu'ils excitent qui doivent être le but du jardinier, lorsqu'il les associe aux tableaux de la Nature pour l'agrément et l'expression des scènes de ses jardins.

Telle est la différence entre les arts qui, en imitant la Nature, emploient des moyens qui lui sont étrangers, et celui qui met en œuvre les matériaux même de la Nature. Celui-ci présente la Nature elle-même, les autres ne font que la représenter.

PAGE 161.

(6) J'ai prouvé, à presque toutes les pages de cet ouvrage, que dans cet art les moyens, quand ils étaient apparens, anéantissaient tout plaisir et tout intérêt; que ces moyens ne devaient jamais être soupçonnés ; qu'il fallait les voiler avec la plus grande adresse et la plus scrupuleuse attention. La seule idée enfin qu'à son aspect un jardin, composé d'après les vrais principes, doit faire naître, c'est qu'il est le résultat d'une combinaison fortuite, mais heureuse, due au jeu et à la marche de la Nature, et non aux efforts de l'art.

PAGE 164.

(7) Les représentations en tableaux mobiles et en personnages muets que Servandoni donnait aux Tuileries, malgré leur surprenante illusion, malgré la perfection du jeu des machines, le prestige des effets, n'auraient pas soutenu un quart-d'heure l'attention des spectateurs, si le spectacle n'eût pas présenté une suc-

cession de scènes, et si l'auteur n'y eût pas joint une action.

Pour faire sentir encore mieux combien toute imitation qui a pour objet autre chose que les scènes de la Nature est peu propre à faire le sujet de la composition d'un jardin, je vais mettre sous les yeux du lecteur l'idée qu'avait conçue un homme connu dans la république des lettres, idée qu'il m'avait communiquée avec l'intention de me mettre de moitié dans son exécution. Je n'ai eu l'ouvrage entre mes mains qu'un moment; je ne peux en donner qu'une légère esquisse; elle suffira cependant pour faire voir jusqu'où, avec beaucoup d'esprit, on peut porter l'abus dans ce genre.

Ce projet, ingénieux en lui-même, eût pu faire la matière d'un ouvrage allégorique et moral très-intéressant. Il avait pour but de peindre, par la composition et l'enchaînement des scènes d'un jardin, les différens âges de la vie humaine. L'auteur voulait qu'on entrât dans ses jardins par de petits sentiers bordés de ces fleurs fraîches et délicates que voient naître les premiers jours du printems. Les vives couleurs, les formes légères de ces hâtives productions, auraient peint les graces naïves, la gaité, et tout à la fois la faiblesse du premier âge : cette scène aurait été le tableau de l'enfance.

A ce premier tableau auraient succédé différens bosquets : chacun d'eux aurait offert graduellement les jeux qui conviennent aux mouvemens turbulens et folâtres de l'adolescence, et qui plaisent à son activité. Une salle de bal eût terminé cette scène. C'est ainsi qu'eût été caractérisée cette seconde époque de la vie.

Au sortir de ces bosquets, on serait entré dans un paysage enchanteur. La scène eût présenté une riche vallée, et c'eût été celle de Tempé. Les bois qui l'eûssent couronnée auraient été les bois d'Idalie. Ce séjour frais et riant aurait présenté deux temples, l'un, celui de Gnide, décoré de tout ce que l'architecture offre de plus voluptueux, et placé au milieu d'un bocage sombre, sentimental et même mélancolique ; bien entendu qu'on n'y serait parvenu qu'à travers des buissons d'épines et de roses. L'autre temple, celui des Plaisirs : mille routes agréables et attrayantes y auraient entraîné par de douces pentes; cependant quelques sentiers détournés et moins fréquentés, parce qu'ils auraient été d'un abord difficile, auraient conduit au pied de l'Hélicon, séjour des Muses. Cette troisième partie des jardins était destinée à caractériser l'âge de la jeunesse.

En allant plus avant, on serait arrivé à des scènes plus sérieuses, plus imposantes. A mi-côte d'une âpre montagne, on aurait vu le temple de Plutus : on y serait parvenu plus facilement que sa situation ne l'eût fait imaginer. Sur le point le plus éminent de la montagne, on aurait vu de loin le palais de l'Ambition; on n'y aurait gravi que sur des routes entourées d'écueils, qu'à travers des sentiers obliques, glissans et très-étroits. Cette partie des jardins, qui contenait encore bien d'autres détails, aurait été l'emblême de l'âge mûr.

On aurait caractérisé celui de la vieillesse par une composition de scènes plus graves; elles auraient fourni de tranquilles promenades, des asyles propres au re-

pos et à la méditation. On aurait préféré pour cette partie les arbres utiles aux arbres d'agrément; et si l'on eût bâti un temple, c'eût été sans doute celui de Comus.

Enfin, on ne serait sorti de ce paisible séjour qu'en traversant le Léthé, pour passer aux Champs-Elysées, renfermés de tous côtés par les tortueux et triples détours du fleuve. Là les ombres, les tombeaux, les cyprès, auraient caractérisé le dernier asyle de l'homme, et terminé les scènes de cet allégorique jardin, dont je ne donne qu'une idée très-abrégée.

La plume peut s'exercer avec succès à peindre ces allégories, parce qu'elle parle à l'intelligence. Mais certainement l'artiste qui prétendrait réaliser ces tableaux dans un jardin, ne présenterait aux yeux qu'une composition bizarre, et à l'esprit qu'une énigme indéchiffrable et conséquemment sans attrait.

PAGE 173.

(8) Comme la mode et l'engouement ont plus contribué que l'attrait des beautés de la Nature, au changement qui vient de s'opérer dans l'art des jardins une grande partie de ceux qui ont rejeté le système régulier ont cru que pour s'en éloigner il fallait se porter à l'extrémité opposée. De là ce tortillage dans les contours, cette bizarrerie dans les formes, ce chaos dans l'ensemble; de là ces fabriques de tous les genres, depuis la chaumière de l'indigent jusqu'aux temples des Divinités; de là cette réunion, sans choix et sans discernement, de la Mythologie et de l'histoire; de là ces jardins d'imitation, où l'on a associé dans le même

terrain des tableaux tirés des quatre parties du monde. En dépit de la Nature, on a voulu transporter des sites sur un local qui s'y opposait; on a élevé des montagnes dans des plaines. En dépit du goût, on a dédaigné les rapports, les proportions ont été arbitraires; on a fait des imitations sans vraisemblance, et l'on a cru faire des jardins.

PAGE 175.

(9) Peu d'arts de goût ont produit, sous le nom d'amateurs, autant de demi-savans que celui des jardins, dont j'ai essayé de développer la théorie. L'on ne doit pas s'en étonner; voici pourquoi. Les jardins réguliers supposaient l'usage de la règle et du compas pour les composer, et quelques connaissances de géométrie pour les tracer. Les propriétaires, peu familiers en général avec ces connaissances et ces instrumens, s'en rapportaient à ceux qui, par état, en faisaient usage. Mais les formes dans les jardins de la Nature ayant paru à la plupart n'être qu'arbitraires, ces messieurs ne se doutant pas qu'il n'appartient de les tracer qu'au crayon dirigé par le goût, ont cru qu'elles n'étaient que de fantaisie; et que, dégagées des entraves de la régularité, elles dépendaient du seul goût personnel de celui qui les dirigeait. D'après cette fausse opinion, étayée de l'amour-propre, les gens de tout état devinrent jardiniers. Ceux du monde y mirent de l'esprit, des épigrammes, quelquefois des plaisanteries; les savans y voulurent des monumens antiques, des inscriptions, des sentences; les poëtes y introduisirent les divinités de la fable et les allégories; les femmes se décidèrent

pour les scènes sentimentales : chaque bosquet eut son titre ; chaque sentier son nom. Voilà ce qu' a donné naissance à ces jardins bizarres, à ces productions capricieuses qui, par la révolution survenue dans cet art, ont peuplé toute la France.

TRADUCTION D'UNE LETTRE

*De M. D***, Artiste italien, écrite à l'Auteur, quelque tems après la première édition de son livre.*

Rome, 18 Août 1779.

VOTRE livre de la Théorie des Jardins est tombé entre mes mains, Monsieur; je l'ai lu avec rapidité: le style, les images m'ont séduit d'abord, je l'avoue. Je l'ai communiqué à plusieurs Artistes de mes amis et à quelques amateurs des Arts. Quoique je n'aie ni l'honneur de vous connaître, ni celui d'être connu de vous, vous ne serez point étonné que je vous fasse part des idées que votre livre m'a fait naître, et de l'opinion de la plupart de ceux avec qui j'en ai raisonné. Les Artistes de tous les pays composent une nation qui a son langage et ses idées à part; quelle que soit la distance qui les sépare, ils s'entendent bien vîte; et tels que des compatriotes qui se rencontrent en terres étrangères, ils font promptement connaissance. Voilà ce qui m'a enhardi. Si vous daignez me faire réponse et satisfaire à nos objections, vous éclaircirez nos doutes. Votre lettre ne pourrait

d'ailleurs qu'ajouter au plaisir que votre Ouvrage nous a procuré.

Je ne veux pas vous le dissimuler, Monsieur, vos principes nous ont paru trop sévères, et votre opinion sur les jardins réguliers est bien tranchante. Vous ne permettez rien au goût personnel. Vous rejetez impitoyablement tout ce qui vous paraît étranger à la Nature. D'abord, en anéantissant les jardins réguliers admis partout jusqu'ici, vous nous apauvrissez ; car c'est détruire un genre qui a ses partisans, ses artistes et ses amateurs. Ensuite, en excluant des jardins presque toutes les productions des arts de décoration et d'imitation, vous liez les mains aux artistes qui ont concouru jusqu'à présent à leur embellissement, et c'est nous priver de la jouissance de leurs chefs-d'œuvre. Nous n'avons vu enfin qu'avec un regret extrême que vos trop sévères principes ne font grace ni aux beaux jardins de France, ni à ceux de notre Italie, qui ont fait et font encore l'admiration des nationaux et des étrangers qu'attire de toutes parts la magnificence de leur décoration.

Toutes ces objections, et, je l'avoue, l'habitude, qui a tant d'empire sur nos opinions, m'ont déterminé à vous écrire pour vous soumettre les réflexions que votre nouveau système a fait naître;

persuadé que si vous ne les approuvez pas, vous ne condamnerez point les motifs qui m'ont mis la plume à la main.

La régularité a certainement des beautés, et ces beautés ne sont pas de convention; c'est une vérité généralement reconnue. Vous-même, Monsieur, vous ne disconvenez pas que c'est d'elle que plusieurs de nos arts tirent leur premier et leur plus grand charme. Que serait celui de l'architecture, si la régularité la plus exacte ne présidait à ses productions ?

Je vais plus loin, et je dis que la régularité, que les dispositions symétriques ne sont point une invention de l'art, qu'elles nous viennent de la Nature elle-même, puisqu'elle a marqué de leur empreinte presque toutes ses productions. Un seul coup-d'œil suffit pour s'en convaincre, à commencer par l'homme, son plus parfait ouvrage. Son ensemble n'est-il pas un composé exactement symétrisé? L'ordonnance de ses traits, de sa physionomie, la disposition de ses membres, tout est en relation symétrique. Plus il est régulier dans sa formation, plus il nous paraît parfait. On peut en dire tout autant de chaque animal en particulier. D'un autre côté, si nous jetons nos regards sur les végétaux, autre pro-

duction chérie de la Nature, nous voyons que les fleurs sont un assemblage régulier de parties régulières, que les feuilles sont contournées avec une symétrie affectée; on retrouve cette symétrie dans la forme des fruits, dans celle des bayes et des moindres semences. Ce goût, ce penchant de la Nature pour la régularité se manifeste d'une manière bien remarquable dans la distribution des nuances qui colorent le poil, les plumes, les écailles dont elle a revêtu divers animaux. On la voit enfin, et non sans admiration, répandue dans les couleurs brillantes dont elle orne avec tant de complaisance l'aîle du papillon, la plupart des vêtemens des insectes, et même l'enveloppe d'une grande partie des reptiles. Enfin, il n'est pas jusqu'aux crystaux, cette classe des fossiles qui, d'après nos modernes naturalistes, ne se composent dans leur aggrégation en corps réguliers par l'effet des lois de la Nature.

Or, Monsieur, puisqu'il est démontré que la régularité est une loi de la Nature, pourquoi les jardins réguliers seraient-ils en opposition avec elle? Et s'il est reconnu que cette régularité procure des beautés aux compositions auxquelles elle sert de base, pourquoi les jardins ne l'admettraient-ils pas dans leur ordonnance?

Voilà, Monsieur, quelles ont été nos premières objections à la lecture de votre Ouvrage, et elles ont été unanimement faites par tous ceux qui l'ont lu. Elles n'ont pas été les seules; mais il serait trop long et peut-être trop fastidieux de mettre sous vos yeux, dans une lettre, toutes celles auxquelles votre système a donné lieu. A toutes ces raisons, qui ne semblent pas à dédaigner, j'en ajouterai encore une dernière qui me paraît d'un grand poids; c'est que, si vous en exceptez les Chinois qui, dans leurs arts, montrent un goût si différent des autres peuples; si vous en exceptez encore les Anglais qui, depuis quelque tems, dit-on, ont rejeté les jardins réguliers, pour imiter ceux de la Chine, tous les peuples anciens et modernes qui ont cultivé les arts et perfectionné les connaissances humaines, ont adopté jusqu'à présent et généralement les formes régulières dans l'ordonnance de leurs jardins. Ce concours unanime, s'il n'est pas une preuve, est au moins une forte présomption en faveur de ce genre. Les hommes de tous les tems, de tous les pays ne s'accordent pas sur une opinion avec cette précision, cette suite et cette généralité, sans de puissantes raisons et des motifs bien fondés.

Je suis, Monsieur, etc.

RÉPONSE DE L'AUTEUR.

J'AI lu attentivement votre lettre, Monsieur, j'ai pesé sans partialité les motifs sur lesquels vous fondez la préférence que vous accordez aux jardins réguliers. Mes principes n'en ont point été ébranlés. Je vous avouerai même que les réflexions que vos observations m'ont suggérées, sont encore venues à l'appui de mon systême, et ont fortifié l'opinion que je m'en suis faite.

Avant d'entrer dans le fond de la discussion, qu'il me soit permis de vous rappeler, Monsieur, que j'ai fait une classe à part des jardins publics, de ceux qui font partie des palais, des hôtels. Ces sortes de jardins, et j'en ai fait l'observation dans mon Ouvrage, tous renfermés dans l'enceinte ou aux environs des villes, ont un autre but, une autre marche; ils admettent nécessairement la régularité, et s'associent les arts de luxe; ce n'est pas de ceux-là qu'il s'agit. Dans mon Ouvrage, je n'ai eu en vue que les jardins destinés à embellir nos campagnes.

Vous conviendrez, Monsieur, que celui qui se réfugie aux champs ne va pas chercher les

objets de luxe, ni les productions des arts; il y est attiré par d'autres jouissances, et c'est au milieu des sites agréables et des belles perspectives que lui offre le spectacle de la Nature, qu'il les trouve; ce sont les retraites paisibles, les asyles voluptueux, les riantes prairies, les frais ruisseaux qui les vivifient : tels sont les objets qui l'attirent et le charment; et celui-là, j'en suis sûr, me saura quelque gré de lui avoir indiqué les moyens de rapprocher de son manoir ces scènes aimables et ces délicieux tableaux.

De la différence qui existe entre les jardins de l'art et ceux de la Nature, il résulte que, si l'on comparait les sentimens que nous font éprouver les uns, à l'impression que produisent les autres, la question serait bientôt résolue et la discussion finirait là; mais puisque cette épreuve, si facile à faire, et faite si souvent, ne suffit pas pour persuader, et qu'il faut des raisons pour convaincre, je vais essayer d'en donner, et suivre vos raisonnemens pas à pas.

La Nature produit des corps réguliers; donc les jardins réguliers sont dans l'ordre de la Nature; voilà, Monsieur, un de vos syllogismes; permettez-moi de le combattre.

Oui, sans doute, la Nature produit des corps

réguliers ; le nier, ce serait être aveugle. Mais ce n'est que dans le cas où la correspondance des parties d'un tout était nécessaire à ses opérations, que la Nature a observé, non la régularité, mais la symétrie. Voyons à présent si ces corps composés de parties symétriques ont été arrangés entre eux réguliérement. Voilà le véritable état de la question.

Les corps célestes se montrent à nos yeux sous des formes exactement arrondies ; mais la main qui les lança dans l'espace, les assujettit-elle à des distances égales ? Les fleurs, les feuilles symétriquement façonnées, sont-elles distribuées géométriquement sur les tiges qui leur ont donné naissance ? Les fruits, bien que la plupart soient symétriquement modelés, sont-ils placés en rond, en triangle, sur les branches qui les portent ? L'homme, ainsi que tous les êtres du même règne, dont presque toutes les parties apparentes sont correspondantes, conserve-t-il jamais cette correspondance exacte dans la position de ses membres respectifs ? Serait-ce lorsque son corps est dans une situation verticale ; serait-ce lorsque, semblable à ces statues retrouvées dans les décombres de l'ancienne Egypte (production informe de la sculpture encore au berceau), il a les bras pendans, les pieds réunis ; lorsque sa tête

n'est ni en avant, ni en arrière, et qu'elle ne penche ni sur une épaule, ni sur l'autre; serait-ce, dis-je, dans cette position inanimée que la figure humaine se montre dans son état naturel et le plus ordinaire? A quoi donc lui servirait ce jeu, cette flexibilité dont son corps et tous ses membres sont doués? Comment suivrait-il les lois de la pondération?

Je ne m'attacherai pas à répondre aux preuves tirées de la symétrie que la Nature a répandue sur les aîles du papillon, sur le corps des animaux, etc., tout cela n'a sans doute rien de commun avec la question que nous agitons.

Mais puisque vous cherchez à justifier la régularité des jardins par des exemples tirés de la Nature, oserai-je vous demander, à mon tour, où l'on a vu la Nature produire des arbres de forme quarrée? Où l'a-t-on vue les distribuer à des distances exactement calculées? Où l'a-t-on trouvée nivellant le terrain, alignant des talus? L'a-t-on quelquefois surprise, le compas à la main, arrondissant ses plants, les assujétissant à des formes régulières, à des distributions symétriques? Non, non; ce n'est pas ainsi qu'elle procède. Oh, que sa méthode est bien différente! Qu'elle est supérieure à ces froides combinaisons, à ces fastidieuses décorations! Libre, inégale; mais toujours consé-

quente dans sa marche, toujours variée dans ses effets, riche de formes, quoique simple dans ses moyens, elle n'est jamais plus intéressante que dans ses irrégularités ; elle ne paraît jamais plus aimable que dans ses caprices ; admirable en ses écarts même, elle se montre sublime jusque dans ses apparens désordres.

Cependant c'est elle, c'est cette même Nature que vous interpellez ; c'est sur ses lois que vous vous étayez pour justifier des effets et des distributions dont elle ne donna jamais d'exemple. J'ose vous le demander, Monsieur ? Lequel suit ses lois, ou celui qui, non content de corrompre les formes qu'elle a assignées aux objets qu'elle a créés, soumet ces mêmes objets à des distributions opposées à celles qu'elle observe ; associe ce qu'elle n'associa jamais ; ou celui qui, respectant les formes élégantes de ses productions, distribue ces productions, les arrange religieusement dans l'ordre qu'elle leur a prescrit, et se conforme, sans jamais s'en écarter, à la marche qu'elle s'est imposée ? D'après cela, ne serait-il pas plus exact d'appeler *réguliers* les jardins composés d'après mon systême ; et *irréguliers* ceux qui sont tracés à l'aide de la règle et du compas ?

Passons à un autre de vos raisonnemens. Vous demandez, Monsieur, pourquoi, la régularité ayant des beautés reconnues, les jardins ne l'admettraient pas dans leur ordonnance, puisque plusieurs arts, tels que l'architecture, tirent de la régularité leur premier et plus puissant agrément?

Quoi! l'imitation de la Nature serait le principe de la plupart des arts de goût et d'imagination; car il en est peu qui n'invoquent la Nature et n'en fassent leur unique guide; et l'art qui tient de plus près à ce principe, pour qui il est de rigueur; qui a pour unique but ses effets mêmes, qui met en œuvre ses propres matériaux, qui, en un mot, n'agit que de concert avec elle; l'art des jardins, me dites-vous, ne lui serait pas soumis!

Monsieur, appelez jardin, j'y consens, une superficie détachée du reste de la nature, circonscrite dans un espace régulier, sur laquelle on aura aligné au cordeau, distribué à la toise quelques arbres défigurés, associés à des objets qui leur sont étrangers et sans rapport avec eux; pour moi, je ne vois là qu'une cour, une place, pour la décoration de laquelle on a dérobé à la nature quelques-uns de ses matériaux après les avoir dégradés.

J'ose vous le demander, à vous, Monsieur, qui êtes un artiste, et je le demande à tout homme qui n'opposera pas la prévention au sentiment, si c'est de l'altération des formes qu'affecte la Nature, si c'est de la distribution méthodique de ses productions, que peuvent naître ces douces émotions, ces sensations vives et variées qu'on éprouve à l'aspect d'un site heureux, d'un tableau pittoresque, d'une scène champêtre? Que je plaindrais l'être qui, ému à l'aspect de ces jardins qui n'offrent que les richesses et les décorations de l'art, resterait froid et insensible au spectacle de ces touchantes scènes de la Nature!

Il ne faut pas se le dissimuler; voulons-nous dans les arts de goût obtenir un succès mérité et reconnu dans tous les tems; ne nous laissons pas subjuguer par l'opinion, ni par l'exemple; rejettons tout ce qui ne tient qu'à la fantaisie et à la mode du moment. Cherchons, choisissons nos modèles dans la Nature; elle seule a le droit de nous les présenter; elle seule, dans l'art des jardins, nous conduira au but, à la connaissance du vrai beau.

Vous dites encore, Monsieur, qu'en privant les jardins des productions des beaux arts, c'est leur enlever une partie de leurs charmes.

Que peuvent ajouter des vases, des statues, des colonnes, des eaux forcées à un jardin, qui tire ses agrémens de la composition de ses tableaux, de ses scènes? Quel contact ont ces efforts de l'art avec les charmes qu'il tient de la Nature? je l'ignore. Quand je vois tant de marbre, tant de bronze, tant de richesses, tant de luxe enfin employés à décorer un jardin où les simples productions de la Nature, ordonnées par le goût et le talent eussent suffi, je suis bien tenté d'en conclure que le jardin par lui-même avait donc bien peu de moyens de plaire, puisqu'il a fallu appeler à son secours des moyens étrangers. Tant d'efforts, tant de richesses me rappellent ce mot, dit à la vue d'un mauvais tableau où Hélène paraissait vêtue des habits les plus somptueux, et couverte d'or, de perles, de pierreries : *tu l'as faite riche*, dit-on au peintre, *ne sachant la faire belle.*

Vous faites, Monsieur, à la fin de votre lettre, une dernière objection, et elle vous paraît d'un grand poids : c'est cette préférence si généralement accordée aux jardins réguliers par les anciens et les modernes.

J'ai fait voir dans le commencement de mon Ouvrage d'où provient cette méprise, qui, j'en

conviens, a été presque universelle; j'ai remonté jusqu'aux causes qui ont donné naissance à ce genre et l'ont perpétué. Mais, Monsieur, une erreur, ou, si vous le voulez, un préjugé, pour être ancien et général, n'en est pas moins un préjugé. Nous ne voyons que trop d'exemples de méprises et de faux principes qui ont longtems résisté à la raison et même à la démonstration; effet de l'habitude et de l'imitation, et le plus souvent de la vanité, ainsi que je crois l'avoir fait apercevoir.

L'homme a la faculté de rectifier, de perfectionner ses connaissances, c'est un principe reconnu; vous ne prétendez pas le nier, ce principe; vous ne voulez pas anéantir cette faculté; vous n'avez pas envie de nous ramener aux siècles où nos premiers aïeux, dispersés, sans arts, sans industrie, marchaient pieds nus et ne se nourrissaient que de glands; votre vœu n'est pas non plus, qu'admirateurs stupides de tout ce que nos prédécesseurs nous ont enseigné, de tout ce qu'ils ont produit, nous nous contentions de ne faire que ce qu'ils ont fait et comme ils l'ont fait, sans rien changer, sans oser aller au-delà. Probablement vous ne pensez pas (ainsi que ceux qui disent que nos péres en savaient autant que nous)

que nous devions renoncer au privilége qu'ils ont eu d'inventer, de perfectionner, et que nous soyons d'autant moins en droit de leur contester ce privilége exclusif, que les connaissances qu'ils ont ajoutées à celles qu'avaient trouvées leurs aïeux nous aident à augmenter les nôtres.

Reste donc à décider si le système que je défends est préférable à celui que vous protégez. J'ai tâché, dans la Théorie des Jardins et par cette réponse, de prouver que le mien, plus simple dans ses moyens, plus agréable dans ses effets, est plus conforme à sa destination ; qu'en vain on lui opposerait le préjugé antique et la longue habitude qui ont établi et perpétué le système opposé. J'ajouterai de plus, que pour peu que les jardins qui se modèlent sur la Nature prennent faveur, ils ne tarderont pas d'obtenir exclusivement cette préférence. Une fois acquise, ils ne la perdront plus, et voici pourquoi.

Tout art qui ne repose pas sur une base fixe et invariable, c'est-à-dire, qui n'a pas son type dans la Nature, ou qui n'est pas le résultat du besoin, n'ayant pu naître que de la fantaisie ou d'un goût personnel, n'a pas le droit de plaire à tous et dans tous les tems. Enfant de la mode ou du ca-

price, la mode, le caprice le détruisent ou le changent pour en créer d'autres du même genre qui, par la même raison, passeront à leur tour; mais il en est autrement d'un art fondé sur la Nature, ainsi que celui du Peintre et du Sculpteur: il sera immuable comme son modèle, il bravera les siècles, ou du moins il existera aussi longtems que le bon, le vrai goût et les lumières existeront; et c'est autant sur ces deux appuis que sur le penchant inné que se sent pour les charmes de la Nature tout homme qui n'a pas le cœur totalement vicié et le goût corrompu, que je fonde la certitude de la préférence que les jardins de la Nature obtiendront sur ceux de l'art, et l'opinion, qu'une fois acquise, ils ne peuvent plus la perdre.

Cette lettre est bien longue, elle n'a pas cependant encore tout dit sur cette matière; mais je crois qu'elle a complettement répondu à toutes vos observations.

Je suis, Monsieur, etc.

TABLEAU

DENDROLOGIQUE,

CONTENANT la Liste des Plantes ligneuses indigènes et exotiques acclimatées, la manière dont elles se propagent, le terrain et l'exposition qui leur conviennent, leur grandeur, les principaux caractères de leurs feuilles, le mois dans lequel éclosent les fleurs des Plantes en qui elles sont apparentes, leurs fruits cultivés ou sauvages, et ceux de cette dernière classe qui ornent les arbres qui les produisent, enfin, la qualité de leur bois.

NOTA. Ce Tableau avait déjà vu le jour. La Société d'Agriculture du département du Rhône, dont l'Auteur est membre, et à laquelle il avait présenté cet ouvrage, le jugea assez utile pour le rendre public ; elle arrêta qu'il serait imprimé à ses frais. Quoique l'objet de ce Tableau appartienne plus à la pratique qu'à la théorie de l'art, l'Auteur, à la sollicitation de quelques Amateurs, s'est déterminé à lui donner une place dans cette seconde édition.

DE LA PROPAGATION

DES PLANTES LIGNEUSES.

PAR LES SEMENCES. (1)

Les semences qui germent le plus promptement sont celles dont les lobes sont couverts d'une peau ou enveloppe mince, ou celles dont l'enveloppe est épaisse et ligneuse, mais dont les lobes sont gros et charnus.

Telles sont, pour les premières, les glands, les châtaignes, les pepins; et pour les secondes,

(1) Pour faire germer les semences des plantes ligneuses, les terres de bruyères sont préférables à toutes les autres. Ces terres sont le résultat de la décomposition des feuilles et des plantes qu'on trouve dans les forêts dont le sol est un sable. Quand on n'est pas à portée de se procurer des terres de bruyères, on fait un compost de terres de pré mêlées avec du sable et des décompositions de feuilles; il faut que ces décompositions soient le fruit du tems; un an n'est pas trop pour réduire les feuilles en terreau; il ne faut y mélanger aucun fumier de basse-cour: ce n'est absolument qu'avec les décompositions des végétaux, comme feuilles, bois pourri, etc. qu'on donne de l'humus à ce compost, et qu'on le rend propre à faciliter la germination des graines.

les noyaux de pêches, de cerises, de prunes, les noix, amandes, etc.

On met ces semences vers la fin de l'automne dans du sable humide, on les tient l'hiver dans un lieu frais et où il ne gêle pas; en sorte qu'elles soient préservées et de la gelée et du desséchement. On les sème au printems, les plus grosses à un pouce de profondeur, et les plus petites à une ligne; on les enfonce toujours en proportion de leur grosseur; on entretient la terre toujours légèrement humide; on préserve les plants du soleil, on les tient nets des mauvaises herbes.

Il est d'autres semences qui ne germent que quinze ou dix-huit mois après leur maturité, surtout si elles ont été tenues séchement après avoir été récoltées, c'est-à-dire, si elles n'ont pas été semées immédiatement après leur maturité, ou mises dans le sable frais: tels sont la plupart des graines aîlées et des graines osseuses. Malgré ces précautions, il en est qui ne lèvent pas la première année, et beaucoup qui ne lèvent que la seconde et même la troisième.

Cependant ce traitement n'est pas celui que demandent les semences aîlées des conifères; il faut tirer celles-ci de leurs cônes avant de les semer, c'est-à-dire, au commencement d'avril. Pour ex-

traire les semences des cônes, on les expose à un feux doux qui, forçant les écailles à s'ouvrir, dégage les graines. On sème ces graines sur-le-champ dans un terrain préparé, légèrement humide et à l'abri des rayons du soleil ; mais le plus sûr est de les semer dans des caisses ou des terrines remplies d'une terre légère et sans engrais : on les enterre à cinq ou six lignes de profondeur. Ces caisses se placent dans des couches de chaleur très-modérée, et l'on y entretient une médiocre humidité; surtout on préserve ces plants de l'action du soleil : ce n'est qu'à mesure qu'ils se fortifient qu'on les y accoutume peu à peu.

Presque toutes les graines des arbres exotiques exigent ce traitement, et celles des indigènes s'en trouvent très-bien. S'il arrivait que, malgré ces précautions, les graines ne levassent pas, il faut, lorsque le tems est adouci, retirer les caisses des couches, les placer à l'ombre, entretenir le terrain modérément humide ; on les mettra sous vîtrages, pendant l'hiver suivant, au pied d'un mur au midi; on les défendra des grandes gelées, en les couvrant; il faudra ensuite les remettre dans une couche au printems.

Les graines très-fines ne veulent pas être enterrées, on les répand seulement sur la terre

humide ; on tamise par-dessus un peu de terre légère en poussière ; on presse légèrement avec la main cette terre tamisée, on la recouvre de mousse, et jusqu'à ce que les graines aient germé, on entretient une légère humidité et l'on met les caisses à l'ombre.

PAR DRAGEONS.

Beaucoup d'arbrisseaux et d'arbustes et plusieurs arbres poussent à la naissance de leurs racines plusieurs tiges, rameaux ou drageons; ou bien leurs racines donnent ces drageons loin du tronc. Ces rejets étant séparés du tronc, si on les éclate avec quelques racines, ou si on les déplante avec leurs racines particulières, multiplient les individus plus promptement que les semences, et conservent à la plante détachée le caractère et les accidens du sujet dont elle est extraite. Cette opération se fait depuis novembre ou décembre jusqu'en mars : en octobre ou en avril, si ce sont des arbres toujours verts. Le terrain où les drageons ont été transportés doit être recouvert de feuilles ou de litière pour les préserver des gelées.

Quand il arrive que les drageons sortent du tronc et n'ont point de racines propres, alors

on forme au pied de l'arbre une butte de terre dans laquelle on enferme le drageon et le pied de l'arbre ; et lorsque le drageon a poussé des racines, on le sépare de l'arbre avec ses racines, et on enlève la terre avec laquelle on l'avait butté.

PAR MARCOTTES.

Les branches des arbres et arbustes ont des dispositions à produïre des racines plus ou moins promptement, les uns en deux ans, les autres en dix-huit mois, d'autres en moins de tems. A l'égard de ceux qui produisent facilement des racines, il suffit de choisir au printems des branches saines, d'une belle venue, d'une écorce lisse et unie, de les incliner sur la surface du terrain, sans les détacher de l'arbre, et même de les enterrer de cinq à six pouces, sans les rompre, quand cela est possible, de les y fixer avec un crochet en bois placé à l'endroit de la courbure, de les recouvrir de cinq à six pouces de terre lorsqu'on n'a pu les enfoncer ; il faut que la terre soit bonne et meuble. On relève perpendiculairement la partie de la branche hors de terre, et on l'assujétit avec un tuteur ; il faut mouiller ensuite quelquefois la terre, la couvrir de mousse

ou de litière ; précaution indispensable pour entretenir l'humidité : le plus souvent ces branches auront acquis assez de racines au printems suivant, pour être détachées de la mère et transplantées.

Il y a des arbres auxquels il faut de plus, avant d'enterrer les branches, faire des incisions dans l'écorce ou dans le bois pour les engager à s'enraciner; d'autres veulent être serrés par un fil ciré ou étranglés par un fil de laiton ; il en est qu'il faut dépouiller d'un anneau de leur écorce, d'autres enfin dont il faut tordre l'écorce ou la fendre dans une longueur d'un ou de deux pouces : on nomme cette opération *marcotte à languette.* Ces moyens qui forcent la sève à produire des racines, se mettent en pratique avec plus de succès en juillet qu'en une autre saison, surtout pour les jeunes bourgeons des arbres très-difficiles à s'enraciner. Les arbres toujours verts se marcottent dans le commencement de l'été, et les autres, c'est-à-dire, ceux qui prennent aisément des racines, en octobre ou en mars.

PAR BOUTURES.

Les branches d'un grand nombre d'arbres et d'arbrisseaux, étant plantées dans un terrain con-

venable et bien façonné, défendues de la sécheresse et du soleil, s'enracinent et multiplient les individus.

Depuis la fin de janvier jusqu'à la mi-mars coupez sur les arbres qui se dépouillent de leurs feuilles, des branches saines et vigoureuses de deux, trois ou quatre ans; enlevez la dernière pousse de l'année, à moins que le bois ne soit dur et compact; coupez ces branches de huit à douze pouces, exceptez les branches d'arbres à bois léger et qui aiment les terrains humides, tels que les saules, etc. (ces derniers peuvent se planter de sept à huit pouces de circonférence et davantage); plantez à l'ombre ces boutures, à six pouces de profondeur, si ce sont de petites branches, et à vingt ou vingt-quatre pouces, si elles sont grosses; coupez le bas en flûte, et n'offensez pas l'écorce, en les enfonçant en terre; plombez la terre au pied, et arrosez-la si elle n'est pas assez humide; préservez la plante de la sécheresse.

Pour les arbres toujours verts, coupez, ainsi qu'aux autres, des branches droites, saines et vigoureuses, contenant du bois de la dernière et de l'avant-dernière pousses; retranchez les feuilles de la partie inférieure dans la longueur de trois à

quatre pouces, et sans rien retrancher à l'extrémité tendre; plantez-les à une profondeur de deux à cinq pouces, suivant leur force et leur longueur; plombez la terre, et tenez-la dans un état légèrement humide.

Lorsque les plantes sont délicates, il vaut mieux les planter, et surtout celles qui sont faibles, dans des pots remplis de terre légère, plonger ces pots dans une couche de chaleur modérée, les couvrir de cloches ou les placer sous des chassis, et les arroser souvent; lorsqu'on s'est assuré qu'elles sont enracinées, il faut les accoutumer peu à peu au grand air et au soleil, afin qu'elles ne s'étiolent pas.

PAR LA GREFFE.

La greffe a pour objet de perpétuer les espèces et de perfectionner les fruits; mais les arbres de tous les genres ne se greffent pas indifféremment les uns sur les autres. Les arbres à fruit à pepins ne se greffent que sur les arbres à fruit à pepins; ceux à fruit à noyaux sur ceux à noyaux, et ainsi des autres; enfin, il faut entre la greffe et le sujet auquel on l'applique, une analogie non-seulement dans le genre des fruits, mais encore dans l'arrangement des fibres et dans le tems du mouvement de la sève.

Greffe en écusson.

On greffe en écusson à œil poussant et à œil dormant. On enlève d'une branche un bouton qui doit être entier et plein; pour cela on détache avec le greffoir l'écorce qui entoure le bouton en forme d'écusson (le bouton ou œil est pris sur une jeune branche de l'arbre dont on veut avoir l'espèce); on fend l'écorce du sujet sur lequel on veut le greffer; on insinue sur le liber du sujet l'écusson, en relevant les deux lèvres qu'on a détachées de l'écorce; on recouvre cet écusson des deux lèvres de l'écorce qu'on a fendue; on lie avec du chanvre ou de la laine qui vaut mieux, et l'on serre cet écusson, mais de manière que le bouton n'en soit pas couvert. Si c'est à œil poussant, on étête le sujet sur-le-champ; si c'est à œil dormant, on ne l'étête qu'au printems suivant.

On pratique la greffe à œil poussant depuis le commencement de mai jusqu'à la fin de juin; on pratique cette greffe plus ordinairement pour les fruits à noyaux : la greffe à œil dormant se fait depuis la mi-juillet jusqu'à la mi-septembre; on la pratique pour les arbres à pepins.

Greffe en flûte.

La greffe en flûte se fait en fendant l'écorce du sauvageon par bande, et l'on y insère l'écorce du franc qu'on a enlevée en tuyau, c'est-à-dire en anneau, sur la partie duquel est un bonton ou deux, et on recouvre ce tuyau par les lanières du sauvageon, et on lie le tout avec du chanvre. Si la greffe est trop étroite pour le sujet, on peut enlever du bois du sujet du côté opposé à celui où l'œil du franc est posé; ou mieux, on fend la flûte du côté opposé à l'œil, on la met en place et l'on remplit le vide avec une des bandes de l'écorce du sujet; si elle est trop large, on la fend de même, on la met en place, et l'on retranche ce qu'elle a de trop; on lie ensuite la greffe pour qu'elle soit bien appliquée au sujet. C'est à la mi-avril qu'on peut entreprendre cette manière de greffer; elle peut se continuer jusqu'au 20 mai, quand même l'arbre serait en fleur, même en fruit; il faut pour cette opération que l'arbre d'où on a enlevé l'œil et celui auquel on l'adapte, soient en pleine sève.

Greffe en couronne.

La greffe en couronne se fait sur les arbres déjà gros; on choisit une branche moyenne qu'on coupe net et horizontalement; on sépare l'écorce qui enveloppe la tige, et cela en différens endroits, avec un coin de bois, rond du côté qui se présente à l'écorce, et plat au côté opposé. Ces séparations ne sont que partielles et ne doivent être que de l'espace qu'exigent les greffes qu'on veut y insérer; on met plus ou moins de ces greffes relativement à la grosseur de la branche. Ces greffes sont de petits rameaux auxquels on laisse deux ou trois yeux; on les taille en bec de flûte épointé, de manière que le côté plat est appliqué contre le bois, et le rond contre l'écorce; on les enfonce jusqu'au premier œil. Si l'écorce se fend en insérant ou le coin ou le rameau, on y met un lien de chanvre, et on recouvre le tout avec une pelote de terre grasse, de manière que les yeux des rameaux n'en soient pas couverts.

Greffe en approche.

La greffe en approche se pratique moins souvent que les autres, elle exige de l'analogie entre

les espèces ; elle se fait au mois de mai : elle suppose que les deux arbres soient assez voisins l'un de l'autre pour que leurs branches puissent se croiser (car il faut que les deux arbres végètent et aient leur racine en terre) ; on les entaille l'un et l'autre dans leur point de contact ; on réunit et l'on serre fortement les deux branches, on coupe ensuite la branche qui tient au sujet, et elle se trouve faire partie de l'arbre auquel on la laisse ; mais cette séparation ne se fait que lorsque la réunion est bien consolidée.

EXPLICATION
DES ABRÉVIATIONS.

PROPAGATION.	G. signifie *greffe*. — B. *bouture*. — mar. *marcotte*. — dr. *drageon*. — sem. *semence*.
TERRAIN . . .	T. t., tout T. *tout terrain*.—méd. *médiocre*. — lég. *léger*. — fo. *fort*. — fr. *frais*.
EXPOSITION. .	T. E. *toute exposition*. — omb. *ombre*. — sol. *soleil*. — N. *nord*.
GRANDEUR. . .	1. *grand arbre*.— 2. *arbre moyen*.— 3. *petit arbre*. — 4. *arbrisseau*. — 5. *arbuste*.
FEUILLES . . .	Comp. *composée*. — si. *simple*. — P. *panachée*. — T. V. *toujours verte*.
FLORAISON. . .	(*) Niv. *Nivose*. — Pl. *Pluviose*. — Vent. *Ventose*. — Germ. *Germinal*. — Fl. *Floréal*. — Pr. *Prairial*. — Mess. *Messidor*. — Th. *Thermidor*. — Fr. *Fructidor*.—Vend. *Vendémiaire*.
FRUIT.	Orn. *d'ornement*. — sauv. *sauvage*. — cult. *cultivé*.
BOIS.	Sar. sa. *sarmenteux*.—od. *odorant*.—rés. ré. *résineux*. — tend. *tendre*. — dur. *dur*.

(*) Le mois *Nivose* comprend depuis le 21 Décembre jusqu'au 19 Janvier suivant. *Pluviose*, du 20 Janvier au 18 Février. *Ventose*, du 19 Février au 20 Mars. *Germinal*, du 21 Mars au 19 Avril. *Floréal*, du 20 Avril au 19 Mai. *Prairial*, du 20 Mai au 18 Juin. *Messidor*, du 19 Juin au 18 Juillet. *Thermidor*, du 19 Juillet au 17 Août. *Fructidor*, du 18 Août au 16 Septembre. *Vendémiaire*, du 22 Septembre au 21 Octobre.

Noms français.	Noms latins.	Variétés.
(AB.—AG.)		
1. Abricotier. . . .	*Armenica prunus.*	Cultivé. . . . .
Idem.	— *variegata.* . .	Panaché. . . . .
2. Acacia faux. . .	*Robinia Pseudo-Acacia.*	*idem.* . . . . .
Idem.	— *inermis.* . . .	sans épines. . .
Idem.	— *viscosa.* . . .	visqueux. . . . .
Idem. fêvier. . .	*Gleditzia Triacanthos.*	sans épines. . .
Idem. *id.* . . .	— *inermis.* . . .	*idem.* . . . . .
Id. à fleurs roses.	*Robinia hispida.* .	*idem.* . . . . .
Id. de Sibérie. .	*Robinia caragana.*	Arbre aux pois.
Idem. *id.* . . .	— *frutescens.* . .	*idem.* . . . . .
Idem. *id.* . . .	— *pigmæa.* . . .	*idem.* . . . . .
Id. de Constantinople. . . .	*Mimosa arborea.*	Bois de Soie. . .
3. Agnus castus. .	*Vitex agnus castus.*	*idem.* . . . . .
Idem.	. . . .	à feuilles étroites.
Idem.	. . . .	à feuill. dentelées.
Idem.	. . . .	à fleurs blanches ou violettes. .

Propagation.	Terrain.	Exposition.	Grandeur.	Feuilles.	Floraison.	Fruit.	Bois.
sem. G.	bon.	sol.	3.	simple.	Germ.	cult.	dur.
Greffe.	bon.	sol.	*id.*	P. et si.	*idem.*	. .	*id.*
sem. dr.	sec. lég.	midi.	1.	comp.	Prair.	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	. .	*id.*
dr. G.	bon.	omb.	4.	*idem.*	Floréal.		
semence.	fr. lég.	*id.*	3.	*idem.*	*idem.*	. .	dur.
idem.	*idem.*	*id.*	4.	*idem.*	*idem.*	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	5.	*idem.*	*idem.*	. .	*id.*
dr. G.	*idem.*	midi.	4.	*idem.*	*idem.*	. .	*id.*
sem. mar.	frais.	*id.*	*id.*	simple.	Messid. Therm.		
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*		
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*		
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*		

Noms français.	Noms latins.	Variétés.
(AI.—AL.)		
Ajonc. *Voyez* Genêt épineux.		
4. Airelle *ou* Myrtille.	*Vaccinium myrtyllus*.	à fleurs blanches ou violettes. .
5. Alaterne.	*Alaternus Rhamnus*.	à grandes feuilles.
Idem.	. . . .	à petites feuilles.
Idem.	. . . .	à feuilles étroites.
Idem.	— *variegata*. . .	argentée. . . . .
Idem.	idem.	dorée. . . . . .
6. Alezia.	*Alezia tetraptera*.	*idem*. . . . . .
7. Aliboufier. . . .	*Styrax*.	*idem*. . . . . .
Idem.	— *Americana*. . .	d'Amérique. . .
8. Alisier.	*Cratægus torminalis*.	des bois. . . . .
Idem.	. . . .	Alouchier de Bourgogne. . .
Idem.	—*flava*.	de Fontainebleau
Idem.	. . . .	d'Italie. . . . . .
Idem.	. . . .	de Virginie. . .

Propagation.	Terrain.	Exposition.	Grandeur.	Feuilles.	Floraison.	Fruit.	Bois.
semence.	méd.	omb.	5.	simple.	Prairial.		
semence. mar. G.	sec. lég.	sol.	4.	T. V.	. . .	. .	dur.
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
greffe.	léger.	*id.*	5.	simple.			
idem.	tout T.	omb.	4.	*idem.*	. . .	. .	od.
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
sem. G.	bon.	T. E.	3.	*idem.*	Floréal.	sauv. orn.	dur.
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*

Noms français.	Noms latins.	Variétés.
(AL.—AM.)		
Alisier.	*Chamæmespilus.* .	nain du Mont-d'or. . . . .
9. Althea frutex. .	*Hibiscus Syriacus.*	à fleurs rouges. .
Idem.	. . . .	à fleurs blanches.
Idem.	. . . .	à fleurs pourpres.
Idem.	— *rubra plena.* .	à fleurs doubles.
Idem.	— *variegata.* . .	à feuilles panachées. . . . .
10. Amandier. . . .	*Amygdalus sativa.*	cultivé. . . . . .
Idem.	— *variegata.* . .	à feuilles panachees. . . . .
Idem.	— *Orientalis.* . .	à feuilles satinées.
Idem.	. . . .	à fleurs doubles blanches. . . .
Idem.	— *nana.*	nain, à fleurs simples roses. . .
Idem.	— *nana, flore pleno.*	nain, à fleurs doubles roses. . .
11. Amelanchier.	*Mespilus fructu nigro.*	des bois. . . . .
Idem.	— *Canadensis.* . .	du Canada. . . .

Propagation.	Terrain.	Exposition.	Grandeur.	Feuilles.	Floraison.	Fruit.	Bois.
sem. G.	bon.	T. E.	4.	simple.	Floréal.	sauv. orn.	dur.
sem. mar. Bout. G.	fr. bon.	sol.	*id.*	*idem.*	Messid.		
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*		
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*		
greffe.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*		
idem.	*idem.*	omb.	*id.*	P. sim.	*idem.*		
semence.	sec. lég.	sol.	2.	simple.	Germ.	cult.	dur.
greffe.	*idem.*	*id.*	3.	P. sim.	*idem.*	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	4.	*idem.*	*idem.*	. .	*id.*
idem.	bon.	*id.*	*id.*	simple.	*idem.*	. .	*id.*
G. dr.	*idem.*	*id.*	5.	*idem.*	*idem.*	. .	*id.*
greffe.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	. .	*id.*
sem. dr.	tout T.	T. E.	3.	*idem.*	Prairial.	sauv.	*id.*
sem. G.	*idem.*	*id.*	4.	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*

Noms français.	Noms latins.	Variétés.
(AM.—AR)		
Amelanchier. . .	*Cotonaster.*	velu. . . . . . .
Amorpha. *Voyez* Indigo bâtard.		
12. Andromeda. . .	*Andromeda arborea*	de la Caroline. .
Idem.	—*fruticosa.* . . .	*idem.* . . . . .
Idem.	—*latifoliis alternis.*	*idem.* . . . . .
13. Angélique épineuse. . . .	*Aralia spinosa.* . .	*idem.* . . . . .
Anonis. *Voyez* Arrête-bœuf. .		
14. Arbousier *ou* Arbre à fraises.	*Arbutus.*	commun. . . . .
Idem.	— *Andrachne.* . .	de Natolie, à fleurs doubles. . . .
Idem.	. . . .	à fleurs rougeâtres.
Idem.	. . . .	d'Acadie. . . . .
15. Arbre à cire. .	*Myrica cerifera.* . .	de la Louisiane.
Idem.	. . . .	de la Caroline.
Idem.	. . . .	à feuilles étroites.
16. Arbre de Judée, Gaînier. . . .	*Siliquastrum.* . .	*idem.* . . . . .

	Propagation.	Terrain.	Exposition.	Grandeur.	Feuilles.	Floraison.	Fruit.	Bois.
.	sem. G.	tout T.	T. E.	4.	simple.	Prairial.	sauv.	dur.
.	sem. dr.	fr. lég.	N.	*id.*	*idem.*	*idem.*		
.	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*		
.	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*		
.	*idem.*	frais.	*id.*	*id.*	T. V.	Messid. Th. Fr.		
.	sem. B.	*idem.*	midi.	*id.*	si. T. V.	Messid.	sauv.	
.	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	
.	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	
.	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	
.	semence.	*idem.*	*id.*	3.	simple.	*idem.*	. .	od.
.	*idem.*	*idem.*	*id.*	4.	*idem.*	*idem.*	. .	*id.*
.	sem. mar.	*idem.*	*id.*	*id.*	T. V.	*idem.*	. .	*id.*
.	semence.	sec. lég.	*id.*	3.	simple.	Floréal.	. .	dur.

Noms français.	Noms latins.	
(AM.—AR)		
Amelanchier. . .	*Cotonaster.*	
Amorpha. *Voyez* Indigo bâtard.		...s blanches.
		...e Canada. . . .
12. Andromeda. . .	*Andro...*	
Idem.	—... ...aleb.	*idem.* . . . . .
Idem.	—... ...ancus Virginicus.	*idem.* . . . . .
13. Angélique épineuse. . . .		
Anonis. *Voy...* Arrête-bœ...		
14. Arbousie... Arbre à...	*Ononis fruticosa.*	*idem.* . . . . .
Idem. . . .	*Hypericum ascirum.*	*idem.* . . . . .
Id... ... en ar...	*Asparagus acutifoliis.*	*idem.* . . . . .
15. ...épine. . . .	*Oxyacantha.* . . .	ordinaire. . . . .
Idem.	. . . .	à fleurs d...bles.
Idem.	. . . .	Pinchaw. . . . .
Idem.	. . . .	à fruit jaune. . .
Id...	. . . .	à feuilles de groseiller. . . . .

					Flo-raison.	Fruit.	Bois.
				…ple.	Flore… al.	sauv. orn.	dur.
				idem.	idem.	id.	id.
			3.	idem.	idem.	id.	id.
		…omb.	4.	idem.	idem.	. .	[illegible]
dem.	tout T.	T. E.	id.	idem.	idem.	. .	sar.
sem. dr.	idem.	id.	4.	idem.	Messid.		
greffe	idem.	id.	id.	idem.	idem.		
sem.mar. Bout. G.	tout T.	T. E.	3.	idem.	Prairial.	sauv. orn.	dur.
greffe.	idem.	id.	id.	idem.	idem.	id.	id.
idem.	idem.	id.	id.	idem.	idem.	id.	id.
idem.	idem.	id.	id.	idem.	idem.	id.	id
idem.	idem.	id.	id.	idem.	idem.	id.	

Noms français.	Noms latins.	Variétés.
(AU.—AZ.)		
Aubépine. . . .	*Oxyacantha*. . . .	à fleurs rouges. .
Idem.	. . . .	à étamines violettes. . . .
Idem.	. . . .	à feuilles luisantes. . . . . .
Idem.	. . . .	à ergot de coq. .
Idem.	. . . .	à feuilles cotonneuses. . . .
23. Aune.	*Alnus betula*. . .	ordinaire. . . . .
Idem.	. . . .	à feuilles oblongues. . . . . .
Idem.	— *laciniata*. . . .	à feuilles découpées. . . . .
Idem.	. . . .	à feuilles blanchâtres. . . . .
Idem.	. . . .	de montagne. . .
Idem.	. . . .	de la Floride, à feuilles anguleuses. . . .
24. Azalea. . . .	*Azalea Virginiana*.	mediflora. . . .
Idem.	— *viscosa*. . . .	variegata. . . .

Propagation.	Terrain.	Exposition.	Grandeur.	Feuilles.	Floraison.	Fruit.	Bois.
greffe.	tout T.	T. E.	3.	simple.	Prairial.	sauv. orn.	dur.
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*
sem. mar.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
sem. dr. B.	frais.	*id.*	1.	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
semence. mar. dr.	bon.	sol.	4.	*idem.*	Prairial.		
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*		

Noms français.	Noms latins.	Variétés.
(AZ.—BA.)		
Azalea.	*Azalea viscosa*. . .	à fleurs rouges. .
Azarero. *Voyez* Laurier de Portugal.		
Azédarac. *Voyez* Lilas des Indes.		
25. Azerolier. . . .	*Mespilus aaronia*.	des bois. . . . .
Idem.	— *Italica*.	d'Italie. . . . . .
Idem.	— *Canadensis*. .	de Canada. . . .
Idem.	— *Virginiana*. .	de Virginie. . . .
Idem.	. . . .	Corail. . . . . .
Idem.	. . . .	Poirier. . . . . .
Idem.	. . . .	Pommier. . . . .
Baccante. *Voy*. Seneçon en arbre.		
26. Baguenaudier.	*Colutea vesicaria*.	commun. . . . .
Idem.	— *Istria*.	d'Alep. . . . . .
Idem.	— *Orientalis*. . .	du Levant. . . .
Baumier de Gilead. *V*. Sapin.		

Propagation.	Terrain.	Exposition.	Grandeur.	Feuilles.	Floraison.	Fruit.	Bois.
semence. mar. dr.	bon.	sol.	4.	simple.	Prairial.		
sem. mar. bout. G.	tout T.	T. E.	3.	*idem.*	Fl. Pr.	sauv. orn.	dur.
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*
sem. dr. mar. B.	*idem.*	*id.*	4.	comp.	Prairial.		
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*		
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*		

Noms français.	Noms latins.	Variétés.
(BA.—BO.)		
27. Barbe de renard.	*Astragalus tragacantha.*	Du Levant. . . .
Benjoin. *Voyez* Laurier.		
Bignonia. *Voyez* Jasmin.		
28. Bois à boutons.	*Cephalanthus Occidentalis.*	*idem.* . . . . .
29. Bois gentil *ou* joli.	*Daphne mezereum.*	à fleurs rouges. .
Idem.	. . . .	à fleurs blanches.
Bois de soie. *Voy.* Acacia.		
30. Bonduc *ou* Chicot.	*Guilandina dioïca.*	*idem.* . . . . .
Bonnet de Prêtre. *Voyez* Fusain.		
31. Bouleau. . . .	*Betula alba.* . . .	commun. . . .
Idem.	— *lenta Canadensis.*	à feuilles de merisier. . . .
Idem.	— *nigra.*	noir de Virginie.
Idem.	— *nana.*	nain. . . . . .

Propagation.	Terrain.	Exposition.	Grandeur.	Feuilles.	Floraison.	Fruit.	Bois.
semence.	méd.	T. E.	5.	comp.	Prairial.		
sem. mar.	frais.	omb.	4.	simple.	Prairial. Messid.		
semence. mar. B.	sec. lég.	T. E.	*id.*	*idem.*	Pluv.		
idem.	*idem.*	*id.*	3.	*idem.*			
dr. sem.	sec.	*id.*	*id.*	comp.	. . .	. .	dur.
semence.	tout T.	*id.*	2.	simple.	. . .	. .	*id.*
greffe.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*			
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*			
idem.	*idem.*	*id.*	4.	*idem.*			

Noms français.	Noms latins.	Variétés.
(BO.—CA.)		
Bouleau.	*Betula laciniata.* .	à feuilles laciniées
32. Bourdaine *ou* Bourgene. . .	*Rhamnus frangula.*	*idem.* . . . .
33. Bourreau des arbres.	*Celastrus scandens.*	*idem.* . . . .
Idem.	— *bullatus.* . . .	*idem.* . . . .
Idem.	*Periploca Græca.* .	*idem.* . . . .
34. Buis.	*Buxus arborescens.*	le grand buis. . .
Idem.	— *nana.*	d'Artois. . . . .
Idem.	— *lanceolata.* . .	à f^{lles} lancéolées.
Idem.	— *Balearia.* . . .	de Mahon. . . .
Idem.	— *variegata.* . .	panaché de blanc ou de jaune. .
35. Buisson ardent.	*Pyracantha.* . . .	*idem.* . . . .
36. Buplevrum. . .	*Buplevrum fructicosum.*	*idem.* . . . .
37. Buttneria. . . .	*Calycanthus floridus.*	Les quatre épices. . . . . . .
38. Camélée. . . .	*Cneorum tricoccum.*	d'Amérique. . .
39. Câprier.	*Capparis spinosa.*	*idem.* . . . .

Propagation.	Terrain.	Exposition.	Grandeur.	Feuilles	Floraison.	Fruit.	Bois.
greffe.	tout T.	T. E.	2.	simple.	Floréal.	orn. sauv.	dur.
sem. dr.	fr. fort.	*id.*	4.	*idem.*	*idem.*	*id.*	tend.
idem.	frais.	*id.*	5.	*idem.*	Prairial.	. .	sar.
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
sem. B.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
sem. mar.	sec. méd.	*id.*	4.	T. V.	. . .	. .	dur.
idem.	*idem.*	*id.*	5.	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	4.	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	midi.	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	T. E.	*id.*	T. V. P.	. . .	. .	*id.*
sem. B.	tout T.	*id.*	*id.*	T. V. si.	Fl. Pr.	sauv. orn.	*id.*
sem. dr. mar. B.	*idem.*	*id.*	*id.*	T. V.			
dr. mar.	léger.	sol.	*id.*	simple.	Therm.	. .	od.
semence.	*idem.*	midi.	5.	*idem.*	Floréal.	. .	dur.
drageon.	*idem.*	midi.	4.	*idem.*	Prairial.		

Noms français.	Noms latins.	Variétés.
(CA.—CH.)		
Caragana. *Voyez* Acacia.		
40. Cassine.	*Cassina peragua.*	des Apalaches.
41. Catalpa.	*Bignonia catalpa.*	*idem.* . . . .
42. Cèdre du Liban.	*Pinus Cedrus.* . .	*idem.* . . . .
Cèdre.	*Juniperus.*	à feuill. de cyprès.
Idem.	. . . .	moyen. . . . . .
Idem.	. . . .	Cèdre rouge de Virginie. . . .
Idem.	. . . .	des Bermudes. .
43. Cerisier.	*Cerasus sativa.* . .	Cultivé. . . . . .
Idem.	. . . .	Mérisier des bois.
Idem.	. . . .	à fleurs doubles
Idem.	. . . .	à fleurs semi-doubles. . . . . . .
Idem.	— *nana.*	nain de Canada..
44. Chamæ-cerisier.	*Lonicera Chamæcerasus.*	des haies. . . . .
Idem.	*Lonicera Alpigena.*	des Alpes.. . . .

Propagation.	Terrain.	Exposition.	Grandeur.	Feuilles.	Floraison.	Fruit.	Bois.
marcotte.	tout T.	midi.	4.	T. V.	Prairial.	orn.	
sem.mar.B.	bon. fr.	*id.*	2.	simple.	Messid.	. .	dur.
semence.	sec.lég.	N.	1.	T. V.	. . .	. .	dur. rés.
idem.	*idem.*	*id.*	3.	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	4.	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	tout T.	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
sem. G.	sec. lég.	sol.	*id.*	simple.	Floréal.	cult. sauv. orn.	*id.*
semence.	sec. lég. méd.	T. E.	*id.*	*idem.*	*idem.*	sauv. orn.	dur.
greffe.	sec. lég.	sol.	2.	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	. .	*id.*
drageon.	léger.	T. E.	4.	*idem.*	*idem.*	orn.	*id.*
sem. mar.	tout T.	*id.*	*id.*	*idem.*	Prairial.	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*

Noms français.	* Noms latins.	Variétés.
(CH.)		
Chamæ-cerisier.	*Lonicera nigra.* . .	des Alpes, à fruit noir. . . . .
Idem.	. . . .	à fruit bleu. . . .
45. Chamædris. . .	*Teucrium frutescens.*	Germandrée en arbre. . . . . .
46. Charme. . . .	*Carpinus betulus.*	commun. . . . .
Idem.	— *ostrya.*	à fruit de houblon.
Idem.	. . . .	de Virginie. . . .
Idem.	. . . .	du Levant. . . .
47. Châtaignier. . .	*Castanea sylvestris.*	des bois. . . . .
Idem.	— *sativa.*	marronnier. . . .
Idem.	. . . .	à f^{lles} panachées.
Idem.	. . . .	Chinkapin de Virginie. . . . . .
Idem.	— *Amerinana.* . .	à gros fruit. . . .
48. Chêne. . . .	*Quercus robur.* . .	des forêts. . . . .
Idem.	— *sempervirens.* .	de Virginie. . . .
Idem.	. . . .	blanc de Canada.
Idem.	. . . .	à gland doux de Corse. . . . . .

Propagation.	Terrain.	Exposition.	Grandeur.	Feuilles.	Floraison.	Fruit.	Bois.
sem. mar.	tout T.	T. E.	4.	simple.	Prairial.	sauv. orn.	dur.
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*
greffe B.	*idem.*	midi.	5.	*idem.*	Messid.		
sem. mar. B.	*idem.*	T. E.	1.	*idem.*	. . .	. .	dur.
idem. greffe.	*idem.*	*id.*	2.	simple.	. . .	orn.	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
semence.	sec. lég.	midi.	1.	*idem.*	. . .	cult.	*id.*
greffe.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	omb.	2.	*idem.*	. . .	. .	*id.*
semence.	*idem.*	midi.	4.	simple.			
sem. G.	*idem.*	*di.*	1.	*idem.*	. . .	cult.	*id.*
semence.	tout T.	T. E.	*id.*	*idem.*	. . .	sauv.	*id.*
idem.	léger.	midi.	2.	*idem.*	. . .	*id.*	*id.*
sem. G.	*idem.*	T. E.	*id.*	T. V.	. . .	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	midi.	*id.*	simple.	. . .	cult.	*id.*

Noms français.	Noms latins.	Variétés.
(CH.)		
Chêne.	*Quercus humilis Virginiana.* . . .	à grandes feuilles
Idem.	*Quercus prinos.* .	à f^{lles} de châtaigner.
Idem.	— *nigra.*	noir d'Amérique.
Idem.	— — *cerris.* . . .	lanugineux du Levant. . . . .
Idem.	. . . .	de fer. . . . . .
Idem.	— — *halipheos.* .	de Bourgogne. .
Idem.	— — *fastigiata.* .	pyramidal de Bayonne. . . .
Idem.	— — *Orientalis.* .	de Turquie. . .
Idem.	. . . .	de la Floride. . .
Idem.	— — *Ægilops.* . .	hérisson. . . . .
Idem.	— — *higland.* . .	à feuilles de saule.
49. Chêne vert. . .	*Ilex.*	Yeuse à grandes feuilles. . . . .
Idem.	. . . .	— à petites feuill.
Idem.	— *coccifera.* . . .	Kermès. . . . . .
Idem.	*Suber.*	Liége. . . . . . .
Idem.	. . . .	à feuilles sans dentelures. . . . .

Propagation.	Terrain.	Exposition.	Grandeur.	Feuilles.	Floraison.	Fruit.	Bois.
sem. G.	léger.	midi.	3.	simple.	. . .	sauv.	dur.
idem.	*idem.*	*id.*	2.	*idem.*	. . .	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	1.	*idem.*	. . .	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	2.	*idem.*	. . .	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	*id.*	*id.*
semence.	*idem.*	*id.*	1.	*idem.*	. . .	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	2.	*idem.*	. . .	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	1.	*idem.*	. . .	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	2.	*idem.*	. . .	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	sol.	*id.*	T. V.	. . .	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	3.	*idem.*	. . .	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	2.	*idem.*	. . .	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	*id.*	*id.*

Noms français.	Noms latins.	Variétés.	
(CH. — CL.)			
50. Chevrefeuille. .	*Caprifolium lonicera.*	commun des bois.	.
Idem.	*Lonicera periclymenum.*	d'Allemagne. . .	.
Idem.	— *quercifolia.* . .	à feuill. de chêne.	.
Idem.	— *Italica.*	perfolié.	.
Idem.	— *sempervirens.* .	de Virginie, à fleurs rouges. .	.
Chicot. *Voyez* Bonduc.			
Chionanthus. *V.* Arbre de neige.			
51. Ciste.	*Cistus crispus.* . .	Crépu, à fleurs rouges.	.
Idem.	— *Helianthemum.*	*idem.*	.
Idem.	— *Monspeliensis.*	de Montpellier. .	.
Idem.	— *populifolia.* . .	à f[lles] de peuplier.	.
Idem.	— *salvifolia.* . . .	à feuilles de sauge.	.
Idem.	— *albidus.* . . .	à fleurs blanches.	.
52. Clématite. . . .	*Clematis sylvestris latifolia.* . . .	des haies.	.

Propagation.	Terrain.	Exposition.	Grandeur.	Feuilles.	Floraison.	Fruit.	Bois.
dr. mar. bouture.	tout T.	T. E.	4.	simple.	Prairial.	. .	sar.
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	T.V.	Messid	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	. . .	*id.*
sem. mar. bouture.	*idem.*	midi.	5.	*idem.*	*idem.*		
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*		
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*		
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*		
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*		
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*		
sem. dr. mar.	*idem.*	T. E.	5.	comp.	Prairial.	. .	sar.

Noms français.	Noms latins.	Variétés.
(CL. — CO.)		
Clématite. . . .	*Clematis viticella.*	à fleurs doubles.
53. Clethra.	*Clethra alnifolia.* .	à feuilles d'aune.
54. Coignassier. . .	*Cydonia.*	pomme . . . . .
Idem.	. . . .	poire. . . . . . .
Idem.	*Lusitanica.* . . .	de Portugal . . .
Idem.	*nana.*	nain, à fleurs pourpres . . .
55. Collinson. . . .	*Colusonia.*	*idem.* . . . . .
56. Cormier. . . .	*Sorbus sativa.* . .	sorbier cultivé. .
Idem.	— *aucuparia.* . .	sorbier des oiseleurs. . . . .
Idem.	— *hybrida.* . . .	Sorbier hybride de Laponie. .
57. Cornouiller. . .	*Cornus mas.* . . .	à fruit rouge. . .
Idem.	*Cornus sativa.* . .	à fruit jaune. . .
Idem.	. . . .	à fruit blanc. . .
Idem.	— *sanguinea.* . .	sanguin . . . . .
Idem.	— *variegata.* . .	à f[lles] panachées.

Propagation.	Terrain.	Exposition.	Grandeur.	Feuilles.	Floraison.	Fruit.	Bois.
dr. mar.	tout T.	T. E.	4.	comp.	Prairial.		
sem. dr.	*idem.*	*id.*	*di.*	simple.	Messid. Therm.		
sem. mar. bouture.	fr. méd.	*id.*	*id.*	*idem.*	Fl. Pr.	cult.	dur.
idem.	frais.	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	5.	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*
sem. G.	*idem.*	N.	2.	comp.	Prairial.	sauv. orn.	*id.*
idem.	bon.	*id.*	3.	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*
sem. mar. greffe.	*idem.*	T. E.	4.	simple.	*idem.*	*id.*	*id.*
idem.	tout T.	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*
sem. dr. mar. G.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	panach.	*idem.*	*id.*	*id.*

Noms français.	Noms latins.	Variétés.
(CO.—CY.)		
Cornouiller. . .	*Cornus Florida.* . .	d'Amérique, à feuilles blanches.
Idem.	— *Virginiana.* . .	de Virginie. . . .
Idem.	— *alternifolia.* .	à feuilles alternes.
Idem.	— *citrifolia.* . . .	à feuilles de citronnier. . . .
Idem.	— *ferruginea.* . .	*idem.* . . . .
Idem.	. . . .	à fruit bleu. . . .
58. Cyprès. . . .	*Cupressus.*	*idem.* . . . .
Idem.	— *thuyoïdes.* . .	à f^{lles} de Thuya. .
Idem.	— *distica.*	de la Lousiane. .
59. Cytise *ou* Faux Ébénier. . . .	*Cytisus-laburnum.*	des Alpes. . . . .
Idem.	— *latifolium.* . .	à fleurs odorantes.
Idem.	— *sessilifoliis.* . .	trifolium des jardiniers. . . . .
Idem.	— *nigricans.* . . .	*idem.* . . . .
Idem.	— *hirsutus.* . . .	velu. . . . . . .

Propagation.	Terrain	Exposition.	Grandeur.	Feuilles.	Floraison.	Fruit.	Bois.
sem. dr. mar. G.	tout T.	T. E.	3.	simple.	Prairial.	sauv. orn.	dur.
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*
sem. B.	leg. sec.	midi.	3.	T. V.	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
semence. bouture.	*idem.*	*id.*	*id.*	simple.	Floréal.	. .	*id.*
greffe. B. semence.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	. .	*id.*
sem. dr. mar. B.	*idem.*	*id.*	4.	*idem.*	*idem.*	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	. .	*id.*
greffe.	*idem.*	midi.	5.	*idem.*	*idem.*		

Noms français.	Noms latins.	Variétés.
(CY.—ÉP.)		
Cytise.	*Cytisus foliis incanis*	velu. . . . . . .
Idem.	*— Tartarica*. . .	de Tartarie. . . .
Idem.	*— Monspeliense*. .	de Montpellier. .
60. Dierville. . . .	*Lonicera Diervilla*.	du Canada. . . .
61. Dirca *ou* Bois de plomb. . .	*Dirca*.	*idem*. . . . .
62. Eglantier. . . .	*Rosa sylvestris*. . .	Rosier des haies à fleurs roses. .
Idem.	. . . .	à fleurs blanches.
Idem.	. . . .	à f^lles^ odorantes. .
Epicea. *Voyez* Sapin.		
63. Epine noire, Prunellier. . .	*Prunus sylvestris*. .	*idem*. . . . .
64. Epine-vinette. .	*Berberis*.	des haies. . . . .
Idem.	*— sine nucleo*. . .	sans pepin. . . .
Idem.	*— alba*.	à fruit blanc. . .
Idem.	*— Canadensis*. . .	du Canada. . . .
Idem.	*— Cretica*.	de Crète. . . . .
Idem.	*— Orientalis*. . .	à fleurs violettes.

Propagation.	Terrain.	Exposition.	Grandeur.	Feuilles.	Floraison.	Fruit.	Bois.
sem. dr. mar. B.	tout T.	T. E.	5.	simple.	Prairial.	sauv. orn.	
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	
idem.	*idem.*	midi.	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	
sem. mar.	frais.	N.	5.	*idem.*	Floréal.		
semence.	tout T.	T. E.	*id.*	comp.	Germ.	. .	dur.
sem. dr.	*idem.*	*id.*	4.	simple.	Messid.		
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*		
sem. G.	*idem.*	*id.*	5.	*idem.*	*idem.*		
sem. dr.	*idem.*	*id.*	4.	*idem.*	Floréal.	sauv.	
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	Germ.	cult. orn.	
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	

Nems français.	Noms latins.	Variétés.	
(ÉR.)			
65. Érable.	*Acer campestre.* .	des bois.	.
Idem.	— *Canadense.* : .	à écorce jaspée. .	.
Idem.	— *Creticum.* . . .	de Crête.	.
Idem.	— *Floridanum.* . .	de la Floride. . .	.
Idem.	— *hybridum.* . . .	hybride.	.
Idem.	— *laciniatum.* . .	à pattes d'oie. . .	.
Idem.	— *Monspeliensis.* .	de Montpellier. .	.
Idem.	— *negundo.* . . .	à feuilles de frêne.	.
Idem.	— *opalus.*	opale.	.
Idem.	— *Pensylvanicum.*	de Pensylvanie. .	.
Idem.	— *Plantanoïdes.* .	Plane de Norwége.	.
Idem.	*Pseudo-platanus.* .	Sycomore	.
Idem.	— *variegatus.* . .	panaché	.
Idem.	— *rubrum.* . . .	à fruit rouge. . .	.
Idem.	— *tomentosum.* .	de sir Wager. . .	.
Idem.	— *saccharinum.* .	à sucre.	.
Idem.	— *Tartaricum.* . .	de Tartarie. . . .	.
Idem.	*Pseudo-platanus, cortex aurea.* .	Sycomore à écorce dorée.	.

Propagation.	Terrain.	Exposition.	Grandeur.	Feuilles.	Floraison.	Fruit.	Bois.
sem. mar. bouture.	tout T.	T. E.	3.	simple.	. . .	. .	dur.
greffe.	*idem.*	*id.*	2.	*idem.*	. . .	. .	*id.*
sem. mar.	*idem.*	*id.*	3.	*idem.*	. . .	. .	*id.*
greffe.	*idem.*	*id.*	1.	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	2.	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
sem. mar.	*idem.*	*id.*	3.	*idem.*	. . .	. .	*id.*
greffe.	frais.	*id.*	2.	*idem.*	. . .	. .	*id.*
sem. mar.	*idem.*	*id.*	1.	*idem.*	. . .	. .	*id.*
greffe.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
sem. G.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
semence.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
greffe.	*idem.*	*id.*	*id.*	panach.	. . .	. .	*id.*
sem. G.	*idem.*	*id.*	*id.*	simple.	. . .	orn.	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	2.	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	1.	*idem.*	. . .	. .	*id.*

Noms français.	Noms latins.	Variétés.
(ÉR. — FR.)		
Érable.	*Pseudo - Platanus, sempervirens.* . .	Sycomore, toujours vert. . .
Idem.	— *Virginianum.* .	— de Virginie. .
66. Fabago.	*Zygophyllum fabago.*	faux câprier. . .
Fagara. *V.* Frêne.		
Faux Acacia. *Voyez* Acacia.		
Faux Pistachier. *Voyez* Nez coupé.		
Fêvier. *V.* Acacia.		
67. Figuier.	*Ficus.*	. . . .
68. Filaria.	*Phillyrea media.* .	moyen. . . . . .
Idem.	— *latifolia.* : . .	à larges feuilles.
Idem.	— *angustifolia.* .	à feuilles étroites.
Idem.	— *ligustrifolia.* .	. . . .
Idem.	— *oleæfolia.* . . .	à feuilles d'olivier.
Idem.	— *Romarinifolia.*	à f[lles] de romarin.
Idem.	— *variegata.* . . .	à f[lles] panachées.
69. Framboisier. . .	*Rubus.*	commun. . . . .
Idem.	— *biflorens.* . : .	des deux saisons.

Propagation.	Terrain.	Exposition.	Grandeur.	Feuilles.	Floraison.	Fruit.	Bois.
semence.	léger.	T. E.	3.	T. V.	. . .	. .	dur.
idem.	tout T.	*id.*	1.	*idem.*	. . .	. .	*id.*
sem. dr. B.	sec. lég.	midi.	4.	simple.	Messid.		
marcotte.	frais.	sol.	3.	*idem.*	. . .	cult.	tend.
idem.	tout T.	omb.	4.	T. V.	. . .	. .	dur.
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
sem. dr.	*idem.*	*id.*	*id.*	T. V.			
idem.	*idem.*	N.	*id.*	*idem.*	Prairial.	cult.	sar.
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	Pr. Mes.	. .	*id.*

Noms français.	Noms latins.	Variétés.	
(FR.)			
Framboisier. . .	*Rubus*.	à gros fruit. . . .	.
Idem.	. . . .	de Malte.	.
Idem.	. . . .	de Canada. . . .	.
Idem.	. . . .	de Virginie. . . .	.
Idem.	. . . .	à fruit noir. . . .	.
70. Frêne.	*Fraxinus*.	commun.	.
Idem.	— *alba*.	blanc, de la nouvelle Angleterre.	.
Idem.	— *rotundiore folio*.	. . . .	.
Idem.	— *ficifera botroyses, Calabriensis*.	à la manne. . . .	.
Idem.	— *Caroliniensis*. .	de la Caroline. .	.
Idem.	— *integrifolia*. . .	à une feuille. . .	.
Idem.	— *nigra*.	noir	.
Idem.	— *ornus*.	à fleurs.	.
Idem.	— *paniculata*. . .	paniculé	.
Idem.	— *rotundifolia*. .	à feuilles orales.	.
Idem.	— *sambucifolia*. .	à f[lles] de sureau. .	.
Idem.	— *pendula*. . . .	à branches pendantes.	.

Propagation.	Terrain.	Exposition.	Grandeur.	Feuilles.	Floraison.	Fruit.	Bois.
sem. dr.	tout T.	N.	4.	T. V. P.	Prairial.	cult.	sar.
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*
sem. G.	fr. T. t.	*id.*	*id.*	comp.	. . .	. .	dur.
idem.	*idem.*	T. E.	1.	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
greffe.	*idem.*	midi.	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	simple.	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	comp.	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	Messid.	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*

Noms français.	Noms latins.	Variétés.
(FR.—FU.)		
Frêne.	*Fraxinus Africana.*	à mèche d'Afrique.
Idem.	—*cortex variegata.*	à écorce marbrée.
Idem.	— *horizontalis.* . .	à branches horizontales. . . .
Idem.	—*verrucosa.* . . .	à écorce graveleuse. . . . . .
Idem.	—*juglandifolia.* .	à feuilles de noyer.
Idem.	. . . .	à f^lles de lentisque.
Idem.	— *nana Monspeliensis.*	de Montpellier. .
Idem.	— *variegata.* . . .	à f^lles panachées.
Idem.	*Fagara xanthoxilon*	épineux. . . . .
Idem.	— *aculeatum.* . .	. . . .
71. Fustet.	*Cotinus coriaria.* .	arbre à perruque.
72. Fusain.	*Evonymus.*	. . . .
Idem.	— *longifolius.* . .	à feuilles alongées.
Idem.	— *latifolius.* . . .	à larges feuilles.
Idem.	— *verrucosus sempervirens.* . . .	galeux d'Amérique. . . . . . .

Propagation.	Terrain.	Exposition.	Grandeur.	Feuilles.	Floraison.	Fruit.	Bois.
greffe.	fr. T. t.	midi.	1.	comp.	. . .	. .	dur.
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	4.	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	panach.	. . .	. .	*id.*
sem. dr.	*idem.*	*id.*	*id.*	simple.	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
sem. dr. mar.	tout T.	T. E.	*id.*	*idem.*	. . .	. .	dur. od.
sem. dr. mar. B.	fr. méd.	léger.	*id.*	*idem.*	Prairial.	sauv. orn.	tend.
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	T. V.	*idem.*	*id.*	*id.*

Noms français.	Noms latins.	Variétés.
(FU.—GE.)		
Fusain.	*Evonymus atropurpureus.*	de Caroline, à fruit noir. . . . .
Idem.	— *variegatus.* . .	à f[lles] panachées.
Galé. *Voyez* Piment royal.		
Garou. *Voy.* Lauréole.		
Gaulther. *V.* Thé de montagne.		
73. Genêt.	*Sparcium junceum.*	des bois. . . . .
Idem.	— *multiflorum.* .	d'Espagne. . . .
Idem.	— *plenum.*	à fleurs doubles.
Idem.	— *album.*	à fleurs blanches.
Idem.	*Genista Siberica.* .	de Sibérie. . . . .
Idem.	*Ulex Europæus.* .	grand Ajonc. . .
Idem.	— *humilis.* . . .	petit Ajonc. . . .
74. Genevrier. . .	*Juniperus.*	commun des bois.
Idem.	— *oxicedrus.* . .	Cade. . . . . .

Propagation.	Terrain.	Exposition.	Grandeur.	Feuilles.	Floraison.	Fruit.	Bois.
sem. dr. mar. B.	fr. méd.	T. E.	4.	simple.	Prairial.	sauv. orn.	tend.
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	panach.	*idem.*	*id.*	*id.*
sem. G.	tout T.	omb.	*id.*	simple.	Prairial. Messid.		
idem.	*idem.*	sol.	*id.*	*idem.*	*idem.*		
idem.	bon.	midi.	*id.*	*idem.*	*idem.*		
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*		
idem.	léger.	N.	*id.*	*idem.*	*idem.*		
semence.	tout T.	T. E.	*id.*	*idem.*	*idem.*		
idem.	*idem.*	*id.*	5.	*idem.*	*idem.*		
idem.	méd.	*id.*	4.	T. V.	. . .	sauv. orn.	tend. rés. odor.
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	*id.*	*id.*

Noms français.	Noms latins.	Variétés.
(GU.—HE.)		
Genevrier. . . .	— *Suecica.* . . .	des montagnes du Nord. . . . . .
75. Ginkgo biloba.	. . . .	de la Chine et du Japon. . . . . .
76. Grenadier. . .	. . . .	à fruit. . . . . .
Idem.	. . . .	à fleurs doubles.
77. Groseiller. . . .	*Ribes rubrum.* . .	à grappes rouges.
Idem.	— *album.*	à grappes blanches
Idem.	— *variegatum.* .	à f[lles] panachées.
Idem.	— *Alpinum.* . . .	des Alpes, à trois fruits. . . . . .
Idem.	— *Pensylvanicum.*	de Pensylvanie. .
Idem.	*Grossularia.* . . .	épineux. . . . .
Idem.	*Ribes nigrum.* . .	Cassis. . . . . .
Guiacana. *Voyez* Plaqueminier.		
Guimauve en arbre. *V.* Althea frutex.		
78. Hamamelis. . .	*Trilobus.*	de Virginie. . . .
79. Hêtre.	*Fagus.*	des forêts. . . . .

Propagation.	Terrain.	Exposition.	Grandeur.	Feuilles.	Floraison.	Fruit.	Bois.
semence.	méd.	T. E.	2.	T. V.	. . .	sauv. orn.	tend. rés. odor.
idem.	frais.	*id.*	1.	simple.	. . .	. .	dur.
sem. G.	lég. bon	midi.	4.	*idem.*	Prairial.	cult.	
greffe.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*			
dr. B.	méd.	T. E.	*id.*	*idem.*	. . .	cult.	
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	
greffe.	*idem.*	*id.*	*id.*	panach.	*idem.*	*id.*	
dr. B.	*idem.*	*id.*	*id.*	simple.			
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	Floréal.	cult.	
idem.	tout T.	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	*id.*	
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	*id.*	
sem. mar.	fr. méd.	omb.	*id.*	*idem.*	Vend.		
semence.	léger.	T. E.	1.	*idem.*	. . .	sauv.	dur.

Noms français.	Noms latins.	Variétés.
(HY. — IN.)		
Hêtre.	*Fagus purpurea.* .	pourpre, de la Transylvanie. .
Idem.	— *atropurpurea.* .	cuivré. . . . . .
Idem.	— *pendula.* . . .	à branches pendantes. . . . .
Idem.	. . . .	à crête de coq. .
80. Houx.	*Ilex aquifolium.* .	grand houx. . . .
Idem.	— *echinatum.* . .	hérisson. . . . .
Idem.	— *inermis.* . . .	sans épines. . . .
Idem.	*Ruscus aculeatus.*	frélon. . . . . . .
Idem.	— *hypophillum.* .	Alexandrin. . . .
• *Idem.*	— *androgynus.* . .	à fleurs. . . . . .
Idem.	— *Balearicum.* .	de Mahon. . . .
Idem.	— *variegatum.* . .	panaché. . . . .
Idem. . . .		
81. Hydrang[illegible]		
82. If. .		
83. [illegible]		

Propagation.	Terrain.	Exposition.	Grandeur.	Feuilles.	Floraison.	Fruit.	Bois.
greffe.	léger.	T. E.	2.	simple.	. . .	. .	dur.
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*			
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*			
sem. dr.	léger. méd.	omb.	3.	T. V. si.	. . .	sauv. orn.	dur.
idem.	*idem.*	*id.*	4.	*idem.*			
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*			
idem.	*idem.*	*id.*	5.	*idem.*			
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	sauv. orn.	
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	Prairial.		
idem.	*idem.*	midi.	4.	*idem.*			
greffe.	*idem.*	omb.	5.	panach.			
sem[illegible]	[illegible]	*i*[illegible]	[illegible]*d.*	T. V.			
[illegible]	[illegible]t.	[illegible]	[illegible]	simple.	Messid.		
[illegible]	[illegible]t T[illegible]	[illegible]	.	T. V.	. . .	sauv. orn.	dur.
[illegible]	*d*[illegible]	[illegible]	4.	simple.	Th. Fr.		

Noms français.	Noms latins.	Variétés.
(IT.—LA.)		
84. Itea.	. . . .	d'Amérique, Virginie. . . . .
Idem.	— *angustifolia*. .	à feuilles étroites.
85. Jasminoïde. . .	*Jasmenoïdes lycium Europæum*. . .	d'Europe. . . . .
Idem.	. . . .	de la Chine, à fleurs bleuâtres.
Idem.	— *Africanus*. . .	de l'Afrique, à fleurs purpurines
86. Jasmin.	*Jasminum officinale*	à fleurs blanches
Idem.	— *fructicans*. . .	à fleurs jaunes. .
Idem.	*Bignonia radicans*.	de Virginie. . . .
87. Jujubier.	*Rhamus ziziphus*. .	. . . .
88. Kalmia.	— *latifolia*. . . .	Amérique Septentrionale. . . .
Idem.	— *angustifolia*. .	à feuilles étroites
Idem.	— *glauca*.	. . . .
89. Lauréole *ou* Garou.	*Daphne Laureola*.	. . . .

Propagation.	Terrain.	Exposition.	Grandeur.	Feuilles.	Floraison.	Fruit.	Bois.
marcotte.	fr. fort.	omb.	4.	simple.	Therm.		
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*		
sem.mar.	tout T.	T. E.	*id.*	*idem.*	Messid. Therm.	orn.	sar.
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	. .	*id.*
idem.	*idem.*	midi.	*id.*	*idem.*	*idem.*	. .	*id.*
mar. dr. bouture.	fr. T. t.	sol.	5.	comp.	Prair. Messid.	. .	*id.*
drageon.	*idem.*	T. E.	4.	simple.	Fl. Pr.		
drag. B.	*idem.*	N.	*id.*	*idem.*	Prairial. Messid.	. .	*id.*
dr. mar. bouture.	léger.	midi.	*id.*	*idem.*	Messid.	cult.	*id.*
sem. dr. marcotte.	sec.	N.	4.	*idem.*	Prairial.		
idem.	*idem.*	*id.*	5.	*idem.*	*idem.*		
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*		
sem.mar.	tout T.	omb.	4.	*idem.*	Pluv.	orn.	

Noms français.	Noms latins.	Variétés.	
(LAU.)			
Lauréole. . . .	*Daphne variegata.*	panaché.	.
Idem.	— *Ponticum.* . .	à feuilles de citronnier.	.
Idem.	. . . .	des Pyrénées, à feuilles de genevrier.	.
Idem.	. . . .	Tartonraire de Provence. . . .	.
Idem.	. . . .	Passerine velue. .	.
Idem.	*Daphne Cneorum.*	Thymélée des Alpes.	.
Idem.	idem. . . .	à fleurs blanches.	.
90. Laurier.	*Laurus nobilis.* . .	Laurier franc. . .	.
Idem.	— *Cerasus.* . . .	Laurier cerise. . .	.
Idem.	idem.	à f^lles panachées.	.
Idem.	idem.	à fleurs doubles.	.
Idem.	— *Sassafras.* . .	des Iroquois. . .	.
Idem.	— *Benjoin.* . . .	de Virginie. . . .	.
Idem.	— *Azarero.* . . .	de Portugal. . . .	.

Propagation.	Terrain.	Exposition.	Grandeur.	Feuilles.	Floraison.	Fruit.	Bois.
sem. mar. greffe.	tout T.	omb.	4.	panach.	Pluv.		
sem. mar.	*idem.*	*id.*	5.	simple.	Messid.		
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*		
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*		
idem.	*idem.*	midi.	*id.*	*idem.*	*idem.*		
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	Pluv.		
idem.	*idem.*	N.	*id.*	*idem.*	*idem.*		
sem. dr. marcotte.	*idem.*	*id.*	3.	si. T. V.	. . .	. .	dur. od.
sem. dr. bouture.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	Messid.	sauv. orn.	dur.
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	dur. od.
sem. B.	*idem.*	*id.*	*id.*	T. V. si.	. . .	. .	*id.*
marcotte.	sec.	*id.*	4.	*idem.*	. . .	. .	*id.*
sem. B.	frais.	sol.	*id.*	T. V.	. . .	. .	*id.*
sem. mar. dr.	bon.	midi.	*id.*	*idem.*	Prairial.	. .	*id.*

Noms français.	Noms latins.	Variétés.
(LA.—LI)		
Laurier.	*Laurus-Tinus*. . .	Laurier-thym. . .
Idem.	idem.	d'Amérique Septentrionale. . .
Idem.	idem. . . .	de la Caroline. .
Laurier Tulipier. *Voy*. Magnolia.		
Lentisque. *Voyez* Térébinthe.		
Liége. *V*. Chêne.		
91. Lierre.	*Hedera helix*. . .	. . . .
Idem.	— *variegata*. . .	panaché de jaune ou de blanc. . .
Idem.	— *Canadensis*. . .	du Canada. . . .
92. Lilas.	*Syringa vulgaris*. .	ordinaire. . . . .
Idem.	. . . .	de Marly, à grosses grappes. . . . .
Idem.	. . . .	à fleurs rouges. .
Idem.	. . . .	à fleurs bleuâtres.
Idem.	. . . .	à fleurs blanches.
Idem.	. . . .	varin. . . . . . .

Propagation.	Terrain.	Exposition.	Grandeur.	Feuilles.	Floraison.	Fruit.	Bois.
semence. mar. dr.	bon.	midi.	. .	T. V.	Pl.Vent. Germ.		
idem.	*idem.*	*id.*	. .	*idem.*	. . .		
idem.	*idem.*	*id.*	. .	*idem.*	. . .		
sem.mar.	tout T.	T. E.	4.	simple.		. . . .	sar.
greffe.	*idem.*	*id.*	. .	*idem.*	. . .	. . . .	*id.*
sem.mar.	*idem.*	*id.*	.	*idem.*	. . .	. . . .	*id.*
dr. mar.	*idem.*	*id.*	. .	*idem.*	Floréal.		
idem.	*idem.*	*id.*	. .	*idem.*	*idem.*		
idem.	*idem.*	*id.*	. .	*idem.*	*idem.*		
idem.	*idem.*	*id.*	. .	*idem.*	*idem.*		
idem.	*idem.*	*id.*	. .	*idem.*	*idem.*		
idem.	*idem.*	*id.*	. .	*idem.*	*idem.*		

Noms français.	Noms latins.	Variétés.
(LI.—MA.)		
Lilas.	. . . .	à f[lles] panachées.
Idem.	*Persica ligustrifolia.*	de Perse, à feuilles de troêne. . . .
Idem.	— *laciniata.* . . .	à feuilles découpées. . . . .
Idem.	idem. . . .	à fleurs violettes.
Idem.	idem. . . .	à fleurs blanches.
93. Liquidambar. .	. . . .	d'Amérique Septentrionale. . .
Idem.	— *Orientalis.* . .	du Levant. . . . .
Idem.	— *asplenifolia.* .	. . . .
94. Lotier.	*Lotus rectus.* . .	grand trêfle hémorrhoïdal. . . . .
Idem.	— *hirsutus.* . . .	velu. . . . .
95. Luzerne en arbre.	*Medicago arborea.*	. . . .
96. Magnolia. . . .	*Magnolia grandiflora.*	de la Louisiane. .
Idem.	— *rotundifolia.* .	à feuilles rondes.
Idem.	— *glauca.*	bleu des Iroquois.
Idem.	— *umbrella tripetala.*	. . . .

Propagation.	Terrain.	Exposition.	Grandeur.	Feuilles.	Floraison.	Fruit.	Bois.
dr. mar.	tout T.	omb.	. .	panach.	Floréal.		
idem.	fr. bon.	*id.*	. .	simple.	*idem.*		
idem.	*idem.*	*id.*	. .	*idem.*	*idem.*		
idem.	*idem.*	*id.*	. .	*idem.*	*idem.*		
idem.	*idem.*	*id.*	. .	*idem.*	*idem.*		
sem.mar.	frais.	*id.*	3.	*idem.*	. . .	. .	dur. od.
idem.	*idem.*	*id.*	. .	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	midi.	. .	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	bon.	*id.*	5.	*idem.*	Fl. Pr.		
idem.	*idem.*	T.E.	*id.*	*idem.*	*idem.*		
idem.	lég. bon.	*id.*	*id.*	*idem.*	Prairial. Messid.		
marcotte.	*idem.*	midi.	4.	T. V. si.	Messid.		
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*		
idem.	*idem.*	midi.	*id.*	*idem.*	*idem.*		
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*		

Noms français.	Noms latins.	Variétés.
(MA.—ME.)		
Magnolia. . . .	*Magnolia acuminata.*	. . . .
97. Mancienne. . .	. . . .	. . . .
Marseau. *Voyez* Saule.		
98. Marronier-d'Inde.	*Æsculus hippocastanum.*	. . . .
Idem.	— *Pavia.*	à fleurs rouges.
Idem.	idem.	à fleurs jaunes.
99. Mélèze.	*Larix.*	des Alpes. . . . .
Idem.	. . . .	rouge d'Amérique
Idem.	. . . .	de Sibérie, tortueux. . . . .
Idem.	. . . .	nain. . . . . .
Mézéréon. *V.* Bois gentil.		
100. Mérisier. . . .	*Padus.*	à fleurs blanches.
Idem.	. . . .	à grappes. . . . .
Idem.	idem. . . .	à grappes, du Canada. . . . .

Propagation.	Terrain.	Exposition.	Grandeur.	Feuilles.	Floraison.	Fruit.	Bois.
marcotte.	lég. bon.	midi.	4.	T.V. si.	Messid.		
semence.	frais.	*id.*	5.	simple.	*idem.*		
idem.	tout T.	T. E.	1.	*idem.*	Floréal.	sauv.	tend.
greffe.	*idem.*	*id.*	3.	*idem.*	*idem.*	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	. .	*idem.*	*idem.*	. .	*id.*
semence.	léger.	omb.	1.	*idem.*	. . .	. .	dur. rés.
idem.	*idem.*	*id.*	2.	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	3.	*idem.*	. . .	. .	*id.*
sem. G.	*idem.*	T. E.	1.	*idem.*	Pr. Fl.	sauv. orn.	dur.
sem. dr.	*idem.*	*id.*	3.	*idem.*	Floréal.	*id.*	*id.*
greffe.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*

Noms français.	Noms latins.	Variétés.
(ME.—MU.)		
Mérisier. . . .	*Padus*.	à fleurs rouges.
Idem. . . .	idem. . . .	à fleurs doubles.
101. Micocoulier. .	*Celtis*.	d'Europe. . . . .
Idem. . . .	— *Orientalis*. . .	du Levant. . . .
102. Millepertuis. .	*Hypericum frutescens*.	en arbuste. . . .
Idem.	. . . .	à odeur de bouc.
Idem. . . .	. . . .	d'Espagne. . . .
Idem. . . .	. . . .	de Majorque. . .
Idem. . . .	— *ascyrum*. . . .	à grandes fleurs. .
Idem. . . .	*Androsæmum maximum frutescens*.	toute saine. . . .
103. Mûrier. . . .	*Morus sativa*. . .	à fruit rouge. . .
Idem. . . .	. . . .	à fruit blanc. . .
Idem. . . .	. . . .	Rose d'Italie. . .
Idem. . . .	. . . .	de Canada. . . .
Idem. . . .	. . . .	d'Espagne. . . .
Idem. . . .	. . . .	à papier, de la Chine. . . . .

Propagation.	Terrain.	Exposition.	Grandeur.	Feuilles.	Floraison.	Fruit.	Bois.
greffe.	sec.	T. E.	3.	simple.	Floréal.	orn.	dur.
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*
semence.	Bon. fr.	*id.*	2.	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .		
sem. dr.	tout T.	*id.*	4.	*idem.*	Messid.		
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*		
idem.	*idem.*	midi.	*id.*	*idem.*	*idem.*		
idem.	*idem.*	T. E.	*id.*	*idem.*	*idem.*		
idem.	*idem.*	*id.*	5.	*idem.*	*idem.*		
dr.B.sem.	*idem.*	sol.	*id.*	*idem.*	*idem.*		
sem.mar. bouture.	bon.	midi.	2.	*idem.*	. . .	cult.	dur.
sem. B.	tout T.	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	sauv.	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	3.	*idem.*	. . .	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	*id.*	*id.*
mar. G.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	*id.*	*id.*

Noms français.	Noms latins.	Variétés.
(MU.—NO.)		
Mûrier.	*Morus sativa*. . . .	de Constantinople, à tête d'orange
104. Myrthe du Brabant.	*Myrtus Brabantica*.	Saule odorant. .
Myrtille. *Voyez* Airelle.		
105. Néflier.	*Mespilus sylvestris*.	des bois. . . . .
Idem.	. . . .	à gros fruit. . . .
Idem.	. . . .	de Virginie. . .
Idem.	. . . .	nain des Alpes. .
106. Nerprun. . . .	*Rhamnus catharticus*.	. . . .
Idem.	— *minor*.	graine d'Avignon.
107. Nez coupé *ou* faux-Pistachier.	*Staphylodendron*. .	. . . .
Idem.	idem. . . .	de Virginie. . . .
108. Noisetier *ou* Coudrier. . .	*Corylus sylvestris*.	des bois. . . . .
Idem.	. . . .	aveline d'Espagne.
Idem.	— *sativus*.	noisette franche. .
Idem.	*Corylus nucibus in racemum congestis*.	à bouquets. . . .

Propagation.	Terrain	Exposition.	Grandeur.	Feuilles.	Floraison.	Fruit.	Bois.
greffe.	tout T.	midi.	3.	simple.	. . .	. .	dur.
sem. dr. bouture.	fr. méd.	N.	4.	*idem.*	Prairial. Messid.	. .	rés.
semence.	fr. bon.	T. E.	3.	*idem.*	Fl. Pr.	cult.	dur.
greffe.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*
idem.	sec.	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*
sem. G.	tout T.	N.	4.	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*
sem. dr.	*idem.*	T. E.	*id.*	*idem.*	. . .	sauv.	
idem.	*idem.*	*id.*	. .	*idem.*			
sem. mar.	*idem.*	*id.*	3.	*idem.*	Floréal.	. .	dur.
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	. .	*id.*
sem. dr.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	cult.	*id.*
sem. G.	*idem.*	midi.	4.	*idem.*	. . .	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	omb.	3.	*idem.*	. . .	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id:*	*id:*	*idem.*	. . .	*id.*	*id.*

Noms français.	Noms latins.	Variétés.
(NO.—OL.)		
Noisetier. . .	— *Orientalis*. . .	de Byzance. . . .
109. Noyer.	*Nux juglans*. . . .	. . . .
Idem.	— *Virginiana*. . .	à fruit noir, rond.
Idem.	— *Canadensis*. . .	à fruit oblong. .
Idem.	— *Virginiana*. . .	à gros fruit. . . .
Idem.	. . . .	à amande amère.
Idem.	— *Pacanier*. . . .	de la Louisiane. .
Idem.	. . . .	à écorce écailleuse.
Idem.	. . . .	à feuilles de frêne.
Nyssa. *Voy*. Tupelo.		
110. Obier.	*Viburnum opulus*.	des bois. . . . .
Idem.	— *pleni-flore*. . .	boule de neige. .
Idem.	*Piminia Canadensis*.	précoce du Canada. . . . . . .
Idem.	— *variegata*. . .	panaché. . . . .
111. Olivier de Bohême.	*Elæagnus angustifolia*	à feuilles étroites.
Idem.	*Zizyphus alba, inermis*.	sans épines. . . .

Propagation.	Terrain.	Exposition.	Grandeur.	Feuilles	Floraison.	Fruit.	Bois.
sem. G.	tout T.	omb.	2.	simple.	. . .	. .	dur.
idem.	bon.	midi.	1.	comp.	. . .	cult	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	2.	*idem.*	. . .	*id.*	*id.*
sem. dr. mar. G.	tout T.	T. E.	4.	simple.	Prairial, Messid.	orn.	
G. dr.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	Floréal.	*id.*	
greffe.	*idem.*	*id.*	*id.*	panach.	. . .	*id.*	
mar. B.	*idem.*	*id.*	3.	simple.	Prairial.	sauv.	dur.
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*

Noms français.	Noms latins.	Variétés.
(OL.—PE.)		
Olivier.	*Zizyphus alba, latifolia.*	à larges feuilles. .
Idem.	— *Americana.* . .	d'Amérique. . .
Oreille de lièvre. *V.* Buplevrum fruticosum.		
112. Orme.	*Ulmus campestris.*	des bois à grandes feuilles. . . . .
Idem.	. . . .	*idem.* à petites feuilles. . . .
Idem.	. . . .	de Hollande, à larges feuilles. .
Idem.	— *glaber.*	à feuilles lisses. .
Idem.	. . . .	d'Amérique. . . .
Idem.	. . . .	panaché. . . . .
Osier. *V.* Saule.		
113. Paliure, Porte-chapeau. . . .	*Rhamnus Paliurus.*	. . . .
Pavia. *Voy.* Marnier d'Inde.		
114. Pêcher.	*Persica.*	cultivé. . . . . .

Propagation.	Terrain.	Exposition.	Grandeur.	Feuilles.	Floraison.	Fruit.	Bois.
mar. B.	tout T.	T. E.	3.	simple.	Prairial.	. .	dur.
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	. .	*id.*
. . .							
sem. B. dr. mar.	léger. bon. méd.	*id.*	1.	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
greffe.	*idem.*	*id.*	*id.*	panach.	. . .	. .	*id.*
sem. mar.	tout T.	*id.*	4.	simple.	Prairial. Messid.	sauv.	*id.*
sem. G.	bon.	midi.	3.	*idem.*	Floréal. Germ.	cult.	*id.*

Noms français.	Noms latins.	Variétés.	
(PE.)			
Pêcher.	*Persica flore semi-pleno.*	à fleurs semi-doubles.	.
Idem.	— *flore pleno.* . .	à fleurs doubles. .	.
Idem.	*Amygdalus Persica.*	nain.	.
Periploca. *Voy.* Bourreau des arbres.			
115. Peuplier. . . .	*Populus vulgaris.* .	commun.	.
Idem.	— *alba.*	Grisard de Hollande.	.
Idem.	. . . .	à petites feuilles.	.
Idem.	— *nigra.*	noir.	.
Idem.	— *Tremula.* . . .	Tremble des bois.	.
Idem.	. . . .	à petites feuilles.	.
Idem.	. . . .	d'Athènes. . . .	.
Idem.	*Tacamahaca balsamifera.*	Baumier.	.
Idem.	— *Heterophyllus.* .	Hétérophylle. . .	.
Idem.	— *argentea.* . . .	argenté d'Amérique.	.
Idem.	. . . .	de la Caroline. .	.

Propagation.	Terrain.	Exposition.	Grandeur.	Feuilles.	Floraison.	Fruit.	Bois.
greffe.	bon.	midi.	3.	simple.	Floréal.		
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*		
idem.	*idem.*	*id.*	4.	*idem.*	*idem.*		
bouture.	frais.	T. E.	1.	*idem.*	. . .	. .	tend.
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	tout T.	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	frais.	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	2.	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	1.	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*

Noms français.	Noms latins.	Variétés.	
(PE.—PI.)			
Peuplier. . . .	. . . .	de Virginie. . . .	.
Idem.	. . . .	de Lombardie. .	.
Idem.	. . . .	Ypréau.	.
116. Philaria. . . .	*Phillyrea latifolia.*	à larges feuilles. .	.
Idem.	— *angustifolia.* .	à feuilles étroites.	.
Idem.	. . . .	à feuilles de Laurier-rose. . . .	.
Idem.	. . . .	à feuilles de buis.	.
117. Phaséolide. .	*Glycine frutescens.*	Haricot en arbrisseau.	.
118. Phlomis. . . .	*Phlomis fruticosa.*	Sauge en arbrisseau.	.
Idem.	— *Hispanica.* . .	à fleurs rouges. .	.
Idem.	— *Lusitanica.* . .	à fleurs purpurines.	.
119. Piment royal.	*Gale Myrica.* . . .	. . . .	.
120. Pin.	*Pinus epicea.* . . .	Pin sauvage, Epicea *ou* Pesce. .	.
Idem.	— *Alvies cymbro.*	. . . .	.
Idem.	— *sativa.*	cultivé *ou* Pin pignon.	.

Propagation.	Terrain.	Exposition.	Grandeur.	Feuilles.	Floraison.	Fruit.	Bois.
bouture.	frais.	T. E.	2.	simple.	. . .	. .	tend.
dr. bout.	*idem.*	*id.*	1.	*idem.*	. . .	. .	*id.*
sem. B.	tout T.	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
sem. mar.	*idem.*	*id.*	4.	T. V. si.			
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*			
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*			
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*			
idem.	léger.	sol.	. .	simple.	Messid.	. .	sar.
sem. dr.	tout T.	midi.	4.	*idem.*	Prairial.		
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*		
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*		
semence. dr. mar.	frais.	omb.	*id.*	T. V.			
semence.	tout T.	T. E.	1.	*idem.*	. . .	. .	tend. rés.
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	midi.	*id.*	*idem.*	. . .	cult.	*id.*

Noms français.	Noms latins.	Variétés.	
(PI.—PO.)			
Pin.	. . . .	maritime *ou* de Bordeaux. . .	.
Idem.	*Pinus Lariccio*. . .	de Corse.	.
Idem.	— *strobus*.	du lord Wey-mouth.	.
Idem.	— *echinata*. . . .	rouge de Canada.	.
Idem.	— *tæda*.	à l'encens de Virginie.	.
Idem.	— *rigida*.	à trochets. . . .	.
Idem.	. . . .	de Jersey.	.
Idem.	— *palustris*. . . .	des marais. . . .	.
Idem.	. . . .	de Constantinople.	.
Idem.	. . . .	d'Alep.	.
121. Pistachier. . .	*Pistacia vera*. . .	. . . .	.
122. Plaqueminier.	*Diopseros lotus* ou *Guiacana*. . . .	. . . .	.
123. Platane. . . .	*Platanus Orientalis*.	. . . .	.
Idem.	. . . .	à feuilles d'Érable.	.
Idem.	— *acerifolio*. . .	d'Occident, de Virginie. . . .	.

	Propagation.	Terrain.	Exposition.	Grandeur.	Feuilles.	Floraison.	Fruit.	Bois.
.	semence.	léger.	midi.	1.	T. V.	. . .	. .	tendres.
.	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
.	*idem.*	frais.	T. E.	2.	*idem.*	. . .	. .	*id.*
.	*idem.*	sec.	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
.	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
.	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
.	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
.	*idem.*	frais.	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
.	*idem.*	léger.	midi.	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
.	*idem.*	sec.	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
.	*idem.*	*idem.*	*id.*	3.	simple.	Therm.	cult.	dur.
,	sem.mar.B.	tout T.	omb.	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
,	*idem.*	frais.	midi.	1.	*idem.*	. . .	. .	*id.*
.	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
.	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*

Noms français.	Noms latins.	Variétés.	
(PO.—PR.)			
124. Poirier. . . .	*Pyrus sylvestris.* .	sauvage des bois.	..
Idem.	— *sativa.*	cultivé.	.
Idem.	. . . .	à fleurs doubles.	.
Idem.	. . . .	à f^lles panachées en blanc. . . .	.
Idem.	— *spectabilis.* . .	à fleurs.	.
125. Pommier. . .	*Malus sylvestris.* .	sauvage des bois.	.
Idem.	— *sativa.*	cultivé.	.
Idem.	— *coronaria.* . .	à fleurs doubles de Virginie. . .	.
Idem.	— *sempervirens.* .	toujours vert. . .	.
Idem.	— *baccata.* . . .	d'Astracan. . . .	.
Idem.	. . . .	de Tartarie. . . .	.
126. Pompadour. .	*Calycanthus floridus*	. . . .	.
127. Pourpier de mer. . . .	. . . .	. . . .	.
128. Prinos verticillé	*Atriplex halimus.* .	de Virginie. . . .	.
129. Prunier. . . .	*Prunus sylvestris.* .	sauvage.	.
Idem.	— *sativa.*	cultivé.	.

Propagation.	Terrain.	Exposition.	Grandeur.	Feuilles.	Floraison.	Fruit.	Bois.
sem. dr.	tout T.	T. E.	1.	simple.	Prairial.	sauv.	dur.
greffe.	bon. T.	*id.*	2.	*idem.*	*idem.*	cult.	*id.*
idem.	*idem.*	midi.	3.	*idem.*	*idem.*	. .	*id.*
idem.	*idem.*	omb.	2.	panach.	*idem.*	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	3.	simple.	*idem.*	. .	*id.*
dr. sem.	*idem.*	T. E.	2.	*idem.*	Floréal.	sauv.	*id.*
greffe.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	cult.	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	3.	*idem.*	*idem.*	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	T. V.	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	4.	simple.	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	3.	*idem.*	. . .	. .	*id.*
dr. mar.	bon.	omb.	4.	*idem.*	*idem.*	. .	*id.*
bouture.	tout T.	T. E.	5.	T. V.	. . .	. .	*id.*
semence.	frais.	omb.	4.	simple.	Therm.	sauv. orn.	*id.*
sem. dr.	tout T.	T. E.	3.	*idem.*	Floréal.	sauv.	*id.*
greffe.	bon. fr.	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	cult.	*id.*

Noms français.	Noms latins.	Variétés.
(PR.—RH.)		
Prunier. . . .	*Prunus Myrobolan.*	Myrobolan. . . . .
Idem.	— *Virginiana.* . .	de Virginie. . . .
Idem.	— *variegata.* . .	à f[lles] panachées.
130. Ptélée.	*Ptelea trifoliata.* .	. . . .
131. Quintefeuille en arbre. . .	*Potentilla pentaphiloïdes.* . . .	. . . .
132. Ragoumier. .	*Prunus Canadensis.*	Cerisier nain du Canada. . . . .
133. Radou *ou* Redoul.	*Coriaria myrtifolia.*	. . . .
134. Rhamnoïde. .	*Hippophaë rhamnoïdes.*	. . . .
Idem.	— *Amerinana.* . .	du Canada. . . .
135. Rhododendron.	*Chamærhododendros maximum.* .	. . . .
Idem.	— *Ponticum.* . .	. . . .
Idem.	— *ferrugineum.* .	. . . .
Idem.	— *hirsutum.* . . .	. . . .

Propagation.	Terrain.	Exposition.	Grandeur.	Feuilles.	Floraison.	Fruit.	Bois.
sem. G.	tout T.	T. E.	2.	simple.	Floréal.	sauv.	dur.
greffe.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	Prairial.	sauv. orn.	*id.*
idem.	*idem.*	omb.	*id.*	P. simp.	. . .	*id.*	*id.*
semence. mar. B.	*idem.*	T. E.	3.	simple.	. . .	. .	*id.*
drageon.	fr. bon.	omb.	5.	*idem.*	Floréal.		
greffe.	bon.	*id.*	4.	*idem.*	Prairial. Messid.	orn.	
drageon.	léger.	omb.	5.	*idem.*	Messid. Therm.		
sem. dr. mar. B.	frais.	T. E.	4.	*idem.*			
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*				
mar. B.	fr. lég.	omb.	5.				
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*				
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*				
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*				

Noms français.	Noms latins.	Variétés.
(RO.)		
136. Ronce.	*Rubus fructicosus.*	Ronce commune.
Idem.	— *fructicosus multiplex.*	à fleurs doubles.
Idem.	— *variegata.* . .	à f^lles panachées.
Idem.	— *inermis.* . . .	sans épines. . . .
137. Rosier.	*Rosa sylvestris.* V. *Eglantier.* . . .	. . . .
Idem.	. . . .	de Mai. . . . . .
Idem.	. . . .	de Grèce. . . . .
Idem.	*Rosa centifolia.* .	grand à cent f^lles.
Idem.	. . . .	petit à cent f^lles. .
Idem.	. . . .	des quatre saisons
Idem.	. . . .	de Provins. . . .
Idem.	. . . .	jaune. . . . . . .
Idem.	. . . .	cannelle. . . . .
Idem.	. . . .	muscade d'Alexandrie. . . .
Idem.	— *inermis.* . . .	sans épines, des Alpes. . . . . .

Propagation.	Terrain.	Exposition.	Grandeur.	Feuilles.	Floraison.	Fruit.	Bois.
dr. mar.	tout T.	Γ. E.	4.	simple.	Prairial. Messid. Therm.	orn.	sar.
idem.	*idem.*	*id.*	. .	*idem.*	. . .	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	. .	*idem.*	. . .	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	. .	*idem.*	. . .	*id.*	*id,*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	comp.	Messid.	*id.*	
dr. mar. greffe.	*idem.*	*id.*	. .	*idem.*	Fl. Pr. Messid. Th. Fr.	sauv. orn.	
idem.	*idem.*	*id.*	. .	*idem.*	. . .		
idem.	*idem.*	*id.*	. .	*idem.*	. . .		
idem.	*idem.*	*id.*	. .	*idem.*	. . .		
idem.	*idem.*	*id.*	. .	*idem.*	. . .		
idem.	*idem.*	*id.*	. .	*idem.*	. . .		
idem.	*idem.*	*id.*	. .	*idem.*	. . .		
idem.	*idem.*	*id.*	. .	*idem.*	. . .		
idem.	*idem.*	*id.*	. .	*idem.*	. . .		
idem.	*idem.*	*id.*	. .	*idem.*	. . .		

Noms français.	Noms latins.	Variétés.
(RO.)		
Rosier.	*Rosa.*	pompon de Bourgogne. . . . .
Idem.	. . . .	ponceau. . . .
Idem.	. . . .	à feuilles de pimprenelle. . . .
Idem.	. . . .	à gros cul, de Francfort. . . .
Idem.	. . . .	panaché d'Angleterre. . . . .
Idem.	. . . .	Eglantier, de Bordeaux, à fleurs doubles. . . . .
Idem.	. . . .	à feuilles frisées. .
Idem.	. . . .	mousseux. . . .
Idem.	. . . .	tricolor. . . . . .
Idem.	. . . .	de Rheims. . . .
Idem.	. . . .	du Roi. . . . . .
Idem.	. . . .	nain de Champagne. . . . .
Idem.	. . . .	de Belgique. . .
Idem.	. . . .	de Carthage. . .

Propagation.	Terrain.	Exposition.	Grandeur.	Feuilles.	Floraison.	Fruit.	Bois.
drageon. mar. G.	tout T.	T. E.	5.	comp.	Fl. Pr. Messid. Th. Fr.		
idem.	*idem.*	*id.*	4.	*idem.*	*idem.*		
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*		
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*		
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*		
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*		
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*		
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*		
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*		
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*		
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*		
idem.	*idem.*	*id.*	5.	*idem.*	*idem.*		
idem.	*idem.*	*id.*	4.	*idem.*	*idem.*		
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*		

Noms français.	Noms latins.	Variétés.
(RO.—SA.)		
Rosier.	*Rosa corymbosa.* .	d'Amérique, à fleurs roses. . .
Idem.	. . . .	à feuilles douces.
Idem.	. . . .	de Pensylvanie. .
Idem.	— *sempervirens.* .	toujours vert. . .
Rose de Gueldres. *Voyez* Obier.		
138. Roseau. . . .	*Arundo.*	. . . .
Idem.	— *picta.*	à f^lles panachées.
139. Sabine *ou* Savinier.	*Sabina.*	à f^lles de tamarisc.
Idem.	. . . .	à feuill. de cyprès.
Idem.	. . . .	à f^lles panachées.
Sanguin. *Voyez* Cornouiller.		
140. Sapin.	*Pinus picea, Abies.*	à feuill. argentées.
Idem.	— — *Epicea.* . .	Pesse à f^lles étroites.
Idem.	. . . .	de l'Amérique Septentrionale. . .

Propagation.	Terrain.	Exposition.	Grandeur.	Feuilles.	Floraison.	Fruit.	Bois.
dr. mar. greffe.	tout T.	T. E.	4.	simple.	Fl. Pr. Messid. Th. Fr.		
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*		
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*		
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	T. V.			
sem. dr. bouture.	frais.	*id.*	4.	simple.			
semence. bout. dr.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*			
sem. mar. bouture.	tout T.	omb.	*id.*	T. V.	. . .	. .	tend. rés.
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	panach.	. . .	. .	*id.*
semence.	sec. lég.	T. E.	1.	T. V.	. . .	. .	*id.*
idem.	fr. fort.	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*

Noms français.	Noms latins.	Variétés.
(SA.)		
Sapin.	*Pinus Epicea*. . .	Sapinette du Canada. . . . . .
Idem. . . .	. . . .	Epicea de Virginie.
Idem. . . .	. . . .	Baumier de Gilead.
Idem. . . .	. . . .	de Norwege, à f^lles d'Epicea. .
Idem. . . .	. . . .	d'Orient, à longues feuilles. .
Idem. . . .	. . . .	Serente d'Embrun.
Idem. . . .	— *tenuiore folio*.	Sapinette, à f^lles d'if
141. Saule. . . .	*Salix vulgaris*. . .	blanc commun. .
Idem. . . .	— *pendula*. . . .	de Babylone. . .
Idem. . . .	. . . .	à feuill. de laurier.
Idem. . . .	. . . .	marseau. . . . . .
Idem. . . .	. . . .	de montagne. . .
Idem. . . .	. . . .	de Pensylvanie. .
Idem. . . .	. . . .	Osier rouge *ou* franc. . . . . .
Idem. . . .	. . . .	*id*. jaune. . . . .
Idem. . . .	. . . .	*id*. brun. . . . .

Propagation.	Terrain.	Exposition.	Grandeur.	Feuilles.	Floraison.	Fruit.	Bois.
semence.	fr. lég.	T. E.	. .	T. V.	. . .	. .	tend. rés.
idem.	*idem.*	*id.*	. .	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	. .	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	. .	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	. .	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	. .	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	3.	*idem.*	. . .	. .	*id.*
bouture.	frais.	*id.*	1.	simple.	. . .	. .	tend.
idem.	*idem.*	*id.*	. .	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	2.	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	tout T.	*id.*	3.	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	1.	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	frais.	*id.*	3.	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	4.	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	. .	*idem.*	. . .	. .	*id.*

Noms français.	Noms latins.	Variétés.
(SA.—SP.)		
Saule.	*Salix.*	Osier à écorce grise. . . . . .
Idem.	. . . .	*id.* nain. . . . . .
142. Securipaca *ou* Séné bâtard. .	*Emerus coronilla.* .	. . . .
143. Seneçon en arbre.	*Baccharis halimifolia.*	de Virginie. . . .
144. Seringa. . . .	*Syringa Philadelphus.*	. . . .
Idem.	— *nanus.*	nain. . . . . . .
Idem.	— *inodorus.* . . .	à fleurs sans odeur.
Idem.	— *variegata.* . . .	panachée de jaune.
Idem.	. . . .	à fleurs doubles.
145. Sophora. . . .	*Alopecuroïdes.* . .	du Japon. . . . .
Sorbier. *Voyez* Cormier.		
Snowdrop. *Voy.* Arbre de neige.		
146. Spirea.	*Spirea salicifolia.* .	à feuilles de saule.
Idem.	— *Canadensis.* . .	à feuilles d'obier.

	Propagation.	Terrain.	Exposition.	Grandeur.	Feuilles.	Floraison.	Fruit.	Bois.
.	bouture.	frais.	T. E.	. .	simple.	. . .	. .	tend.
.	*idem.*	*idem.*	*id.*	5.	*idem.*	. . .	. .	*id.*
.	sem. dr.	tout T.	*id.*	4.	comp.	Fl. Pr.		
.	sem. dr. bouture.	fr. bon.	*id.*	*id.*	T. V.	Messid.		
.	drageon.	tout T.	*id.*	*id.*	simple.	Prairial. Messid.		
.	*idem.*	*idem.*	*id.*	5.	*idem.*	*idem.*		
.	*idem.*	*idem.*	*id.*	4.	*idem.*	*idem.*		
.	dr. G.	*idem.*	*id.*	*id.*	panach.	*idem.*		
.	greffe.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*		
.	sem. dr.	*idem.*	sol.	*id.*	T. V.	Messid.		
.	dr. G.	fr. T. t.	T. E.	*id.*	simple.	Prairial. Messid.		
.	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .		

Noms français.	Noms latins.	Variétés.
(SP. — SU.)		
Spirea.	. . . .	à feuilles de mille-pertuis. . . . .
Idem.	. . . .	d'Espagne. . . .
Idem.	— *tomentosa.* . .	de Philadelphie.
Idem.	— *trifoliata Amecana.*	à trois feuilles. .
Idem.	— *sorbifolia.* . .	de Sibérie. . . .
Idem.	. . . .	du nord de l'Amérique. . . .
Idem.	*Cytisus.*	. . . .
Styrax. *Voy.* Alibousier.	. . . .	. . . .
147. Sumac.	*Rhus foliis lanceolatis.*	de Virginie, à fleurs rougeâtres. . .
Idem.	— *Canadensis.* . .	à odeur de vanille, à fleurs rouges.
Idem.	— *foliis pinnatis.*	d'Espagne à feuilles d'orme. . .
Idem.	— *foliis pinnatis integerrimis.* . .	de la Nouvelle Angleterre. . . .
Idem.	— *Coppallinum.* .	à feuilles étroites.

Propagation.	Terrain.	Exposition.	Grandeur.	Feuilles.	Floraison.	Fruit.	Bois.
dr. G.	fr. T. t.	T. E.	4.	simple.	Prairial. Messid.		
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*		
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*		
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*		
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*		
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*		
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	Floréal.		
greffe.	lég. bon.	sol.	3.	simple.	Messid.		
drageon.	tout T.	sol.	*id.*	comp.	Fructid. Vend.	orn.	tend.
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*

Noms français.	Noms latins.	Variétés.
(SU.—TA.)		
Sumac.	*Rhus.*	de la Caroline, à fleurs écarlates.
Idem.	. . . .	à f[lles] de lentilles.
Idem.	— *toxicodendron.*	à trois feuilles. .
Idem.	— *Vernix.* . . .	Vernis de la Chine.
148. Sureau.	*Sambucus fructu nigro.*	commun des haies.
Idem.	— *laciniata.* . . .	à feuilles de persil.
Idem.	— *racemosa.* . .	à grappe à fruit rouge. . . . .
Idem.	. . . .	à fruit vert. . . .
Idem.	. . . .	à fruit blanc. . .
Idem.	. . . .	à feuilles panachées jaunes. .
Sycomore. *Voy.* Erable.		
149. Symphoricarpos.	*Lonicera symphoricarpos.*	de Narbonne. . .
150. Tamarisc. . .	*Tamariscus Narbonensis.* . . .	d'Allemagne. . .
Idem.	— *Germanica.* . .	. . . .



Propagation.	Terrain.	Exposition.	Grandeur.	Feuilles.	Floraison.	Fruit.	Bois.
drageon.	tout T.	T. E.	3.	comp.	Fructid. Vend.	orn.	
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	
idem.	*idem.*	*id.*	4.	simple.			
idem.	*idem.*	*id.*	2.	*idem.*	. . .	. .	dur.
mar. B.	*idem.*	*id.*	3.	*idem.*	Prairial.	sauv. orn.	tend.
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	panach.	*idem.*	*id.*	*id.*
marcotte.	*idem.*	*id.*	*id.*	simple.	Pluv. Germ.		
mar. B.	frais.	*id.*	*id.*	T. V.	Fl. Pr.		
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*		

Noms français.	Noms latins.	Variétés.
(TE.—TI.)		
151. Térébinthe.	*Terebinthus vulgaris.*	
Idem.	— *Lentiscus.*	Lentisque.
152. Thé de Jersey.	*Ceanothus.*	
153. *Id.* de montagne.	*Gaulther.*	
154. Teucrium.	*Chamædris teucrium.*	Germandrée *ou* Chêne nain.
155. Thuya.	*Thuya Occidentalis.*	de Canada.
Idem.	— *Orientalis.*	de la Chine.
Idem.	— *odorata.*	odorant.
Idem.	— *variegata.*	panaché.
Thymélée des Alpes. *V.* Lauréole.		
156. Tilleul.	*Tilia folio minore.*	des bois.
Idem.	— *folio majore.*	de Hollande.
Idem.		du Canada.
Idem.	— *nigra.*	d'Amérique.
Toxicodendron. *Voyez* Sumac.		

Propagation.	Terrain.	Exposition.	Grandeur.	Feuilles.	Floraison.	Fruit.	Bois.
semence.	bon.	midi.	3.	comp.	Therm.	. .	dur. od.
idem.	*idem.*	*id.*	4.	*idem.*	*idem.*		
sem. mar.	frais.	*id.*	*id.*	simple.	*idem.*		
dr. B.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	Th. Fr.		
sem. mar.	méd. sec.	T. E.	5.	*idem.*	Messid. Therm.		
idem.	tout T.	*id.*	2.	T. V.	. . .	. .	dur. rés.
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	T. V. P.	. . .	. .	*id.*
mar. dr.	bon.	N.	5.	simple.	Messid. Therm.		
sem. mar. bouture.	*idem.*	*id.*	1.	*idem.*	. . .	. .	tend.
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*
greffe.	*idem.*	*id.*	5.	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	. . .	. .	*id.*

Noms français.	Noms latins.	Variétés.
(TR.—VI.)		
Tremble. *Voyez* Peuplier.		
157. Troëne. . . .	*Ligustrum vulgare.*	des bois. . . . .
Idem.	— *Italicum.* . . .	d'Italie. . . . . .
Idem.	— *album.*	à fruit blanc. . .
Idem.	— *variegatum.* .	panaché . . . . .
158. Tulipier. . . .	*Lyriodendron tulipifera.*	de Virginie. . . .
159. Tupelo. . . .	*Nyssa montana.* .	de montagne d'Amérique. . . .
Idem.	— *aquatica.* . . .	aquatique. . . .
Vernis. *Voyez* Sumac.		
160. Vigne.	*Vitis.*	. . . .
Idem.	. . . .	de Judée. . . . .
Idem.	. . . .	vierge. . . . . .
161. Viorne.	*Viburnum lantana.*	des bois. . . . .
Idem.	— *dentatum.* . .	à f^lles^ dentelées. .
Idem.	— *prunifolium.* .	à f^lles^ de prunier.

Propagation.	Terrain.	Exposition.	Grandeur.	Feuilles.	Floraison.	Fruit.	Bois.
drageon.	tout T.	omb.	4.	simple.	Prairial.	sauv. orn.	
mar. G.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	
sem. mar.	frais.	T. E.	1.	*idem.*	Messid. Therm.	. .	dur.
semence.	fr. lég.	*id.*	4.	*idem.*			
idem.	frais.	*id.*	*id.*	*idem.*			
bout. G.	sec. méd.	midi.	. .	*idem.*	. . .	cult.	sar.
dr. mar.	tout T.	omb.	. .	*idem.*	. . .	. .	*id.*
idem.	*idem.*	T. E.	. .	*idem.*	. . .	. .	*id.*
sem. mar. greffe.	*idem.*	*id.*	4.	*idem.*	Prairial.	sauv. orn.	dur.
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*

Noms français.	Noms latins.	Variétés.
(VI. — ZA.)		
Viorne.	. . . . : .	Laurier-thim du nord de l'Amérique. . . . . .
Idem.	*Viburnum priminia opulus*.	Obier d'Amérique. . . . . . .
Idem.	— *variegatum*. . .	à f^lles^ panachées.
Idem.	— *lantago*.	à f^lles^ de poirier. .
Idem.	— *angustifolium*.	à manchette. . .
Idem.	— *pirifolium*. . .	. . . .
Xanthoxilon. *V*. Frêne fagara.		
162. Xylosteon. . .	*Lonicera Pyrenaïca*.	des Pyrénées. . .
Idem.	— *Canadensis*. .	du Canada. . . .
163. Zanthorhiza. .	*Zanthoriza*. . . .	à f^lles^ de persil. . .
Idem.	— *apiifolia*. . . .	. . . .

Propagation.	Terrain.	Exposition.	Grandeur.	Feuilles.	Floraison.	Fruit.	Bois.
sem. mar. greffe.	tout T.	T. E.	4.	simple.	Messid.	sauv. orn.	dur.
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	panach.	*idem.*	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	*idem.*	*idem.*	*id.*	*id.*
mar. G.	léger.	midi.	*id.*	. . .	. . .		
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	. . .	. . .		
sem. dr.	frais.	*id.*	*id.*	. . .	. . .		
idem.	*idem.*	*id.*	*id.*	. . .	. . .		

TABLE

DU TOME SECOND.

Fin de la Table du Tome second.

ERRATA DU SECOND VOLUME.

CHAPITRE X.

PAGE 7, *ligne* 1 : à la changer en perspective, *lisez*, à en changer la perspective.
11, 1 : le charmant, *lisez*, ce charmant.
12, 7 : *effacez*, et.
23, 3 : *au lieu de* (6), *lisez*, (5 *ibid.*).
33, 20 : *après* est, *ajoutez*, dans.
id., *id.* : *effacez*, et, *et substituez* une virgule.
36, 12 : des ornemens, *lisez*, d'ornemens.
43, 1 et 2 : *effacez*, de fantaisie.

CHAPITRE XI.

Page 47, *ligne* 22 : la, *lisez*, sa.
51, 5 : Episois, *lisez*, Epilois.
76, 14 : plateaux, *lisez*, platanes.

CHAPITRE XII.

Page 83, *ligne* 4 : *après* du terrain, *ajoutez*, (2).
84, 17 : *effacez*, en.

CHAPITRE XIII.

Page 114, *ligne* 16 : *effacez la ponctuation après* favorise, *et mettez* une virgule *après* contraire.
115, 21 : *effacez* ils, *et mettez à la place*, les arbres.
116, 10 : sous ce, *lisez*, sous le.
118, 2 : *effacez* (4).
119, 8 : *mettez* (4).

Page 119, *ligne* 13 : de vues, *lisez*, des vues.
id., 14 : seront, *lisez*, seraient.
id., 24 : des ombres, *lisez*, de l'ombre.
130, 19 : *effacez*, d'habitation.

CHAPITRE XIV.

Page 138, *ligne* 16 : *effacez*, par.
140, 8 : sa conception le compositeur, *lisez*, sa composition le jardinier.
145, 20 : l'éclat en est, *lisez*, l'éclat est.

CHAPITRE XV ET DERNIER.

Page 149, *ligne* 20 : les sens, *lisez*, ses sens.
173, 17 : *effacez*, elles.
id., *id.* : *à la place de ? mettez ;*

NOTES DU SECOND VOLUME.

Page 178, *ligne* 23 : le portail, *lisez*, le poitrail.
182, 15 : page 18, *lisez*, page 23.
id., 23 : page 23, *lisez*, page 32.
201, *après* la ligne 8, *lisez*, page 122.
id., *ligne* 10 : *ajoutez*, (5).
202, 1 : *effacez*, page 119.
id., 2 : *effacez*, (5).
203, 3 : page 122, *lisez*, 123.
206, 10 : de Vernet, *lisez*, des Vernet.
209, 12 : page 161, *lisez*, 162.

